

Patrick Martin : « On ne joue pas avec l'économie »

Le Président du Medef se dit préoccupé par le fossé entre le débat politique et les réalités économiques du pays. *Pages 10 et 11*

Le plus grand drive fermier automatisé des Ardennes



Après le drive fermier ouvert en 2019 à Vouziers (Ardennes) l'association porteuse du projet vient de se doter de 146 casiers automatisés, regroupant les produits de 19 producteurs. *Page 6*

Lex Persona change de nom et devient Goodflag

Acteur de la signature électronique, Lex Persona change de nom pour renforcer son positionnement de prestataire de confiance. *Page 8*

Parfum(s) de réussite pour Cobalt

La start-up carolomacérienne fabrique des bougies et parfums d'intérieur qu'elle écoule en France, en Europe et en... Chine. *Page 7*

Portrait

Le Marnais Anthony Pulby. *Page 32*

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 30

Blanchiment : les cryptos dans le viseur des autorités

Avec plus de 25 000 crypto-actifs recensés dans le monde, l'acquisition et l'utilisation des cryptomonnaies devient de plus en plus accessible. Et selon une étude publiée par le cabinet d'audit et de conseil KPMG, 12% des Français, soit 6,5 millions de personnes, possédaient des crypto-actifs en 2024. Mais comme toute nouvelle technologie, notamment en raison de son caractère numérique, elle fait l'objet d'une surveillance particulière de la part de la Justice. Ainsi, la circulaire de politique pénale générale du Garde de Sceaux du 27 janvier 2025 demande à tous les magistrats de mettre la lutte contre le blanchiment des produits de l'ensemble des organisations criminelles parmi leurs priorités. Blanchiment issu du trafic de stupéfiants et des réseaux de cambriolages mais aussi via les cryptomonnaies et les actifs numériques. Ce phénomène de blanchiment se développe de plus en plus et permet aux délinquants de bénéficier des produits de leur délits dans un relatif anonymat. C'est pourquoi la Cour d'Appel de Reims a organisé un séminaire destiné aux magistrats et aux enquêteurs de police et de gendarmerie, destiné à les sensibiliser et à les former à la détection et à la saisie des crypto-actifs.



Les cryptomonnaies sont de plus en plus utilisées par les délinquants pour couvrir des opérations de blanchiment. *Page 3*

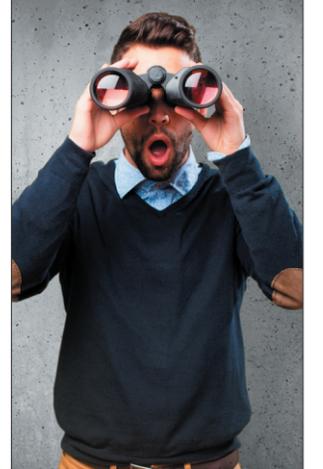
Un budget primitif 2025 allégé dans ses compétences partagées

La Marne est un des Départements les mieux gérés, mais comme beaucoup d'autres, il se résigne à un investissement en sursis et qui recule au regard d'une épargne peau de chagrin. Son Budget Primitif 2025, dans un contexte de crise économique annoncée et faute d'informations tangibles de l'Etat en la matière, est une quasi-copie de la version 2024. Voté plus largement que de coutume, 45 voix sur les 46 conseillers départementaux et une non-participation au scrutin, le BP 2025 de la Marne concentre 593,3 millions d'euros contre 587,6 millions pour son précédent, soit une augmentation de près de 1%. Dans ce BP 2025, les dépenses de la section fonctionnement

(514,4 M€) augmentent de 3,4% et celles consacrées à l'investissement (58 M€) baissent de 15,4%. La capacité d'autofinancement, autrement dit l'épargne, en investissement comme en fonctionnement, passe de 27 à 20,9 M€, soit un recul de 22,6%. Les dépenses réelles de fonctionnement, épargne incluse, se montent à 535,5 M€ et dans les grandes lignes intègrent 380,4 M€ en dépenses sociales et de solidarité, 42,6 M€ pour les moyens généraux de fonctionnement de la collectivité, 34,6 M€ pour l'éducation (les collèges), près de 25 M€ pour la voirie et près de 20 M€ pour le SDIS.

Page 13

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable



03 26 08 38 30



Vivre au même endroit est aussi important que vivre au même moment.

ici Champagne Ardenne
Le média qui vit comme nous, ici.



Une offre de France Télévisions et Radio France.

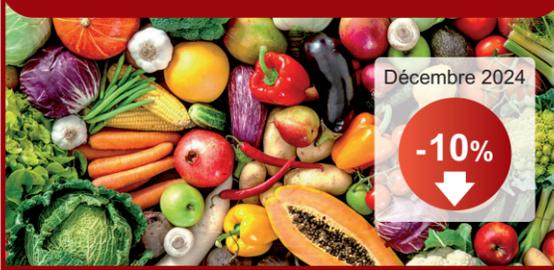
Le prix des produits agricoles à la production



En décembre 2024, les prix des produits agricoles augmentent de 2,2 %

En décembre 2024, les prix agricoles à la production accélèrent en rythme annuel (+2,2 % après +1,6 % en novembre). Sur un mois, les prix à la production des produits agricoles non impactés par un caractère saisonnier - hors fruits et légumes (y compris les pommes de terre), fleurs coupées et plantes en pots - continuent d'augmenter (+1,9 %, après +1,8 % en novembre). Les prix d'achat des moyens de production agricole reculent sur un an pour le vingtième mois consécutif (-2,4 % en décembre après -3,3 % en novembre). Ils sont quasi stables sur un mois (-0,1 % après une stabilité en novembre). En décembre 2024, les prix des céréales rebondissent sur un mois (+4,3 % après -2,9 % en novembre et -0,3 % en octobre). (INSEE)

Le prix des légumes frais



Sur un an, la baisse des prix des légumes frais s'accroît, les prix des fruits ralentissent

En décembre 2024, la baisse des prix des légumes frais s'accroît en rythme annuel (-10,0 % après -6,2 % en novembre et +7,3 % en octobre). Les prix continuent de baisser pour les choux (-44,0 % après -60,5 %), les tomates (-20,3 % après -22,3 %), les oignons de couleur (-17,6 % après -19,5 %), les carottes (-16,3 % après -8,1 %) et les poireaux (-10,0 % après -0,6 %). Ils baissent de 7,0 % pour les salades après une quasi-stabilité en novembre (-0,1 %). Ils se replient nettement pour les endives (-19,8 % après +14,7 %), les champignons (-6,1 % après +6,7 %) et plus modérément pour les épinards (-2,3 % après +23,0 %). À l'inverse, les prix rebondissent clairement pour les radis (+28,5 % après -8,3 %). (INSEE)

Les prix des animaux



Les prix des animaux ralentissent sur un mois et accélèrent sur un an

En décembre 2024, les prix des animaux ralentissent sur un mois (+1,7 % après +2,7 % en novembre). Ils continuent d'augmenter pour les gros bovins (+2,5 % après +2,4 % en novembre), les ovins (+2,2 % après +2,3 %), les volailles (+1,1 % après +1,0 %). Ceux des porcins freinent nettement (+0,9 % après +6,2 %).

Sur un an, les prix des animaux accélèrent en décembre 2024 (+4,7 % après +2,9 % en novembre et -0,6 % en octobre). Ils accélèrent pour les gros bovins (+8,9 % après +5,7 %) et les ovins (+19,0 % après +17,6 %) et ralentissent de nouveau pour les veaux (+7,7 % après +8,1 % en novembre et +9,3 % en octobre). La baisse des prix s'atténue pour les volailles (-2,8 % après -4,4 % en novembre) et se maintient pour les porcins (-2,6 % après -2,3 %). (INSEE)

baromètre

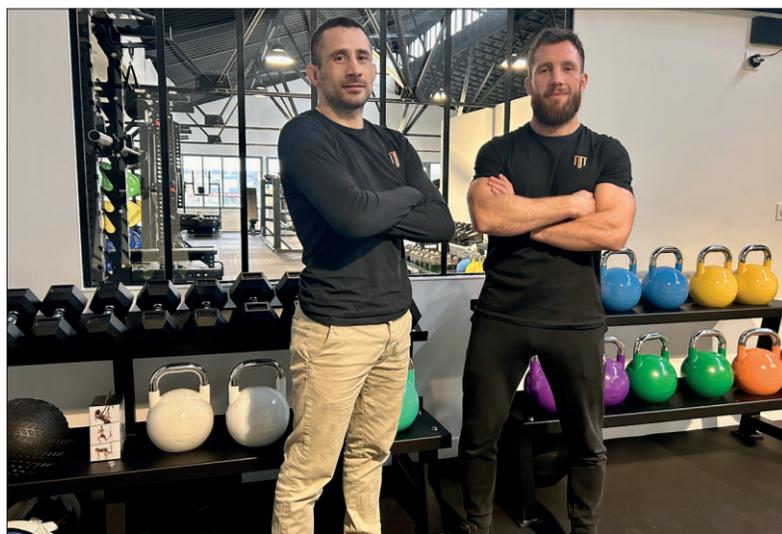
Les portes de l'Olympe s'ouvrent aux sportifs

De la salle de sport au domaine des Dieux, il n'y a qu'un pas... que propose de franchir Olympe, nouvel espace de coaching sportif qui vient de voir le jour au 13 rue Charbonneaux à Reims. Ici, les références aux guerriers de l'Olympe sont partout, apposées sur les murs en quatre par trois, tout en muscles et détermination. Le local, sur deux étages, s'étend sur 500 m² de style industriel, baigné de lumière.

TROIS ESPACES DISTINCTS

Trois salles avec leur propre identité et fonction sont disponibles : la première est consacrée au « small group », six personnes maximum, pour faire des exercices de musculation, renforcement musculaire, cross training, cardio training... Une cage de MMA réalisée sur-mesure vient compléter l'espace. Un détail qui ne doit rien au hasard : deux des fondateurs, Anthony Dizi et Thomas Poullain, étant issus de ce sport. La deuxième salle est plutôt consacrée au coaching individuel (barres, charges lourdes, charges externes) sur un espace de 150 m² avec également un ring de boxe quand la troisième est privatisable sur des créneaux de 90 minutes. Des douches individuelles ainsi qu'une cabine de sauna viennent compléter le tout. « L'ensemble de notre espace répond à des attentes que nous avions chacune de manière individuelle », explique Thomas Poullain, coach sportif et préparateur physique de métier. « Nous n'arrivions pas à trouver le cadre idéal alors nous avons décidé de créer notre propre structure », précise celui qui a aussi été compétiteur de haut-niveau en MMA. Espace, parking, à quelque centaine de mètres des grands axes... tout était réuni pour positionner la salle de coaching « privée » à cet endroit.

Olympe s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux sportifs confirmés, chacun



Anthony Dizi et Thomas Poullain viennent d'ouvrir la salle de sport Olympe, au 13 rue Charbonneaux, à Reims.

des cinq coaches ayant des préférences d'entraînements. « Quand vous arrivez, on fait un bilan et on vous oriente ensuite vers le coach qui vous convient le mieux. » L'application spécifiquement développée permet de rester en contact avec l'équipe et d'être en autonomie à certains moments. « Le but est de s'entraîner en étant tout le temps accompagné. On s'aperçoit que les gens sont prêts à mettre les moyens pour avoir un confort d'entraînement », poursuit Thomas Poullain. Les salles de sport « classiques » si elles connaissent toujours un fort engouement (en témoignent les nombreuses ouvertures de salles) voient pourtant se détourner une partie de la population, cherchant des conditions d'entraînement et d'accompagnement plus « haut-de-gamme ».

À Reims, il y a en tous cas un véritable marché pour ce secteur, pensent Anthony Dizi et Thomas Poullain.

« Le rapport au sport a beaucoup changé ces dernières années », constate ce dernier. « Dorénavant, on ne fait plus du sport seulement pour préparer le "summer body" mais plutôt pour conserver une bonne forme toute l'année, prendre soin de soi, profiter le plus longtemps possible de ses enfants et petits-enfants en étant dynamiques... Les gens veulent vieillir mieux et sont prêts, pour cela, à réaliser un investissement sur eux-mêmes, en y mettant davantage les moyens. » À l'écoute de tous les niveaux, les coaches assurent avoir « ce réalisme dans l'entraînement acquis lors des compétitions. Nous offrons un accompagnement exclusif et sur-mesure, mêlant performance, excellence, bienveillance et dépassement de soi. » Les portes de l'Olympe sont donc, désormais, grandes ouvertes.

NASTASIA DESANTI

Ils bougent



FRANCK SANDER, RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA CGB

Lors de sa réunion du 30 janvier 2025, le Conseil d'administration de la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) a réélu, à l'unanimité, Franck SANDER à la présidence. Cette réélection traduit la confiance des administrateurs dans l'action du Bureau et du Président, tandis que la filière betteravière traverse à nouveau des turbulences. Le Conseil d'administration a également élu Fabien HAMOT au poste de secrétaire général, il succède à Jean-Philippe GARNOT. Franck SANDER s'engage pour un septième mandat à la présidence de la CGB. À l'issue de son élection, il a assuré le Conseil d'administration de sa pleine détermination à conduire les missions de la CGB dans l'intérêt des planteurs et de leur revenu. Alors que la filière avait connu une reprise économique depuis 2023, la tendance s'inverse compte-tenu des nombreuses incertitudes qui pèsent sur les agriculteurs : forte pression sur les moyens de production avec des distorsions qui pénalisent les producteurs français, menaces d'importations massives (accord Mercosur et sucre ukrainien).

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS

REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Blanchiment : les cryptos dans le viseur des autorités

Cybersécurité. Pour mieux lutter contre le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme alimenté par les cryptomonnaies, le ministère de la Justice mobilise, sensibilise et forme magistrats et enquêteurs.



Avec plus de 25 000 crypto-actifs recensés dans le monde, l'acquisition et l'utilisation des cryptomonnaies devient de plus en plus accessible. Mais comme toute nouvelle technologie, notamment en raison de son caractère numérique, elle fait l'objet d'une surveillance particulière de la part de la Justice. Ainsi, la circulaire de politique pénale générale du Garde de Sceaux du 27 janvier 2025 demande à tous les magistrats de mettre la lutte contre le blanchiment des produits de l'ensemble des organisations criminelles parmi leurs priorités. Blanchiment issu du trafic de stupéfiants et des réseaux de cambriolages mais aussi via les cryptomonnaies et les actifs numériques. Ce phénomène de blanchiment se développe de plus en plus et permet aux délinquants de bénéficier des produits de leur délits dans un relatif anonymat.

« Posséder des cryptos est légal et leur utilisation est légale. La problématique c'est le mésusage, c'est-à-dire l'utilisation que vont en faire les délinquants pour récupérer des fonds avec une traçabilité compliquée pour les enquêteurs », précise Dominique Laurens, Procureure générale près la Cour d'Appel de Reims. « Sur notre ressort, nous n'avons pas encore de saisie-confiscation des cryptomonnaies. Mais c'est un vrai sujet de préoccupation car on voit bien que les délinquants sont jeunes, au fait des axes de blanchiment d'argent sale, rapide et efficace et ils n'ont pas de réserve par rapport aux cryptos ».

Dans le monde et aussi en France, les pratiques se multiplient et les forces de l'ordre comme les autorités judiciaires sont de plus en plus vigilantes

face à ce phénomène.

FORMER POUR MIEUX LUTTER

C'est pourquoi la Cour d'Appel de Reims a organisé un séminaire intitulé « Cryptos et monnaies numériques - Renforcer les connaissances et harmoniser l'interprétation des dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à l'usage des cryptomonnaies ».

Animé par les interventions de représentants de l'Administration centrale du ministère de la Justice et du Parquet de Paris, spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité, la criminalité organisée, le blanchiment et le terrorisme, le séminaire s'adressait aux magistrats du siège et du parquet des tribunaux judiciaires et de la Cour d'appel de Reims, des enquêteurs de la police nationale et de la gendarmerie nationale, de l'Aube, de la Marne et des Ardennes, sans oublier des enquêteurs du groupe interministériel de recherches de Reims. Une soixantaine de personnes ont ainsi passé une journée à écouter et à échanger avec des experts des crypto-actifs et des juristes spécialisés dans la lutte contre cette criminalité. « L'idée est d'avoir un premier niveau de formation de base pour l'ensemble des policiers, gendarmes et magistrats pour savoir comment on va repérer l'utilisation de cryptomonnaie par un groupe de délinquants », note la Procureure générale.

Selon une étude publiée par le cabinet d'audit et de conseil KPMG, 12% des Français, soit 6,5 millions de personnes, possédaient des crypto-actifs en 2024. Ils présentent un intérêt particulier pour les délinquants qui

souhaitent faire disparaître le bénéfice qu'ils retirent de leurs crimes et délits. « L'objectif pour eux est de répartir le bénéfice de leur trafic entre l'argent liquide « classique » et la cryptomonnaie qui est intéressante pour eux, puisqu'elle offre un espace permettant de faire disparaître en une seconde les crypto-actifs et éviter qu'ils ne soient capturés par les services de police ou de gendarmerie, par exemple lors d'une perquisition ». L'enjeu pour les enquêteurs est donc de repérer au plus vite une clé USB ou une application sur un smartphone, avant que le délinquant ait eu le temps de les faire disparaître. Il s'agit donc pour eux de disposer des outils pour les identifier et d'agir le plus rapidement possible.

Marion Camaro est cheffe du département juridique de l'Agrasc (Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués). « Les cryptomonnaies sont des biens meubles corporels, elles font partie des actifs que gère notre agence, souligne-t-elle. Lorsqu'un mis en cause se fait appréhender avec des cryptomonnaies, elles arrivent chez nous, nous les gardons le temps de l'enquête et elles sont ensuite soit restituées, soit confisquées et donc revendues ». En cas de confiscation et de revente, le produit de ces ventes sera alors reversé au budget de l'Etat, au fonds de concours ou même... pour payer ce type de séminaire de formation organisé à Reims !

DE PLUS EN PLUS DE SAISIES

Fondée en 2010 et placée sous la double tutelle du ministère de la Justice et du ministère du Budget, l'Agrasc intervient dans les procédures pénales et a reçu la première saisie de cryptomonnaie réalisée par les magistrats français en 2014. « Nous saisissons de plus en plus mais il est difficile de donner un montant puisque nous avons dans notre portefeuille plus de 300 cryptos différentes avec toutes des cours différents et volatiles. En se basant sur les cours au moment de la saisie, depuis 2014, les magistrats ont saisi pour environ 90 millions d'euros de cryptomonnaies », souligne la magistrate. Un montant qui doit être sans doute revu à la hausse, au regard de l'évolution de la valeur de certaines cryptos. À titre d'exemple, le Bitcoin valait 40 000 euros début 2024, il en vaut aujourd'hui 95 000.

« Nous saisissons de plus en plus de cryptos », note Marion Camaro. « Les enquêteurs saisissent de plus en plus pour deux raisons : les délinquants vont de plus en plus vers la crypto et



Une soixantaine de magistrats et d'enquêteurs se sont réunis à Reims à l'initiative de la Cour d'appel pour un séminaire de formations aux crypto-monnaies.

les enquêteurs sont de mieux en mieux formés, donc les identifient mieux lors des perquisitions ».

Si les plate-formes distribuant des cryptos en France sont contrôlées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), qui édite d'ailleurs des listes noires des sites ne respectant pas ces obligations, cela n'est pas toujours le cas dans le reste du monde, ce qui ne facilite pas la tâche des enquêteurs. Ceux-ci disposent néanmoins d'outils techniques et d'investigations pour remonter la trace des cryptos sur la blockchain, qui est la technologie numérique de stockage et de transmission d'informations.

Et si la technologie se développe, la Banque de France continue d'alerter

sur les trois principaux risques auxquels s'exposent les investisseurs : le risque de bulle spéculative (et donc de pertes importantes) en raison de la volatilité des cours, le risque de piratage informatique (la conservation des crypto-actifs n'offrant aucune protection en matière de sécurité des avoirs) et donc le risque de participer au blanchiment des capitaux puisque, par leur caractère anonyme, les crypto-actifs favorisent le contournement des règles relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et peuvent participer au financement du terrorisme ou d'activités criminelles. À savoir avant de se lancer.

BENJAMIN BUSSON

CYBER & MOI LE 21 MARS À REIMS

Le groupement de gendarmerie départementale de la Marne organise son deuxième événement Cyber, à destination des forces vives du territoire dans le but de les sensibiliser à la cybersécurité et de les préserver des cyberattaques. Parrainée par le préfet de la Marne, la journée se déroulera le 21 mars 2025 de 8h30 à 17h30 au Centre des Congrès de Reims. L'événement « Cyber & Moi » réunira des experts en cybersécurité, des gendarmes, des professionnels. Au programme : Des tables rondes, animées par des experts dans le domaine de la cybersécurité et abordant des sujets divers autour de la prévention, l'hygiène numérique et la gestion de crise suite à une cyberattaque; et un Village Cyber : îlot de convivialité et stands des partenaires de manière à découvrir, rencontrer, et discuter les sujets de préoccupation (sécurité informatique, assurance...). La journée se composera de deux sessions (matin et après-midi) auxquelles les personnes intéressées pourront s'inscrire par le biais de la billetterie : <https://www.helloasso.com/associations/association-de-la-gendarmerie-champenoise/evénements/2eme-edition-journee-cyber-et-moi>

L'événement s'adresse à tous les chefs d'entreprise et/ou d'organisation publique. Pour de plus amples informations : communication-ggd51@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Numérique. La 5^e journée départementale de la donnée reprecise les applications pour les collectivités.

La data comme outil territorial



L'ouverture d'une journée d'échanges entre experts et élus autour de la gestion de la Data et de ses applications.

Mobilisation, dialogue et partage de connaissance autour de la data dans les décisions et politiques publiques. « La data est un levier incontournable pour optimiser la gestion du territoire, améliorer la

performance industrielle, renforcer la compétitivité des entreprises, accompagner les évolutions dans les secteurs tels que la santé, l'énergie, la mobilité, la data constitue un moteur essentiel du progrès », introduit Farouk Yalaoui, directeur

à la recherche de l'UTT. La 5^e journée départementale de la donnée s'est déroulée pour la première fois dans l'Aube à l'université technologique de Troyes. Organisée par DataGrandEst en collaboration avec la direction départementale des territoires de l'Aube, le Conseil départemental de l'Aube, Troyes Champagne Métropole et l'UTT, cette journée rassemble les experts, les acteurs de la transition numérique et les acteurs publics, élus et collectivités. Après Chat GPT en 2023 et avec DeepSeek un an plus tard, Farouk Yalaoui affirme que « le monde est en train de vivre une rupture technologique fondamentale. Que notre territoire s'y intéresse est une chance ». L'UTT intervient ainsi sur l'ensemble du cycle de vie de la donnée, de son acquisition à son exploitation, pour trouver des solutions innovantes pour anticiper et gérer les risques.

UNE AIDE AUX DÉCISIONS

Utile aux collectivités, la data notamment travaillée par

DataGrandEst est mise à leur disposition gratuitement. Elle conforte les décisions liées à l'occupation des sols avec des définitions de parcelles caractérisées par leur nature. La commune connaît ainsi les zones constructibles, inondables et peut mesurer les zones d'artificialisations nettes (ZAN).

TROIS PILIERS À RESPECTER

Pour Jean-François Hou, directeur départemental des territoires, il s'agit d'un « outil puissant pour éclairer nos décisions. Plus efficace, plus simple, plus économe. La donnée est omniprésente, mais au-delà de sa quantité, c'est sa pertinence et sa qualité qui est essentielle ». Insistant sur les trois piliers que la donnée doit respecter : la sécurité, l'éthique et la collaboration pour circuler de manière fluide entre les partenaires en respectant le cadre légal. Pour Nicolas Mennetrier, maire de Saint-Lyé et conseiller communautaire chargé de l'E-administration, des TIC/THD, « à Troyes Champagne Métropole,

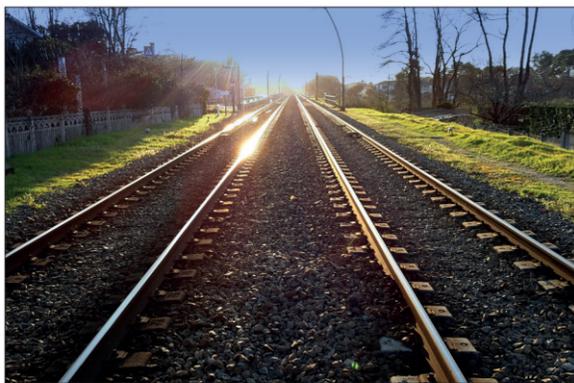
nous organisons des informations avec les entreprises sur les besoins en cybersécurité ». Pour autant, à la mairie de Saint-Lyé, l' élu se dit très en retard par manque de personnel, qui plus est, qualifié. « Je n'ai aujourd'hui aucune personne qui peut satisfaire le besoin, donc nous faisons appel à un prestataire extérieur ».

Quoi qu'il en soit, il faut prendre le train de la data, souligne Valéry Denis, conseiller départemental co-président de la commission cohésion-attractivité des territoires : « Nous sommes face à une révolution avec l'intelligence artificielle, mais c'est un peu comme l'électricité, au début, nous avons imaginé beaucoup de choses sans savoir à quoi cela allait réellement servir. Mais, rater une révolution industrielle, cela nous coûtera très cher ». Lors des tables rondes, l'agence Aube en Champagne Attractivité attestera l'intérêt de la donnée appliquée au tourisme. Le train de la data est donc pris en Région.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Transport

La SNCF investit 71 M€ pour le renouvellement de voies ferrées entre Laon et Reims



Depuis le 6 janvier 2025 et jusqu'au 30 août, un chantier d'envergure a débuté sur la ligne SNCF Laon-Reims, souvent empruntée par une trentaine de trains chaque jour. Bien que ces travaux puissent sembler discrets pour les usagers réguliers, ils sont essentiels pour garantir la performance de l'infrastructure et maintenir la sécurité des voyageurs. Les conditions de circulation répétées ont, en effet, causé l'usure progressive de la voie, d'où la nécessité de ces aménagements pour éviter incidents et désagréments.

Ce chantier, qui se déroulera chaque nuit de 22 heures à 5 heures, du lundi soir au samedi matin, mobilise le personnel de SNCF Réseau ainsi qu'un train usine, permettant de réaliser les travaux cinq fois plus rapidement que lors d'un chantier traditionnel. L'ensemble de la voie sera refait, avec remplacement des rails, des traverses et du ballast sur une distance de 43 km. L'opération, qui coûtera 71 millions d'euros à l'opérateur, implique la mobilisation de jusqu'à 500 personnes.

Le processus se déroulera en quatre phases : la première consistera à enlever le ballast (dégarnissage), suivie de la substitution des anciennes traverses en bois par des traverses en béton plus solides. Ensuite, le ballast sera de nouveau déversé, et enfin, un nivellement sera effectué pour ajuster la voie, afin que les rails soient prêts à supporter le trafic. Une vérification des traverses sera également réalisée pour garantir leur résistance face aux variations de température saisonnières.

Le chantier se déroulera en plusieurs étapes sur une durée de 8 mois. La phase préparatoire, comprenant le débroussaillage, l'assainissement de la voie et la réfection de la piste latérale, aura lieu jusqu'au 30 avril, durant laquelle le trajet entre Laon et Reims prendra 4 à 5 minutes de plus (jusqu'au 6 mai). Ensuite, jusqu'à la fin août, le renouvellement des composants des voies et des travaux sur treize passages à niveau seront réalisés. Entre le 19 mai et le 14 juin, la gare d'Amifontaine ne sera pas desservie, mais un système de cars de substitution sera mis en place.

Santé

Saint-Quentin : le centre hospitalier annonce un investissement exceptionnel de près de 16 M€

Dans un contexte de fortes tensions liées à l'épidémie de grippe, le directeur du centre hospitalier de Saint-Quentin, Christophe Blanchard, a tout de même dévoilé ses vœux, fin janvier. Et annoncé de grands projets pour l'année 2025. L'établissement prévoit en effet de poursuivre sa politique de développement et d'innovation. Le directeur a ainsi notamment annoncé un investissement exceptionnel de près de 16 millions d'euros, le plus important depuis plusieurs années. Cet investissement vise à améliorer et diversifier l'offre de soins afin de répondre aux besoins croissants de la population.

Parmi les projets les plus notables, l'arrivée de plusieurs nouvelles unités de soins. « La mise en place d'une unité cognitivo-comportementale, essentielle pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés, est une avancée majeure », a précisé le directeur. À cela s'ajoute l'ouverture d'une unité de soins palliatifs, renforçant ainsi l'expertise du centre dans ce domaine. Un projet ambitieux, celui d'un centre spécialisé dans la prise en charge des troubles liés à l'obésité, aura également une vocation départementale, servant de pôle de coordination et de promotion des bonnes pratiques en matière de santé publique. Enfin, une unité d'accueil mère-enfant, dédiée à la prise en charge des enfants en danger, sera mise en place dans le but de lutter contre toutes les formes de maltraitance et de violence intrafamiliale.

Ceci dit, malgré ces objectifs, le contexte financier reste préoccupant. Christophe Blanchard n'a pas manqué de souligner les difficultés liées à la situation nationale : « Les ministres de la santé changent fréquemment, ce qui rend les réformes de fond difficiles à mettre en place. La contrainte financière reste forte, notamment en raison de l'inflation qui a impacté les budgets des hôpitaux et des EHPAD.

Les augmentations salariales liées au Ségur de la santé, bien que nécessaires, n'ont pas été intégralement compensées par l'État, ce qui pèse lourdement sur la trajectoire financière des établissements. »

Énergie

La Capelle : un projet énergétique de 80 M€ va voir le jour

La commune de La Capelle se prépare à accueillir un ambitieux projet. Un investissement de près de 80 millions d'euros est en effet prévu par la société IB Vogt, spécialisée dans les infrastructures énergétiques, pour la construction d'un site de stockage d'électricité innovant. Ce projet sera implanté sur la zone d'activité située à la sortie de La Capelle, en direction d'Hirson. L'emplacement a été soigneusement sélectionné en raison de sa proximité avec un poste source électrique crucial pour le fonctionnement du site. Ce dernier permet de réinjecter l'énergie directement dans le réseau, évitant ainsi des coûts de raccordements élevés. Il offre un emplacement déjà bien équipé et facilement accessible, ce qui représente une opportunité idéale pour le projet.

Le site s'étendra sur trois hectares et comprendra une trentaine de cabines ressemblant à des conteneurs maritimes, dans lesquelles seront installées des batteries. Ces cabines seront ignifugées afin de confiner un éventuel incendie à une seule cabine, garantissant ainsi la sécurité en cas de défaillance. La capacité de stockage du site sera de 72 mégawatts, en faisant l'une des plus grandes installations de ce type dans la région des Hauts-de-France, où la plupart des infrastructures similaires ne dépassent généralement pas les 10 à 15 mégawatts.

Bien que ce projet ne génère pas directement des emplois (à l'exception de la maintenance régulière), il apportera des retombées fiscales substantielles pour la commune. La Capelle percevra des revenus locatifs en raison de la mise à disposition des trois hectares de terrain, ainsi que des taxes importantes, telles que la taxe foncière, la cotisation foncière des entreprises (CFE) et l'imposition forfaitaire sur les entreprises et réseaux (IFER). Ces recettes seront réparties entre la commune, l'intercommunalité et le Département, ce qui représente un soutien financier non négligeable pour une petite ville dans le contexte économique actuel.

GUILLAUME BOTTON

Numérique. La Dinguerie, entreprise spécialisée dans le conseil et la formation à l'IA (Intelligence artificielle) et fondée par Younes Belkharraf en 2023, lance son CFA. Première rentrée en septembre 2025.

La Dinguerie ouvre son école dédiée à l'IA et au no-code



Younes Belkharraf (premier plan), fondateur de La Dinguerie, entouré de ses partenaires de Studeria et de Nicolas Nicaise (Culture Patrimoine).

L'IA est désormais installée dans le paysage entrepreneurial : 33% des entreprises l'utiliserait. Et devant son influence grandissante, des sociétés se sont spécialisées dans sa formation. C'est le cas de La Dinguerie, fondée par Younes Belkharraf. « Les entreprises ont pris conscience que la technologie allait avoir un impact sur leur marché et leur fonctionnement. À La Dinguerie, nous sommes là pour les aider à effectuer la transition vers l'IA et prendre en marche cette révolution », indique le jeune trentenaire qui a démarré comme Chargé de projet chez Simplon Grand Est dans l'accompagnement des entreprises et des talents au développement de leurs compétences numériques. Former les entreprises à des méthodes, à prendre en compte les opportunités mais aussi leur donner les clés pour utiliser les innovations sont autant de services que proposent La Dinguerie qui a formé plus de 300 collaborateurs en 2024 et donner plus de 1 000 heures de formation. « Il y a encore des réticences concernant l'IA. Le défi est de conforter les entreprises qui ont franchi le pas et de lever les doutes

et appréhension des autres », insiste Younes Belkharraf rappelant que loin de supprimer des postes, il est annoncé qu'au niveau international, le recours à l'IA nécessitera la création de plus de 78 millions d'emplois, selon le Forum économique mondial (FEM) dans son rapport 2025 sur l'avenir de l'emploi. « Avec La Dinguerie, nous avons en effet expérimenté l'IA au service du business développement, des process internes ainsi que du marketing et de la communication, dans des secteurs aussi variés que le bâtiment, l'industrie, la communication ou encore le juridique ou l'immobilier. » Un engouement qui ne se dément pas, en témoigne le petit-déjeuner consacré à l'IA et co-organisé avec YSchool qui affiche complet, avec 40 personnes inscrites.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Pour se développer, La Dinguerie a fait appel à plusieurs nouveaux partenaires entrés au capital : Studeria, société spécialisée dans la formation et l'acculturation à l'IA basée à Paris, Bonjour World, spécialiste des langues et de la formation professionnelle, pour parti-

culiers et entreprises, en présentiel et à distance ainsi que le gestionnaire de patrimoine CP (Culture Patrimoine). Nicolas Nicaise, son fondateur, également membre des Business Angels de la Marne (BAMA) révèle avoir été frappé par « le sérieux, la rigueur et

l'audace » de Younes Belkharraf.

« Des entreprises avec des problèmes de croissance viennent nous voir et nous leur apportons une solution en combinant leur problématique avec la technologie. Je leur dis souvent : « la plus grande richesse que vous avez au sein de votre entreprise, ce ne sont pas vos actifs mais vos données ». La data, bien utilisée, apporte énormément de solutions », souligne le jeune entrepreneur. Avec quelque cas d'usage, celui qui a été consultant en formation et développement démontre comment bien utiliser l'IA : compte-rendu de réunion, générateur de documents et d'images, renseignements sur un prospect... « Grâce aux assistants, il est possible de gagner un temps considérable pour se concentrer sur les tâches à valeur ajoutée. »

FORMER LA JEUNESSE

Mais loin de se concentrer uniquement sur les entreprises, en 2025, Younes Belkharraf et La Dinguerie lancent un centre de formation pour apprentis, délivrant un diplôme certifié RNCP. « L'objectif est d'offrir une force supplémentaire aux entreprises du territoire en mettant à disposition des jeunes motivés et formés. » La formation d'un an, en alternance (un jour en école, 4 jours en entreprise) est accessible après le BAC et propose de développer des compétences en

automatisation des process, analyse prédictive des données, création d'applications internes et optimisation du marketing.

Quant au no-code, il consiste à savoir développer des logiciels (applications web ou mobiles) sans écrire de code informatique. « Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPCO et une prime à l'apprentissage de 5 000 € est distribuée aux entreprises de moins de 250 salariés et de 2 000 euros pour les entreprises de plus de 250 salariés. » Mais le CFA va plus loin. Afin que le jeune soit employable rapidement et de manière optimale, il propose en plus des « pack » pour des formations accélérées, dès le mois de juillet. « Un programme prépa de 150 heures de formation e-learning et coaching sera délivré en amont de la prise de poste puis un mentoring une fois par mois pourra aussi être activé », précise Younes Belkharraf. La FFB, la Mission locale de Reims, ainsi que des dizaines d'entreprises ont déjà fait confiance à La Dinguerie dans leur formation en IA. « Nous avons les entreprises et les organismes, maintenant, il ne nous manque plus que les jeunes à former. » La première rentrée s'effectuera en septembre 2025, avec un lieu choisi mais encore à valider.

NASTASIA DESANTI

TECHNOLOGIE : UN BACHELOR EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À L'UTT

Dispensée en trois ans après le bac, la formation en IA est le seul programme en France adossé à un pôle de recherche d'ambition mondiale. Il accueillera 24 étudiants à la rentrée. Des effectifs qui seront doublés chaque année. Avec un grade de licence (en cours d'accréditation), le Bachelor en IA se composera de plus de 600 heures dédiées au Machine Learning, Deep Learning, à l'IA et de 400 heures pour la programmation et le codage. « Cette formation professionnalisante, en prise directe avec les enjeux énergétiques, technologiques, réglementaires, sociétaux et éthiques permettra de former des talents immédiatement opérationnels, tout en intégrant les valeurs de responsabilité et de durabilité », déclare Frédéric Bertrand, chargé de mission pour la création du Bachelor IA de l'UTT.

Lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt du cluster

« IA HI ! Paris » qui regroupe les ténors de la recherche avec l'Institut polytechnique de Paris, le CNRS, l'INRIA et HEC, l'UTT dispose d'une enveloppe de 2 millions d'euros pour créer le Bachelor. Intégré à un cursus pluridisciplinaire, le parcours permettra à l'étudiant d'opter pour une spécialisation en troisième année dans le domaine de son choix comme la santé, les énergies renouvelables ou la finance. Il bénéficiera d'une immersion dans un environnement de recherche au plus haut niveau. Les inscriptions passent par Parcoursup pour les bacheliers ayant choisi la spécialité mathématique ou un diplôme équivalent reconnu. Le Bachelor IA ouvre l'accès à de nombreux métiers comme assistant data scientist, développeur IA ou de Machine Learning, Data Analyst, de développeur d'assistants personnalisés (Chatbot), ou de NLP (Natural Language Processing).

MBP

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur
matot-braine.fr

Consommation. Après le drive fermier ouvert en 2019 à Vouziers (Ardennes) l'association porteuse du projet vient de se doter de 146 casiers automatisés, regroupant les produits de 19 producteurs. Une offre très variée qui vient promouvoir les productions locales.

Ouverture du plus grand drive fermier automatisé des Ardennes



Le drive automatisé répond à un double objectif : soutenir l'économie locale et offrir aux consommateurs une alimentation produite en circuit court.

C'est juste avant le covid, en 2019, que le projet de drive fermier de Vouziers a vu le jour. Un calendrier qui finalement est venu soutenir une demande des habitants souhaitant consommer local. Le principe est simple : on commande sur internet sur www.drive-fermier-vouziers-08.fr du mercredi matin au mardi soir de la semaine suivante et on vient récupérer son colis le jeudi après-midi.

Seulement le créneau est peu flexible et malgré un vrai engouement, la demande est telle que l'asso-

ciation de producteurs - qui, de sept membres à la création, sont passés à 19 aujourd'hui - décide de développer encore le projet. Un terrain est acheté au 57 rue Gambetta à Vouziers, des modules sont montés et des casiers réfrigérés installés. « Pour la partie drive, nous fonctionnons aussi avec de la livraison en collaboration avec le FJEPSC association sociale qui fait aussi de l'insertion », explique Julien Saint Sevin, président de l'association et pisciculteur à Saint-Morel. Ce dernier vend d'ailleurs une petite partie de sa production au sein du drive

fermier. « J'ai racheté une ancienne pisciculture en 2015 avec comme spécificité d'être le seul élevage de sandre en France en bassin et circuit fermé, ce qui constitue un vrai défi technique. Notre cœur de métier est l'élevage de juvéniles que nous revendons ensuite dans toute l'Europe », explique-t-il. En vente directe, Julien Saint Sevin propose des filets de sandre et de truite fumée, « la truite provenant d'une forte demande ». « Dans notre pisciculture, les traitements chimiques et les antibiotiques sont proscrits. À cela, un traitement des effluents est appliqué pour l'entretien et la durabilité du site », précise-t-il.

146 CASIERS ACCESSIBLES

Du poisson *made in Ardennes* est donc disponible au drive tout comme de la viande. Cécile Malvaux est productrice de viande bovine à Sugny. Elle ne fait que de la vente directe, à la ferme ou sur les marchés, et sa présence au drive fermier a multiplié ses ventes par deux. L'éleveuse s'est investie dans le drive dès sa création. « Au départ, il a fallu aller chercher des subventions, car sans elles, le projet n'aurait jamais vu le jour. Sur les 100 000 euros d'investissement en 2019, 80% ont ainsi été pris en charge par le Fonds européen Leader. » Après quatre années de fonctionnement, la demande est allée croissante et l'année dernière, fort d'un groupe de producteurs conséquent, il a été décidé

d'étendre les services du drive fermier en ajoutant 146 casiers accessibles 24h/24. Avec 500 produits référencés, ce sont environ 150 produits qui sont disponibles en libre-service chaque semaine. Yaourts, œufs, confitures, fruits et légumes mais aussi savons sont ainsi disponibles à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit. Carine Delmas vend pour sa part des confitures sous sa marque Gonelle à Suc' avec des parfums très originaux à base de baies, de plantes, de fleurs mais aussi de bière ou de whisky ! Distribuée dans plus de 40 points de vente, elle vient alimenter le drive fermier chaque semaine, avec de nouvelles propositions.

Ce projet de casiers flexibles a quant à lui nécessité un nouvel investissement de 220 000 euros. Or le Fonds Leader n'a cette fois suivi qu'à 25%... Il a donc fallu trouver d'autres subventions, car l'idée était aussi d'embaucher une salariée à mi-temps pour gérer les stocks, entretenir les machines, renseigner les clients... Les producteurs sont alors allés frapper à plusieurs portes. Au final, la Région Grand Est les a appuyés dans leur projet avec un montant de 17 500 €, quand la Chambre d'Agriculture a participé au titre du Plan de Relance à hauteur de 57 600 €. La Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A) mais aussi le Crédit Agricole et Groupama, ont abondé respectivement à hauteur de 5 000 €,

1 000€ et 800€... « Nous producteurs, portons avec notre association Cœurs fermiers d'Argonne, 109 625 € », précise ainsi Julien Saint Sevin qui invite les producteurs qui le souhaiteraient à rejoindre le drive, à condition de respecter « l'éthique et les valeurs du groupe ». « Notre but n'est pas de faire de l'agent à tout prix, mais que les producteurs puissent vivre le mieux possible de leur travail », insiste Carine Delmas, qui rappelle que le drive est entièrement géré par les producteurs et pas par un privé. Avec 25 à 40 clients par jour, le drive fermier se porte bien et dépasse les 170 000 euros de chiffre d'affaires à l'année, objectif déterminé par l'étude économique commandée par l'association au CEGAR (Association de Gestion et de Comptabilité spécialisée dans les projets d'installation collective). « L'association est là pour faire vivre les fermes, ce qui ne nous empêche pas d'avoir encore des projets dans les cartons », poursuit l'éleveuse. Ainsi, une des prochaines étapes serait d'ajouter de nouveaux casiers (car il y a de la place dans le local et de la demande), mais aussi une partie pour les surgelés. Autre objectif, celui d'installer des panneaux photovoltaïques, afin de réduire la facture d'électricité en misant sur l'autoconsommation collective ainsi qu'un raccordement à l'eau courante.

NASTASIA DESANTI

Logement. Le gros coup de froid sur l'ensemble des dépenses publiques a conduit le Département de l'Aisne à prévoir le gel des aides qu'il apportait aux investissements immobiliers.

L'OPAL se réorganise face aux difficultés de financement

L'OPAL (Office public de l'habitat de l'Aisne) a un nouveau directeur général depuis cet automne. Éric Dourlen a pris ses fonctions cet automne, en provenance de Clermont-Ferrand où il occupait un poste identique. Auparavant, ce picard de naissance avait passé vingt ans chez Clésence, autre grand bailleur social axonais jusqu'à en devenir le secrétaire général. Il a saisi cette opportunité de revenir dans sa région d'origine. Son prédécesseur, Thierry Mérat, n'avait été nommé qu'en avril dernier. Cette rotation rapide est sans doute le signe des difficultés de gestion que rencontre l'office départemental, comme nombre de structures semblables.

L'OPAL dispose d'un parc de 13 600 logements, à peu près stable

depuis sa fusion avec l'OPH de Laon en 2019, gérés par 230 salariés. Il partage le secteur du logement social dans l'Aisne avec deux grands opérateurs régionaux, Patrenord, son homologue du département voisin, et Clésence, organisme paritaire issu du monde de l'entreprise. Mais il est le moins bien loti des trois. Pour des raisons historiques, il est davantage implanté dans le nord et l'est du département, moins favorisés que le sud et l'ouest. De fait, la demande y est moins forte, les loyers un peu plus bas et le parc un peu plus ancien.

UNE SITUATION DÉLICATE

Un rapport de la Cour des comptes, publié il y a deux ans, avait, tout en faisant des reproches mineurs sur la

gestion de l'OPAL, relevé la situation objectivement délicate dans laquelle il se trouvait. Il souligne en particulier les pertes de revenus dues à des taux de rotation et surtout de vacance des logements plus importants que la moyenne. S'ajoute à cela un volume d'impayés plus élevé qu'ailleurs, évalué dans ce rapport à plus de 16 M€ en 2020, en augmentation moyenne de 15 % par an.

La conjoncture présente n'arrange rien. Pour compenser la baisse de l'APL (Aide personnalisée au logement) depuis 2018, le gouvernement a instauré la RLS (Réduction de loyer solidarité) mise à la charge des bailleurs sociaux. Celle-ci représente grosso modo 60 euros par mois et par logement concerné. Tout récemment, le gros coup de froid sur

l'ensemble des dépenses publiques a conduit le département à prévoir le gel des aides qu'il apportait aux investissements immobiliers. L'OPAL avait ainsi bénéficié de plus de 5M€ entre 2017 et 2021.

UN PARC EN PARTIE INADAPTÉ

Cette situation difficile impacte directement la capacité d'autofinancement de l'OPAL et au-delà de financement de ses réalisations. Cela tombe d'autant plus mal qu'il a prévu un vaste plan décennal pour rénover son parc de logements qui s'avère en partie inadapté à la demande. Compte tenu des coûts (loyers et charges), celle-ci s'oriente souvent vers des habitations plus petites et mieux isolées.

Pour y faire face, l'Office a donc

recours à l'emprunt.

Il a bénéficié, auprès de la BEI (Banque européenne d'investissement), de 26 M€ de prêts à partir de 2019 et utilisables jusqu'en 2025. Pour la suite, les dirigeants de l'OPAL, son président, Freddy Grzeziczak, élu municipal et départemental de Saint-Quentin, et son nouveau directeur général, ont obtenu de la Banque des Territoires, un prêt supplémentaire de 15 M€. A charge pour Eric Dourlen de « piloter finement les réalisations », suivant le conseil du rapporteur de la Cour des comptes, afin d'améliorer la situation de l'Office tout en veillant à « adapter son niveau d'ambition à ses capacités financières annuelles ».

FLORENT LECLERCO

Start-up. La start-up carolomacérienne fabrique des bougies et parfums d'intérieur qu'elle écoule en France, en Europe et en... Chine. Ces produits allient esthétique, innovation et respect de l'environnement.

Parfum(s) de réussite pour Cobalt



L'équipe de Cobalt, constituée de Jade Maizières, Julien Guillaume et Laurine Boubet, a été lauréate du Réseau Entreprendre en décembre 2023.

Après avoir été incubée un peu plus d'un an à Rimbaud Tech' en tant qu'industrie créative innovante, la société Cobalt créée en octobre 2023, a pris récemment ses quartiers dans ses propres locaux. C'est là, dans un bâtiment d'une superficie de 100 m² où elle a installé ses bureaux et un atelier, que cette manufacture conçoit à partir de matières premières natu-

relles des bougies parfumées, des diffuseurs à bâtonnets ainsi que des vaporisateurs d'ambiance qu'elle commercialise depuis juin 2024 sous la marque Lumen. « Nos produits aux fragrances uniques, élaborées à Grasse, capitale mondiale du Parfum, n'ont d'impact ni sur la santé, ni sur l'environnement. Nos formulations permettent une combustion parfaite des bougies et une

diffusion optimale des parfums », indique Julien Guillaume, 36 ans, fondateur et dirigeant de cette start-up accompagné de Jade Maizières, chargée du développement commercial et de Laurine Boubet, directrice artistique. « Nos produits ne présentent aucun danger pour l'humain, les animaux et l'environnement. Chaque bougie est ainsi réalisée en cire de soja 100% végétale sans OGM et végan. Ils brûlent de manière propre et uniforme, sans suie, ni fumée. Leurs verres, élégants et esthétiques sont, par ailleurs, fabriqués en France par la verrerie ancestrale La Rochère. Nous valorisons aussi l'upcycling avec des recharges ou des kits clés en main pour prolonger le cycle de vie de nos bougies et parfums », ajoute le créateur qui vit un véritable virage professionnel puisqu'il a été durant plusieurs années, chef d'entreprise dans le digital comme gérant de la société carolomacérienne JGC puis co-fondateur de l'agence « Un zéro un ».

UN CONTRAT DE DISTRIBUTION AVEC UN IMPORTATEUR CHINOIS

En l'espace de sept mois, la

marque Lumen est déjà distribuée dans treize points de vente en France et en Europe ainsi que sur l'ensemble du territoire chinois suite à un contrat de distribution exclusif signé avec un acteur local importateur de produits made in Ardennes.

« Cette percée en Asie vient du fait que nous vendons des parfums exclusifs et innovants, offrant un niveau de qualité plus élevé et avec un positionnement commercial plus accessible que les grandes marques », détaille Julien Guillaume, persuadé que sa start-up est promise à un essor important dans les prochaines années. « En Chine, nos parfums artisanaux représentent une vraie valeur ajoutée en symbolisant le savoir-faire et l'art de vivre à la française. »

Visant dès cette année un chiffre d'affaires de 200 000 euros, la fabri-

cant carolomacérien accompagné, depuis janvier 2024 par Bpifrance, a l'objectif de vendre 10 000 unités en 2025. Mais Julien Guillaume

se projette déjà plus loin. « D'ici 2028, nous prévoyons de créer 200 points de distribution en France, d'être présents dans toutes les capitales européennes et d'atteindre une production annuelle proche de 80 000 unités. »

Sachant que derrière chacun de ses produits il y a un être humain, et que le futur parc machine sera semi-automatisé, cette manufacture de parfums est appelée à embaucher une vingtaine de personnes. Cobalt a récemment organisé une journée portes ouvertes pour gagner de la visibilité et faire savoir qu'il assurait sur place la vente en direct de ses produits.

PASCAL REMY

SUPER BONUS

-40%* SUR LES CITROËN Ë-BERLINGO ET Ë-JUMPY

*Sur liste de véhicules disponible, voir conditions en concession




Visuel non contractuel.

IMAGINEZ L'ÉLECTRIQUE AU PRIX DU THERMIQUE !*

NOUVEAUX Ë-BERLINGO ET Ë-JUMPY CHEZ CITROËN REIMS, ÉPERNAY ET CHARLEVILLE

*Voir conditions de l'offre en concession Autobernard Citroën Reims et Épernay. Citroën Reims : 6 Rue Léna Bernstein, 51100 Reims 03 26 50 67 67 Citroën Épernay : Rue de Reims, 51530 Dizy 03 26 55 58 11 Citroën Charleville : ZAC de La Croisette, Chem. de la Croisette, 08000 Charleville-Mézières 03 24 56 86 40. Sous réserve de stocks disponible en concession. Sur liste de stock disponible.

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

CITROËN REIMS - 6 rue Léna Bernstein, 51100 Reims - **03 26 50 67 67**

CITROËN ÉPERNAY - Rue de Reims, 51530 Dizy - **03 26 55 58 11**

CITROËN CHARLEVILLE - ZAC de La Croisette, Chem. de la Croisette, 08000 Charleville-Mézières - **03 24 56 86 40**



**auto
bernard**
by groupe Bernard

Services. Acteur de la signature électronique, Lex Persona change de nom pour renforcer son positionnement de prestataire de services de confiance qualifié.

Goodflag désinhibe Lex Persona qui change de nom



David Coridun, directeur général et François Devoret, président, dévoile la nouvelle identité de Lex Persona qui devient Goodflag.

Lex Persona s'affranchit et devient Goodflag. Une nouvelle marque pour amorcer le nouveau positionnement de l'entreprise qui passe d'éditeur de logiciel à opérateur de services de confiance. « Nous avons une position d'expertise française, un niveau d'audit le plus élevé en Europe avec les standards les plus élevés et nous ne nous interdisons pas de proposer notre expertise

hors de nos frontières », annonce David Coridun, le directeur général. « Nous allons arrêter d'être timides, notre technologie n'a pas de frontières en Europe ».

Le spécialiste aubois de la signature électronique reconnu à l'échelon européen pour son expertise veut protéger les utilisateurs de la fraude ou l'usurpation d'identité grâce au déploiement de la

signature électronique qualifiée. « Il y a juste une précision importante : quand nous parlons de prestataires de services de confiance, ce sont les services qui sont de confiance, pas le prestataire. Goodflag est prestataire de services de confiance... de confiance ! », précise François Devoret le fondateur. « Parce que nous avons des qualifications, des certifications, nous sommes qualifiés par des certificats ISO 27001, nous possédons une infrastructure souveraine, notre propre Data Center avec notre propre système, etc. »

ANTICIPER L'ORDINATEUR QUANTIQUE

L'entreprise, qui clôtura avec un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros en 2024, vient d'ouvrir son capital à ses salariés. Elle projette à moyen terme une levée de fonds de plus d'un million d'euros pour renforcer le développement des produits et des technologies et innover en permanence. Il s'agit notamment de travailler, d'une part, sur la scalabilité de l'offre pour répondre au plus grand nombre et, d'autre part, de se préparer à la puissance de l'ordinateur quantique. Celui-ci ne fera qu'une bouchée du chiffrement généré par l'algorithme cryptographique asy-

métrique RSA actuellement utilisé pour chiffrer les données confidentielles. Un long travail de tests et d'implémentation pour basculer en cryptographie post-quantique sachant résister aux ordinateurs quantiques se met en place pour être prêt au basculement.

Goodflag, qui compte 40 salariés dont 15 personnes en développement et en production, renforcera également ses équipes de 20 nouveaux talents tant techniques que commerciaux pour exporter la solution. « En R&D, nous avons ces

deux axes de travail avec la scalabilité et cryptographie post-quantique. Nous n'avons pas le couteau sous la gorge », poursuit François Devoret, « nous avons nos solutions et nos clients. Mais, nous nous y préparons ». Goodflag entend bien poursuivre sa croissance pour atteindre un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros à quatre ans, mettre un pied en Europe et devenir le leader français de la signature électronique.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Goodflag, pour une signature électronique de confiance.

Santé. La formation au nursing fait l'objet d'une reconnaissance avec une fiche RS qui complète une formation initiale des soignants.

Hantone et les bons gestes de soins aux personnes âgées



Toucher les personnes âgées, un moyen de les rassurer pour faciliter les soins.

Hantone a déjà formé 80 soignants selon sa méthode destinée aux soins de nursing pour les personnes âgées et fragiles avec une pratique fondée sur le toucher et

la manipulation bienveillante des personnes âgées. « Les personnes vivent de plus en plus vieilles. Lorsqu'elles arrivent en établissement de type Ehpad, elles sont de plus en plus fragiles et dépen-

dantes, souvent en fauteuil roulant. Les soignants sont donc confrontés à plus de personnes très dépendantes et moins de soignants pour s'en occuper ». Après plus d'un an de montage et de validation, la formation de « pratique des techniques de toucher sensoriel lors des soins de personnes dépendantes » est certifiante dans le cadre d'une fiche RS (répertoire spécifique), et vient donc en complément d'un diplôme antérieur, pour un soignant qui souhaite se spécialiser. La formation est désormais référencée par les OPCO et les organismes comme France Travail. Elle se destine notamment aux soignants qui veulent réorienter leur carrière. « Ceux qui désirent retrouver un côté plus humain à leur métier, donner du sens à leur vie ».

LE RESPECT DE LA PERSONNE AU CŒUR DE LA FORMATION

La pratique de géronpraticien psychocorporel initiée en 2016 par Eric Girardot a été requalifiée sous la dénomination de géronpraticien SCBE, c'est-

à-dire soins de confort et de bien-être. « Là où il fallait deux ou trois personnes, maintenant, une seule peut s'occuper du résident. Le soignant doit être là pour prendre soin de lui lors d'une toilette, lors d'un repas, pour que le résident ne se sente pas agressé. Il sent que le soignant est là pour lui. Les personnes sont souvent crispées, sur la défensive et parfois même, donnent des coups. Avec une attitude et des gestes différents, une façon de travailler différente, les soignants ont même la participation des résidents ». Une pratique qui conditionne positivement les personnes pour toute la journée et offre de la qualité de vie au travail pour les soignants. Certes, la méthode demande plus de temps (15 minutes de plus pour une toilette pour mettre la personne en confiance) mais nécessite moins de soignants pour ces soins.

Désormais à Troyes et à Marseille, Eric Girardot, implanté dans les locaux de la Technopole, souhaite développer des formations en Martinique et Guadeloupe. Il vise aussi les écoles d'infirmières, les groupements

d'Ehpad pour procurer une meilleure qualité de vie aux personnes âgées. « Hantone est la seule structure nationale à avoir une certification dirigée vers le personnel soignant via la fiche RS. C'est nécessaire de cadrer la prise en soin des personnes fragiles, et il faut être vigilant. Je ne veux pas être associé à des pratiques qui dévient de ce que je propose ».

Alors, ce praticien en haptonomie, relaxologie et réflexologie, diplômé RNCP, déploie ses formations avec des salles mises à disposition dans des Ehpad, dont celui de Sainte-Bernadette à Troyes. « Les stagiaires peuvent ainsi mettre en pratique leurs acquis auprès des résidents ». Hantone ne souhaite pas se limiter à la formation et Eric Girardot travaille à une centralisation des services dédiés aux personnes dépendantes et à une mise en réseau des intervenants via une plateforme qui garantira le sérieux des prestations proposées.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Justice. À l'occasion de l'audience solennelle du Conseil de Prud'hommes de Charleville-Mézières, la présidente sortante Sandrine Parizel a passé le relais à Loïc Gobé.

Conseil des Prud'hommes : le jeu de l'alternance



Loïc Gobé reprend le rôle de président du Conseil des Prud'hommes de Charleville-Mézières.

Avant le passage de témoin, Sandrine Parizel retrace l'activité judiciaire de l'année 2024 « marquée par la dissolution de l'assemblée nationale et l'annonce d'un plan d'austérité qui ne sera pas sans impact pour les salariés, les privés d'emploi et les retraités ». Elle a d'ailleurs rappelé les plans de licenciements de Walor à Bagny-sur-Meuse et Vouziers, d'Agi-

node à Vrigne-aux-Bois et de CAPSAM BP à Charleville-Mézières. « Dans cette période, les conseils de Prud'hommes ont un rôle majeur à jouer pour préserver les droits des travailleurs licenciés », dit Sandrine Parizel en fustigeant les conséquences du barème Macron sur les licenciements dépourvus de cause réelle et sérieuse. « Le constat est sans appel : ce barème a diminué le mon-

tant des dommages et intérêts alloués aux salariés en réparation du préjudice subi. Il ne prend en considération que l'ancienneté, sans tenir compte de la situation sociale, économique et familiale du salarié ».

317 AFFAIRES NOUVELLES

En ce qui concerne la situation des greffes, celle-ci s'est détériorée depuis leur fusion. « Ce manque de personnel n'est pas sans impact sur la charge de travail du personnel affecté et pour les conditions d'exercice des Conseillers Prud'homaux. Nous devons exiger haut et fort plus de moyens pour rendre la justice avec des personnels de greffe en nombre suffisant ».

Malgré ces problèmes, le Conseil des Prud'hommes a audiencé 230 affaires, 15 ont fait l'objet d'une conciliation totale. Le Bureau de Jugement a pris en charge 265 affaires avec un recours au juge départiteur dans 27 affaires. La formation de référé connaît une augmentation de 19% de nouvelles affaires. Toutes sections confondues, 317 affaires nouvelles ont été enregistrées par le Conseil. Sur 315 jugements toutes sections confondues (référé compris), 145 ont fait l'objet

d'un recours en appel. « Ce taux bien qu'élevé demeure toujours en dessous de la moyenne nationale et ne remet pas en cause la qualité des décisions rendues ». Avec 390 affaires terminées au cours de l'année 2024 contre 246 en 2023, cette hausse traduit le bon fonctionnement de la juridiction. Le délai moyen de jugement (référé compris) est de 21,4 mois. « Notre juridiction peut être satisfaite de son bilan au regard des moyens humains et matériels qui lui sont alloués », conclut la nouvelle vice-présidente.

RÉFORMES À VENIR

Loïc Gobé rappelle quant à lui les importantes réformes introduites par le ministère de la Justice qui entreront en application dès 2026 et auront un impact significatif sur le fonctionnement des Conseils. À savoir : une limite d'âge pour les fonctions de conseil prud'homal et la baisse du nombre de mandats consécutifs. « Cela promet un grand renouvellement tout en risquant de restreindre la transmission d'une expertise précieuse acquise par nos conseillers les plus expérimentés. Il faudra veiller à ce que ces réformes ne fragilisent pas cette dynamique essen-

tielle ».

Autre disposition d'importance : tous les conseillers auront dorénavant l'obligation de remplir une déclaration d'intérêts. « Une démarche qui s'inscrit dans une logique de transparence et d'éthique qui vise à renforcer la confiance des justiciables dans notre juridiction. Elle permet de prévenir tout conflit d'intérêts et de garantir une impartialité totale dans nos décisions ». Enfin, la loi veut renforcer la formation initiale et continue des conseillers prud'homaux. Une meilleure maîtrise des questions de droit, de procédure et de déontologie étant essentielle pour répondre aux attentes croissantes des justiciables et pour améliorer la qualité des décisions.

« En résumé, poursuit Loïc Gobé, les objectifs affirmés de cette réforme vont clairement dans la voie de la réduction des délais de traitement des affaires. Nous savons que la lenteur des procédures est souvent une source de frustration pour les justiciables. Il est donc de notre devoir de tout mettre en œuvre pour garantir une justice rapide, tout en maintenant la qualité et l'équité de nos décisions ».

PASCAL REMY

Culture. Les Petits Comédiens de Chiffons et l'Institut International de la Marionnette, deux associations phares des arts de la marionnette dans le monde, se sont fondues en une seule et même entité en début d'année 2025 pour laisser la place au Pôle International de la Marionnette-Jacques Félix.

Un Pôle International de la Marionnette Jacques Félix créé à Charleville-Mézières



Les équipes des Petits Comédiens de Chiffons et de l'Institut International de la Marionnette, réunies dans le Pôle International de la Marionnette Jacques Félix.

À u 1^{er} janvier 2025, grâce au dialogue de leurs administrateurs respectifs, les Petits Comédiens de Chiffons (compagnie artistique de Jacques Félix, support de spectacles de marionnettes, fondée en 1948) et l'Institut International de la Marionnette (créé en 1981, 20 ans après le festival par Jacques Félix) se sont regroupées en

une seule et même entité : le Pôle International de la Marionnette Jacques Félix. « Cet outil unique au monde va renforcer encore Charleville-Mézières dans son rôle de capitale mondiale de la marionnette. C'est une très bonne chose pour toute la communauté marionnettiste car l'ensemble des activités portées par l'institut et le festival sont absolu-

ment complémentaires », s'enthousiasme Pierre-Yves Charlois qui a piloté durant deux ans et demi ce rapprochement et dirigera cette nouvelle entité englobant 100 salariés permanents, 600 bénévoles plus une centaine de techniciens intermittents pendant la préparation et la durée du festival mondial.

La reconnaissance progressive, par le ministère de la Culture et les collectivités territoriales de la structuration récente de la filière des arts de la marionnette a aidé à la recomposition de son paysage.

La cohabitation à Charleville-Mézières de deux structures motrices d'une même filière, parfois partenaires mais néanmoins distinctes malgré leur fondateur unique suscitait des interrogations.

Le rapport sur la situation des deux maisons, commandé en 2021 à Frédéric Maurin par Roselyne Bachelot ministre de la Culture et rendu en mai 2022, concluait ainsi : « Il faut redonner du sens et une ambition nouvelle à la présence de la

marionnette à Charleville-Mézières, voici l'enjeu pour les années à venir. D'une part pour la filière marionnette et d'autre part pour sécuriser et pérenniser ces formidables aventures qui pourraient ensemble devenir des institutions majeures du paysage culturel de demain ».

UNE FUSION AU SERVICE DE L'ART ET DU TERRITOIRE

Le ministère de la Culture et les collectivités territoriales partenaires - la Région Grand Est, le Département des Ardennes, l'Agglomération Ardenne Métropole et la Ville de Charleville-Mézières - ont alors proposé aux Petits Comédiens de Chiffons et à l'Institut International de la Marionnette de se réunir en un seul établissement.

Une fusion qui, selon le comité de préfiguration, devait se traduire par le prolongement et l'amplification des projets. Ce que confirme Pierre-Yves Charlois : « Dorénavant, on va servir beaucoup mieux toutes les composantes de la chaîne

de valeur de la filière marionnette. Des artistes aux chercheurs en passant par les étudiants et le public. Par ailleurs, et au regard de ce dont disposent ces deux entités, à savoir les collections patrimoniales le bâtiment et les différentes salles de l'ENSAM, nous allons pouvoir imaginer de nouvelles actions au service de la discipline et du territoire ».

Aux commandes de cette nouvelle structure on trouve à côté de Pierre-Yves Charlois, Gauthier Bazelle en tant que directeur adjoint. Ce binôme pourra s'appuyer sur l'expertise des vice-présidents, Géraud Spire et Philippe Choulet, anciens présidents de l'Institut International de la Marionnette et des Petits Comédiens de Chiffons. La présidence de ce pôle international sera assurée par Frédéric Maurin, qui est actuellement à la tête du centre national de la marionnette de Paris après avoir précédemment dirigé celui de Vendôme.

PASCAL REMY

Patrick Martin : « On ne joue pas avec l'économie »

Entreprise. Dans un entretien accordé à l'association ResoHebdoEco, qui regroupe 26 titres de presse économique régionaux, le Président du Medef se dit préoccupé par le fossé grandissant entre le débat politique et les réalités économiques dans notre pays.

Patrick Martin, vous avez, dites-vous, une double lecture de l'année qui vient de s'écouler. Quelle est-elle ?

« Une première plutôt positive. L'objectif de croissance défini par le gouvernement (1%) est atteint et nous situe plutôt en tête du peloton européen. Dans le même temps, le marché de l'emploi a tenu si nous raisonnons sur l'année. Mais nous avons aussi vu, au fil des mois, plusieurs indicateurs se dégrader. Nous avons un énorme 'warning' sur l'investissement des entreprises (-3,5%). Rien que pour tenir la cadence de neutralité carbone à l'horizon 2050, il devrait s'élever à 40 milliards d'euros de plus chaque année. Pour cela, l'investissement global devrait progresser de plus de 10% or ce n'est pas le cas. Et l'origine n'est pas le financement - les banques françaises ont augmenté leur crédit aux entreprises en valeur absolue - mais le manque de confiance dans l'avenir. La dissolution a été un coup de tonnerre pour tout le monde, les dirigeants en particulier. Nous aimons le risque, mais pas l'incertitude. Il est très clair que, compte-tenu de la confusion qui règne dans le paysage politique, beaucoup d'entre nous ont suspendu investissements et recrutement, ce qui pèse sur la croissance. Dès le mois d'août, j'ai alerté sur la situation en annonçant une récession au quatrième trimestre et une détérioration de l'emploi. Il faut urgemment que les politiques prennent conscience de la situation économique qui devient de plus en plus inquiétante ».

Et génère la dégradation conjoncturelle actuelle ?

« Il y a une dégradation conjoncturelle générale qui s'est confirmée au fil des mois, particulièrement pour les filières construction, automobile, industrie, et leurs métiers périphériques. Sous l'effet direct de décisions politiques inappropriées, tant au niveau de la France que de l'Europe (excès de réglementation, suppression ou non des moteurs thermiques...), nous avons 'sagouiné' ces secteurs. Seuls 250 000 logements ont été mis en chantier comme... en 1953 où l'on comptait 25 millions d'habitants en moins. De façon moindre, le bloc énorme de la consommation courante a souffert. L'effet facial lié à l'inflation a masqué la baisse des volumes car les chiffres d'affaires progressaient. Et maintenant que nous n'avons plus le cache-misère



Patrick Martin : « La stabilité gouvernementale et sociale a un prix, mais il ne faut pas qu'il soit excessif, or ce qui se dessine dans le cadre des projets de loi de finances est plus que préoccupant ».

de l'inflation, nous voyons que la consommation courante, y compris alimentaire, n'a pas redémarré. Par ailleurs, des secteurs comme le digital ou l'ingénierie qui enregistraient une bonne progression en 2024, affichent désormais un ralentissement assez marqué.

taille d'entreprise plus importante (les effectifs touchés ont progressé de 25%).

Nous étions sur une bonne dynamique depuis cinq ans : la France était le pays le plus attractif d'Europe en matière d'investissements directs étrangers, d'implantations

en matière de fiscalité. Clairement cette dynamique s'est interrompue. »

Mais là n'est pas votre seul motif d'inquiétude...

« Nous sommes effectivement très inquiets sur l'état des finances publiques et les 1 000 milliards d'accroissement de la dette sur les quatre dernières années dont 50 % s'expliquent par le déficit des retraites. La stabilité gouvernementale et sociale a un prix, mais il ne faut pas qu'il soit excessif or ce qui se dessine dans le cadre des projets de loi de finances est plus que préoccupant. Les entreprises vont supporter l'essentiel de l'effort. Soyons clairs : ce n'est pas l'effort en lui-même qui nous pose problème, mais sa charge (13 milliards d'euros de plus, via la surtaxe de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises, le taux sur les bénéfices qui va monter à 35 %...). Nous sommes préoccupés par le fossé grandissant entre le débat politique et les réalités économiques.

Nous avons par ailleurs déjà augmenté la contribution des entreprises de 0,15 à 0,25% de la masse salariale cette année pour faire face aux engagements de l'AGS (NDRL régime des garanties de salaires, qui prend en charge la rémunération des salariés dans les entreprises en procédures collectives). C'est le régime le plus favorable d'Europe. Nous assumons nos responsabilités. »

Quid de la réouverture du dossier retraites ?

« Elle nous inquiète. Nous ne sommes pas indifférents au mau-

socials sont à bout de souffle et ne se financent plus. Donc soit démocratiquement nous convenons que nous allons dégrader les prestations sociales, soit nous nous donnons les moyens de les maintenir dans la durée, ce qui impose de rééquilibrer financièrement ces régimes.

Nous sommes sous surveillance de l'Europe et des marchés financiers. La dette publique française est détenue à 54 % par des investisseurs étrangers qui peuvent partir du jour au lendemain. Les mépriser, c'est jouer avec le feu. La retraite, c'est un déterminant. Le risque d'un 'collapse' (effondrement) financier n'est pas nul. Nous allons probablement nous prêter au conclave, mais nous serons très alarmistes sur l'impératif d'équilibrer durablement ces régimes qui ont un impact sur le taux d'emploi et la croissance dans le pays. Il faut tout faire pour éviter un scénario à la grecque avec des baisses de 30% pour les retraites ou de 20% pour les salaires. Or les choix politiques courageux sont quasiment impossibles à prendre dans le contexte politique actuel. C'est notre grande inquiétude. »

Niveau international, il semblerait que nous rentrions aussi dans une grande période d'incertitude ?

« À travers le budget présenté en France, nous allons complètement à contresens de ce que font quasiment tous les autres pays alors que l'Europe est en train de décrocher par rapport aux États-Unis et même la Chine. Plutôt que de prendre des mesures d'économie structurelle de dépenses publiques, le gouvernement va altérer les performances des entreprises et l'attractivité de la France. Nous ne sommes pas dans un monde fini et stable, mais compétitif. Les entreprises étrangères emploient 2,5 millions de salariés dans l'Hexagone et, globalement, 20% des salariés français travaillent directement ou indirectement pour l'exportation. Cela aurait donc des effets très lourds si le commerce international se dégradait, notamment via l'établissement de barrières douanières. Mais ce qui se passe aujourd'hui aux États-Unis n'est que l'amplification de ce qui se passait déjà sous le mandat de Joe Biden et lors du premier mandat de Donald Trump. »

« La dette publique française est détenue à 54 % par des investisseurs étrangers qui peuvent partir du jour au lendemain. Les mépriser, c'est jouer avec le feu. »

Quant à l'augmentation des défaillances (plus de 67 000 en 2024 soit un niveau supérieur à 2009 et à 2010-2012) ce qui est plus préoccupant, c'est de voir apparaître l'industrie (sous-traitance automobile notamment) et le bâtiment (25% des dossiers) parmi les filières concernées et surtout une

ou d'extensions d'usines et le pays a été en mesure de créer 2,5 millions d'emplois malgré la covid et le choc énergétique lié à la guerre en Ukraine. Les entreprises françaises étaient parvenues à réduire significativement le taux de chômage. Elles s'étaient également rapprochées de la moyenne européenne

vais accueil réservé à la précédente réforme, mais cela n'enlève rien au fait qu'elle était déjà insuffisante pour équilibrer nos régimes de retraite. La remettre à plat, c'est recréer de la perturbation, s'exposer au risque ultime qu'elle soit vidée de sa substance et partir en terra incognita. Nos régimes

Suite en page 11

Suite de la page 10

Avec un effet d'aspiration de l'économie américaine ?

« Fin 2023, il y avait 110 milliards d'euros d'épargne française investis simplement en bons du trésor américain. Aujourd'hui, ce sont 330 milliards d'euros. Et là, il s'agit de l'épargne des Français !

Les dirigeants aussi investissent prioritairement outre Atlantique car la rentabilité est meilleure, l'énergie deux à trois fois moins cher, la fiscalité plus attractive et le marché en pleine croissance. Mais nous n'allons pas nous regarder 'crever'. Pour nous remuscler, nous voulons que ces données factuelles de compétition économique internationale soient prises en compte par nos décideurs publics. »

Comment ?

« Je suis raisonnablement optimiste s'agissant de l'Europe car, paradoxalement, l'élection de Donald Trump peut nous aider. Désormais, nous n'avons pas d'autre choix que de prendre des décisions. Il faut aller dans le sens de la simplification, parce que l'Europe est une machine à produire des normes. Nous attendons beaucoup de la loi dite 'omnibus' qui vise à réduire les charges administratives et réglementaires pesant sur les entreprises européennes. Il y a une diplomatie économique très active de la part des patronats européens auprès de la Commission et du Parlement. Et cela donne des résultats car nous sommes totalement alignés sur la stratégie de compétitivité que se doit d'avoir l'UE. Nous rêvons que les mêmes causes produisent les mêmes effets en France. Il faut notamment tirer parti de l'épargne massive pour qu'elle serve avant tout à investir dans nos entreprises, encore faut-il que nous soyons compétitifs et rentables. »

L'accord sur le Mercosur a pourtant tendu la perception que nous avons sur l'intérêt d'un libre-échange 'déréglementé' ?

« Nous demeurons favorables aux traités commerciaux et au libre-



Patrick Martin : « Il a été chiffré par l'OCDE que la sur-réglementation en France, c'est-à-dire des normes qui ne servent à rien à part créer des contraintes supplémentaires, coûte 2% du PIB soit 60 milliards d'euros ! »

échange, mais équitable. Pour le Mercosur, il faut probablement revisiter un certain nombre de clauses miroirs pour vérifier qu'il n'y aura pas de concurrence déloyale et que nos standards environnementaux

zones dynamiques comme l'Amérique latine, où allons-nous trouver notre business ? La France a un déficit commercial chronique et il faut y remédier. Oui, il faut des accords de libre-échange équilibrés. C'est

vue l'intérêt collectif. »

Qu'espérez-vous pour les entreprises françaises en 2025 ?

« Prioritairement : la simplification d'autant que c'est politi-

« Remettre à plat la réforme des retraites, c'est recréer de la perturbation, s'exposer au risque ultime qu'elle soit vidée de sa substance et partir en terra incognita. »

seront respectés. Mais se priver, par principe, des opportunités qu'il présente, c'est se priver de croissance et d'emploi. Si l'Amérique du Nord se ferme pour partie, si la Chine aussi et que nous nous interdisions d'aller commercer avec des

valable pour le Mercosur, comme pour le CETA avec le Canada qui est ultra favorable à l'économie française. Ces sujets sont devenus complètement passionnés et instrumentalisés politiquement. Au final, nous finissons par perdre de

quement assez indolore. Il a été chiffré par l'OCDE que la sur-réglementation en France, c'est-à-dire des normes qui ne servent à rien à part créer des contraintes supplémentaires, coûte 2% du PIB soit 60 milliards d'euros !

LE MEDEF EN CHIFFRES»

Descendant de la Confédération générale de la production française (CGPF) fondée en 1919, le Medef (Mouvement des entreprises de France) regroupe plus de 200 000 entreprises, soit 70% du patronat français.

« Le Medef est parfois perçu comme le représentant des seules grandes entreprises du CAC 40, mais il l'est bien de toutes. Pour preuve, l'effectif moyen de nos adhérents s'élève à 47 salariés », explique Patrick Martin qui constate actuellement une montée en puissance du militantisme patronal. « En cinq ans, une vingtaine de fédérations de branches ont rejoint le Medef et nous disposons de 119 Medef départementaux et régionaux y compris en Outre-Mer. Nous sommes ainsi en prise directe avec les entreprises de nos territoires et disposons d'une vision de la situation économique et sociale en temps réel. »

L'énergie est aussi un autre sujet essentiel avec, au premier chef, le prix de l'électricité. Il y a des avancées, notamment dans les négociations avec EDF, et nous sommes relativement confiants. Mais un industriel ne décide pas de ses investissements du jour au lendemain. Il faut donc clarifier ce sujet, en veillant à aller dans le sens d'une meilleure compétitivité.

Enfin, il faut remettre à plat tout le financement de la protection sociale et renvoyer à la fiscalité une partie de ces charges sociales qui pèse trop sur les entreprises et sur les salariés. Il faut redonner de l'oxygène aux dirigeants pour investir et redonner des marges de manœuvre pour revaloriser les salaires nets. Il faut trouver une solution alors que la situation politique ne réunit pas les conditions de décision aussi structurelles qu'indispensables. »

RÉALISÉ PAR HÉLÈNE VERMARE (GROUPE ECOMEDIA) ET LAURENT GARCIA (ECHO DU MARDI)

Rubrique spéciale **IMMOBILIER**

OPTIMISEZ L'IMPACT de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES** auprès des décideurs régionaux !

☑ Visibilité parfaite

☑ Dégressif multiparutions

Matot Braine PETITES AFFICHES

Contactez **Christine SERAINE**

03 26 08 38 30 ou **06 24 99 12 36**

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

-1,9 %

Au quatrième trimestre 2024, l'emploi intérimaire baisse de nouveau, et plus fortement qu'au trimestre précédent : -1,9 % après -0,9 % (soit -14 000 emplois après -6 300 emplois). Il se situe ainsi 5,6 % au-dessous de son niveau du quatrième trimestre 2023 (soit -42 800 emplois) et 7,8 % sous son niveau d'avant la crise sanitaire (soit -60 400 emplois).

Pour mémoire, dans cette publication les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (agriculture, industrie, construction, tertiaire). (INSEE)

-0,8 %

Entre fin septembre 2024 et fin décembre 2024, l'emploi salarié agricole baisse de 0,8 % (soit -2 400 emplois) après +2,3 % au trimestre précédent (+7 200 emplois). Il est inférieur de 1,8 % à son niveau de décembre 2023.

L'emploi salarié privé industriel (hors intérim) est quasi stable au quatrième trimestre 2024 (-0,1 % soit -3 200 emplois), après une stabilité au trimestre précédent (0,0 % soit +100 emplois). Il reste supérieur à son niveau d'un an auparavant, de 0,2 % (soit +7 500 emplois) et à son niveau d'avant-crise sanitaire (+2,4 % soit +76 500 emplois). (INSEE)

-0,2 %

Au quatrième trimestre 2024, l'emploi salarié privé dans le tertiaire marchand hors intérim se replie, pour la première fois depuis le deuxième trimestre 2013 (année 2020 mise à part) : -0,2 % après +0,1 % au trimestre précédent (soit -22 600 emplois après +16 300 emplois). L'emploi salarié de ce secteur dépasse légèrement son niveau d'un an auparavant (+0,3 %, soit +35 600 emplois) et largement celui d'avant-crise sanitaire (+7,5 % par rapport à fin 2019 soit +870 100 emplois). L'emploi salarié privé (hors intérim) du tertiaire non marchand marque le pas (0,0 %) après une hausse de 0,5 % au troisième trimestre. (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 5/02/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 906,40	+ 0,43%
SBF 120	5 969,31	+ 0,48%
Nikkei	38 798,37	- 1,56%
Dow Jones	44 556,04	- 0,35%
Eurostoxx 50	5 264,59	+ 0,65%

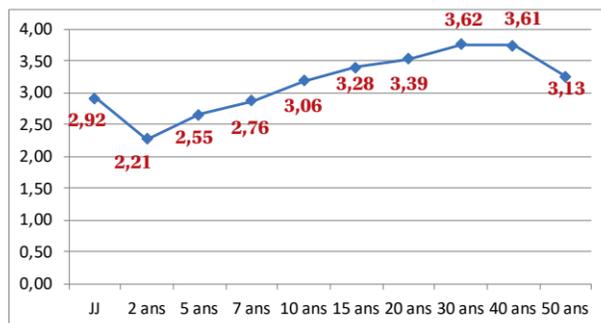
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0417	- 0,03%
Livre Sterling	0,8323	- 0,62%
Yen	158,60	- 1,22%
Dollar/Yen	152,23	- 1,18%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,917	- 0,006
Euribor 1 mois	2,616	- 0,113
Euribor 3 mois	2,529	- 0,077
Euribor 6 mois	2,476	- 0,117
Euribor 12 mois	2,369	- 0,162

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,210	- 0,181
BTAN 5 ans	2,549	- 0,208
OAT 7 ans (TEC 10)	2,757	- 0,206
OAT 10 ans	3,060	- 0,201
OAT 30 ans	3,622	- 0,207
OAT 50 ans	3,132	- 0,188

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	24,22	+ 0,08
BNP PARIBAS	67,05	+ 0,13
CARREFOUR	13,77	+ 0,00
CRÉDIT AGRICOLE	14,56	+ 0,10
EXEL INDUSTRIES	44,60	+ 0,04
L.V.M.H.	692,70	+ 0,09
LAURENT-PERRIER	105,50	+ 0,02
MICHELIN	32,96	+ 0,04
NEXANS	92,55	- 0,11
KERING	247,95	+ 0,04
HAULOTTE-GROUP	2,72	+ 0,02
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	51,85	- 0,11
RENAULT	49,04	+ 0,04
SAINT-GOBAIN	87,34	+ 0,02
SANOFI-AVENTIS	102,68	+ 0,10
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	30,88	+ 0,14
VALLOUREC	18,94	+ 0,15
VEOLIA	27,75	+ 0,02
VINCI	105,65	+ 0,06
V.RANKEN-POMMERY	12,75	- 0,03

EMPRUNTS D'ÉTAT			
	JAPON	USA	EURO
JJ	0,10	4,50	2,92
2 ans	0,76	4,17	2,04
5 ans	0,94	4,24	2,14
10 ans	1,28	4,43	2,35
30 ans	2,33	4,66	2,59

Les fondations d'une IA de confiance dans le secteur financier

L'IA est de plus en plus utilisée dans le secteur financier, qu'il s'agisse par exemple d'évaluer le risque de crédit, de fixer les tarifs d'assurance ou d'estimer la volatilité des actifs. Pour un superviseur, son impact est potentiellement ambivalent : l'IA est en effet source d'opportunités pour le secteur, y compris pour son superviseur, mais elle constitue aussi un nouveau vecteur de risques. Cet impact ambivalent contribue à justifier l'encadrement réglementaire qui vient d'être engagé en Europe.

En adoptant à l'été 2024 le règlement sur l'IA, l'Union européenne s'est montrée pionnière. Ce texte suscite néanmoins des interrogations légitimes de la part du secteur financier, en particulier : n'y a-t-il pas un risque de freiner l'innovation au motif de maîtriser les risques ? Je voudrais affirmer devant vous une conviction forte, qui peut paraître iconoclaste dans le contexte actuel : la réglementation des risques liés à l'IA constitue à long terme un atout pour la compétitivité de l'Europe et de la France. Sans réglementation, en effet, pas de confiance, et donc pas d'innovation viable dans la durée.

Pour mettre les choses dans la bonne perspective, je voudrais rappeler un premier constat : l'IA, couplée à l'abondance des données disponibles, est un puissant moteur de transformation du secteur financier.

Nos observations montrent que l'IA est utilisée de façon croissante par les institutions financières, dans tous les segments de la chaîne de valeur : amélioration de l'« expérience utilisateur » ; automatisation et optimisation de processus internes ; maîtrise des risques, notamment dans la lutte contre la fraude ou contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT).

L'arrivée de l'IA générative, depuis maintenant deux ans, conduit à une révolution de l'accessibilité des technologies d'IA, puisque la possibilité d'interagir en langage naturel avec des algorithmes - via les grands modèles de langage (large language models ou LLM) - facilite considérablement leur adoption. L'IA générative accélère aussi la dynamique de l'innovation au sein des entreprises, en démocratisant l'écriture de code informatique.

Bien maîtrisée, l'IA peut donc accroître l'efficacité des institutions financières, contribuer à augmenter leurs revenus et leur offrir des solutions de maîtrise des risques.

**DENIS BEAU, PREMIER SOUS-GOUVERNEUR
DE LA BANQUE DE FRANCE**

La Marne présente un Budget Primitif 2025 allégé dans ses compétences partagées

Budget. La Marne est un des Départements les mieux gérés, mais comme beaucoup d'autres, il se résigne à un investissement en sursis et qui recule, au regard d'une épargne peau de chagrin. Son Budget Primitif 2025, dans un contexte de crise économique annoncée et faute d'informations tangibles de l'Etat en la matière, est une quasi-copie de la version de 2024.



Depuis le début 2024, session après session, les élus du Conseil Départemental estiment la situation financière de la Marne dans une tourmente grandissante. Or, en ce début 2024 et au regard de l'étude annuelle de la DGCL, la Direction Générale des Collectivités Locales, la situation est loin d'être catastrophique et la gestion du Département serait plutôt une des meilleures de France.

Voté plus largement que de coutume, 45 voix sur les 46 conseillers départementaux et une non-participation au scrutin, le BP 2025 de la Marne concentre 593,3 millions d'euros contre 587,6 millions pour son précédent, soit une augmentation de près de 1%. Dans ce BP 2025, les dépenses de la section fonctionnement (514,4 M€) augmentent de 3,4% et celles consacrées à l'investissement (58 M€) baissent de 15,4%. La capacité d'autofinancement, autrement dit l'épargne, en investissement comme en fonctionnement, passe de 27 à 20,9 M€, soit un recul de 22,6%.

Les dépenses réelles de fonctionnement, épargne incluse, se montent à 535,5 M€ et dans les grandes lignes intègrent 380,4 M€ en dépenses sociales et de solidarité, 42,6 M€ pour les moyens généraux de fonctionnement de la collectivité, 34,6 M€ pour l'éducation (les collèges), près de 25 M€ pour la voirie et près de 20 M€ pour le SDIS (service départemental d'incendie et de secours).

Les recettes de fonctionnement (535,5 M€) proviennent de produits

de la fiscalité ou de compensations de l'Etat : principalement 162,8 M€ pour les fractions de TVA et 82 M€ pour les DMTO, Droits de Mutation à Titre Onéreux. Après une baisse sévère en 2024, les DMTO sont annoncés en hausse de 5%. Cette ligne de recettes bénéficie de 16,1 M€ du fonds de péréquation entre les Départements. Les fractions de TVA souffrent de l'atonie de la consommation et s'avère moins dynamiques que prévues.

LE FONCTIONNEMENT PROGRESSE ET L'INVESTISSEMENT RECULE

Voirie, partenariat avec les territoires, et éducation composent l'essentiel (49%) des dépenses réelles d'investissement (78,9 M€) lesquelles intègrent d'autres dépenses diverses, et la dette (19,3 M€). Les recettes d'investissement sont couvertes à hauteur de 43,4 M€ par l'emprunt, soit un peu plus de 55% et à hauteur de 20,9 M€ par l'épargne.

Tous les secteurs des dépenses d'investissement, infrastructures et transports, attractivité du territoire, éducation et jeunesse, culture, sport et loisirs sont en baisse, entre

16 et 18%. Côté fonctionnement, seule la solidarité départementale est en progression (+6%), dans un ensemble en hausse globale de 3,4%. Le budget primitif 2025 de la Marne sauvegarde la solidarité et le social, freine les investissements et au final privilégie ses compétences propres.

VERS UN RETOUR AUX FONDAMENTAUX ?

La présentation du BP 2025, en très légère augmentation (+1,1% par rapport à 2024), par six grands chapitres, ressemble bien à une sauvegarde des moyens généraux de la collectivité (+1,5%) et un appui à la compétence première du Département, les dépenses de solidarité, qui augmente, en fonctionnement et investissement, de 5,8%.

Les quatre autres chapitres (27% des dépenses) sont en baisse : -16% pour les infrastructures et le transport, -10% pour l'attractivité du territoire, -5% pour l'éducation et la jeunesse et -8% pour la culture, le sport et les loisirs.

Autres restrictions, les aides aux communes, entre 10 et 13 M€ ces

dernières années, sont désormais conditionnées et favorisent les plus petites. Le nouveau guide du partenariat plafonne les plus grosses aides à 300 000 euros. Parmi ces reculs de dépenses, le budget voirie baisse de 13,5%, après 19,5% en 2023. L'Agence de Tourisme de la Marne voit son budget amputé de 10%.

Sur l'ensemble du BP 2025, le recours à l'emprunt est de 43,4 M€, contre 47 M€ en 2024, en baisse de 7,6%. La dette par habitant augmente au final de 18,5% entre 2024 et 2025 (321 € contre 271 €). En passant de 5,8 à 13,6 ans, la capacité de désendettement frise le seuil d'alerte de 15 ans repéré par les experts. La dette globale, 184,7 M€ au BP 2025, grossit de 18,2%.

LE 2^E DÉPARTEMENT LE MOINS DÉPENSIER

Depuis le début 2024, session après session, les élus du Conseil Départemental estiment la situation financière de la Marne dans une tourmente grandissante. Or, en ce début 2024 et au regard de l'étude annuelle de la DGCL, la Direction Générale des Collectivités Locales, la situation est loin d'être catastrophique et la gestion du Département serait plutôt une des meilleures de France. Dans cette étude, dépenses, charges, impôts, dette, épargne sont évalués en euros par habitant, permettant ainsi une juste comparaison.

Les données concernent le budget primitif 2023.

Ainsi, le Département dépense, tous secteurs confondus, 963 € par habitant contre 1 259 € pour la moyenne des 101 Départements français, soit 23,5 points de moins. La Marne, derrière la Moselle (895 €) est le 2^e Département français le moins dépensier. En charges de personnel, avec 193 € contre 264 € en moyenne nationale (-27%), la Marne occupe la 23^e place et c'est encore la Moselle qui s'avère la moins dépensière (141 €).

En matière de dépenses d'intervention, ou encore de partenariat avec les territoires, par exemple en subventions aux communes, aux associations ou aux entreprises, la Marne consacre 590 € par habitant, soit 20% de moins qu'en moyenne nationale. Elle occupe le 14^e rang des Départements ayant les plus faibles dépenses en la matière.

Les charges financières, intérêts des emprunts et des dettes, sont évaluées à 5 € par habitant, soit trois fois moins qu'au niveau national. La Marne occupe sur ce thème la 12^e place des Départements ayant les plus petites charges financières. Au 31/12/2023, la dette par habitant (271 €) est inférieure de 59% à celle de la moyenne nationale (659 €) et situe la Marne au 17^e rang des plus petites dettes des Départements français.

GÉRARD DELENCLOS

L'ÉPARGNE, GROS POINT FAIBLE DE LA MARNE

L'épargne brute est un indicateur de la capacité d'une collectivité à investir ou à couvrir les remboursements des emprunts existants. Elle correspond au calcul recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement. Elle conditionne la capacité d'investissement. La Marne compte parmi les six Départements disposant de la plus faible épargne brute. Avec 52 € par habitant, elle se situe 60% au-dessous de la moyenne nationale.

La Marne se situe au 15^e rang des Départements disposant de la plus faible épargne nette (épargne brute moins remboursement des emprunts). Avec 19 € par habitant, la Marne présente une épargne nette 73% au-dessous de la moyenne nationale. Six Départements affichent une épargne nette négative. Si elle persistait, cette situation, à 20 M€ près, tendrait la Marne vers une épargne nulle, voire négative. En termes de sport, nous ne sommes pas loin d'évoquer la zone de relégation. Le compte administratif 2024 et les décisions modificatives à venir, pourraient bien en dire beaucoup sur ce sujet.

Opinions

PAR BERTRAND DUC, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL DE REIMS

Prendre à bras le corps les enjeux essentiels de l'IA

Les 10 et 11 février prochains, Paris accueillera le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA). Cet événement rassemblera des centaines de chefs d'État, de gouvernement, d'experts universitaires et de représentants de la société civile pour débattre d'une IA au service de l'intérêt général. Ce sera une belle opportunité pour réfléchir à cette technologie de plus en plus présente dans nos vies et qui bouleverse notre quotidien à une vitesse fulgurante. De ses applications pratiques à la recherche scientifique, l'IA révolutionne de nombreux domaines.

Il est manifeste qu'elle joue déjà un rôle moteur dans nos vies en

simplifiant et en optimisant un grand nombre de tâches. Les assistants vocaux, les systèmes domotiques ou encore les outils de navigation sont autant d'exemples concrets de cette transformation. Dans le domaine de la santé, l'IA permet d'établir des diagnostics plus précis et rapides. Dans les transports, elle contribue à fluidifier le trafic et à réduire les trajets. Toutes ces avancées sont autant de preuves que l'IA améliore le confort et l'efficacité au quotidien.

Tout début janvier, le CES de Las Vegas, baromètre des dernières tendances technolo-

giques, a montré l'omniprésence de l'IA dans les innovations de demain, principalement dans la robotique, et dans un domaine un peu moins attendu, le bien-être animal.

Cependant, si elle laisse entrevoir le champ des possibles, l'IA soulève aussi des questionnements légitimes sur les risques liés à certains usages inappropriés. Sans évoquer les nouveaux modèles de fraudes, usurpations et arnaques déployés à grands renforts d'IA, les exemples sont légion, à commencer

« Tout début janvier, le CES de Las Vegas, baromètre des dernières tendances technologiques, a montré l'omniprésence de l'IA dans les innovations de demain, principalement dans la robotique, et dans un domaine un peu moins attendu, le bien-être animal. »

par les deepfakes utilisés lors de campagnes électorales pour discréditer des adversaires. Ou encore dernièrement, la voix française de Sylvester Stallone, incarnée par le comédien Alain Dorval disparu l'an dernier, et recréée par IA, qui a suscité de nombreuses remarques tant il est vrai que le résultat interroge.

Des organisations telles que l'Adami et la Sacem ont d'ailleurs lancé un appel commun pour défendre les droits des artistes et protéger leur travail face à l'utilisation abusive de l'IA. Ces organisations rappellent très justement que le respect des œuvres et du talent

des créateurs est une condition essentielle pour éviter les dérives.

Il est ainsi nécessaire de faire évoluer les cadres réglementaires pour garantir une utilisation responsable de l'IA et protéger les droits individuels. Pour cela, le Sommet des 10 et 11 février constitue une occasion unique de construire une IA de confiance, tout en intégrant aussi les enjeux climatiques et énergétiques qu'il ne faut pas laisser de côté, et en tenant compte de l'impact sur l'avenir des métiers et de la création.

Mais il sera tout aussi important de réfléchir au positionnement de la France et de l'Europe dans la course effrénée aux nouveaux modèles d'IA. Car au lendemain de son investiture, le Président Trump a annoncé le plan Stargate, un investissement massif de 500 milliards de dollars, promettant la création de 100 000 emplois presque immédiatement aux États-Unis et permettant à OpenAI, créateur de Chat GPT, de continuer la course en tête.

Alors ce qui se joue outre-Atlantique ne doit pas nous amener à demeurer spectateurs, en prenant à bras le corps ces enjeux, avec une bonne dose de volonté politique et en accélérant les investissements, nous pourrions faire de la France et de l'Europe des acteurs de premier plan de l'IA. C'est là que nous verrons si le Sommet est réussi.



Le grand remplacement

Si le thème est sur toutes les lèvres depuis une bonne dizaine de jours, doit-on réellement revenir sur cette incroyable sortie toulousaine du leader insoumis et sa théorie fumeuse au sujet du grand remplacement, de la créolisation du pays et de la ruralité ? Inutile. En revanche s'il est bien un grand remplacement à surveiller de près, c'est celui de l'Intelligence Artificielle. Tandis que tous les chefs d'entreprises s'intéressent à l'IA, celle-ci est de plus en plus présente dans nos vies, quand certains logiciels aident (remplacent ?) nos enfants dans la rédaction de leurs devoirs, d'autres accompagnent les cadres dans la gestion de leur agenda ou dans l'écriture de leurs comptes-rendus de réunions. Sans oublier les nombreuses incursions sur les réseaux, dans les smartphones ou sur les écrans télévisés, faisant douter même les plus cartésiens d'entre nous.

Et pour en revenir à notre protagoniste évoqué au début de cette chronique, n'oublions pas, et c'est à mettre à son crédit d'ailleurs, qu'il avait été précurseur en 2017 en proposant des meetings en hologramme. Une prouesse technique rééditée cinq ans plus tard et qui peut interroger aujourd'hui : et si le robot pilotant l'hologramme avait pris le contrôle, faisant disparaître l'humaniste et défenseur de la laïcité pour effectuer un grand remplacement de logiciel et transformer l'homme politique en tribun éructant des pensées populistes, aux théories électoralistes effaçant totalement ses anciennes idées pour des raisons de calendrier électoral ? Comme un grand remplacement de la pensée en quelque sorte ? N'y pensons pas un instant, il faudrait pour cela que la science-fiction dépasse la réalité, n'est-ce pas ?

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

DONALD TRUMP VEUT FAIRE LA CÔTE D'AZUR À GAZA



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Ventes aux enchères judiciaires mobilières



SAMEDI 8 FEVRIER 2025 A 11H

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE ET SUCCESSION

VENTE AUX ENCHERES SUR DESIGNATION

A l'hôtel des ventes de CHARLEVILLE MEZIERES, 30 rue de la Gravière

(x1) Bateau promenade baptisé «RAMSES» : n° de série : House Boat 03, n° d'identification français : NIFL1000247, construction : 1988 par le chantier naval Franco-Suisse, (x10) passagers, coque en aluminium (sondage de coque positif réalisé le 28/01/2025), équipé d'(x1) moteur NANNI 72 cv (non testé dynamiquement), cale moteur étanche, longueur (hors tout) : 13,5 m, largeur (bau) : 4,0 m, tirant d'eau : 0,60 m - Bateau expertisé le 28/01/2025 par Monsieur Jacques LECAILLON, Expert maritime et fluvial - Tél : 06.23.38.04.01 (photos complémentaires + rapport d'expertise disponible sur demande) - FRAIS A 14,28 % TTC - TVA RECUPERABLE (actuellement au mouillage, au Port de Plaisance fluvial de Pont-à-Bar, 12, Hameau Pont-à-Bar 08160 DOM LE MESNIL).

(x1) Bateau remorqueur transformé pour la navigation fluviale baptisé «OTTER» : n° d'immatriculation NY 3762, construction : 1928 par P. BOKEL - AMSTERDAM, coque en fer (sondage de coque non réalisé), équipé d'(x1) moteur KROMHOUT GARDNER 45 cv (non testé dynamiquement), longueur (hors tout) : 15,35 m, largeur (bau) : 3,28 m - Bateau expertisé le 28/01/2025 par Monsieur Jacques LECAILLON, Expert maritime et fluvial - Tél : 06.23.38.04.01 (photos complémentaires + rapport d'expertise disponible sur demande ainsi que factures d'entretien et fascicules d'entretien) - FRAIS A 14,28 % TTC - TVA NON RECUPERABLE (actuellement au mouillage, au Port de Plaisance fluvial de Pont-à-Bar, 12, Hameau Pont-à-Bar 08160 DOM LE MESNIL).

Exposition : Le matin de la vente de 9h à 10h sur rendez-vous
Photos et catalogue sur www.interencheres.com/08001M2501326



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

14/02/24 A 10H30
A DOUZY - 2 BIS ROUTE NATIONALE

A la requête de la SELARL Bruno RAULET liquidateur Judiciaire à REIMS : LJ SARL MILLE ET UNE ROSES Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice à SEDAN de matériel de fleuriste. Enlèvement immédiat
Visites sur rendez-vous - Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC
M2501516

Adjudications



SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIES

Avocats au Barreau de l'Aube
12 rue Aristide Briand à TROYES
Tél. 03.25.73.31.21.

VENTE PUBLIQUE

BAR SUR AUBE, 77 RUE NATIONALE

UN ENSEMBLE IMMOBILIER, EN PARTIE OCCUPE,
COMPOSE DE 2 BATIMENTS,
COMPRENANT 6 APPARTEMENTS
COUR INTERIEURE COMMUNE ENTRE LES 2 BATIMENTS
CAVE SOUS LE BATIMENT A - COMPORTANT 6 CAVES INDIVIDUELLES.

MISE A PRIX : 90.000 €uros

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube
Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec :
- soit une caution bancaire irrévocable,
- ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Bâtonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €. L'adjudication aura lieu le MARDI 11 MARS 2025 à 10 h 30 à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean Simon.

Pour renseignements, s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIES, avocat poursuivant ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, où le cahier des conditions de vente est consultable.
Visite le MARDI 25 FEVRIER 2025 de 10 h à 11 h.

M2501285

Christophe DROUILLY.

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31**

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Adjudications

HERMINE
AVOCATS ASSOCIÉS

SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS

Avocats au Barreau de l'Aube
12 rue Aristide Briand à TROYES
Tél. 03.25.73.31.21.

VENTE PUBLIQUE

Sur la commune
de DROUPT SAINT BASLE (10170), 19 rue du Génie

Une maison ancienne à usage d'habitation (libre), comprenant au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle à manger -salon, WC, salle d'eau, 2 chambres et à l'étage :
- Mezzanine, grenier en cours d'aménagement.
- Terrain.

MISE A PRIX : 30.000 €

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec :

- soit une caution bancaire irrévocable,
- ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Bâtonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

L'adjudication aura lieu le **MARDI 11 MARS 2025 à 10 h 30** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean Simon.

Pour renseignements, s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS, avocat poursuivant ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, où le cahier des conditions de vente est consultable.
VISITE le mardi 25 février 2025 de 11 h à 12 h.

M2501302

Christophe DROUILLY.

Procédures adaptées

ASA DE FLEURY LA RIVIERE (51)

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée

(application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

- I. OBJET DU MARCHÉ : Travaux d'aménagement hydraulique des coteaux viticoles - Programme 2025.
- II. LIEU D'EXECUTION : Coteau de la commune de FLEURY LA RIVIERE (51).
- III. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION : 4 mois.
- IV. DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX : A partir d'avril 2025.
- V. DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE : Pas d'allotissement, pas de tranches.
- VI. CONSISTANCE DES PRESTATIONS : (ordre de grandeur des travaux)
- Aménagement hydraulique au niveau du lieu-dit les Clairies (réhabilitation à neuf du réseau d'eaux pluviales sur environ 100 ml, création d'un dépieur, création d'une plateforme béton dans un carrefour, reprofilage de la voirie existante) ;
- Aménagement hydraulique du lieu-dit les Colinettes (zone de stockage et d'infiltration, moine de vidange, réhabilitation à neuf du réseau d'eaux pluviales sur 100 ml environ).
- VII. LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier.
Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
- VIII. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le vendredi 7 mars 2025 à 12h00.
Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr
Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation.
- IX. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :
- Prix (40 %) ;
- Valeur technique de l'offre (60 %).
- X. RENSEIGNEMENTS : Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'œuvre : «CEREG Pays de Champagne, 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES - Tél. : 03.26.06.13.88 - M. Fabian MAYER - E-mail : f.mayer@cereg.com
- XI. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 24/01/2025.

M2500810

Le président.

Commune de SEDAN

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Sedan 6 rue de la Rochefoucauld 08200 SEDAN.
OBJET DE LA CONSULTATION : EVALUATION DE L'INFRASTRUCTURE DE VIRTUALISATION SERVEUR ET SAUVEGARDES.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
Les variantes ne sont pas autorisées.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence M2025-2.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 28 février 2025 à 11 h 00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 31 janvier 2025.
M2501300

Commune de SEDAN

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de SEDAN, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.
OBJET DE LA CONSULTATION : rénovation thermique de la façade sud de la salle Marcillet et installation d'un ascenseur Lot n°8 : Rénovation de la ventilation de la salle Marcillet - Chauffage / ventilation.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Les variantes sont autorisées.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence M2025-6.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le lundi 24 février 2025 à 11 h 00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le lundi 3 février 2025.
M2501432



Société d'Avocats Inter-Barreaux
16 rue du Clou dans le Fer - 51100 REIMS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Commune de REIMS (51)

Dans un immeuble situé 29 rue du Docteur Thomas, cadastré AW 381, lots n° 7 et n°9, d'une contenance de 1a 93ca, un appartement situé dans un bâtiment en fond de cour et au rez-de-chaussée composé de :

- Une pièce principale avec cuisine semi ouverte ;
- Une salle de douche/ WC ;
- Une cour intérieure ;
- Une cave.

SUR LA MISE A PRIX DE 30.000 €
(TRENTE MILLE EUROS)

LE JEUDI 13 MARS 2025 A 9 HEURES

PAR DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE REIMS.

Pour consulter les conditions générales de la vente ou pour tous renseignements, s'adresser :

- à la SELAS ACG au 03.26.46.86.83 ;
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ;
- visites effectuées par la SELARL TEMPLIER ET ASSOCIES, Huissiers de justice à REIMS (51), sur rendez-vous au 03.26.88.60.60.

SELAS ACG.

M2500902

Matot Braine PETITES AFFICHES
L'EDOUARDIENNE REGIONALE D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FIDUCIAR
CHAMPAGNE-ARDENNE

Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur :

annonces.matot-braine.fr

Déposez de vos annonces en ligne
ou bénéficiez de notre suivi personnalisé

Optez pour le suivi personnalisé par mail
avec une équipe professionnelle à votre disposition :

Envoyez vos annonces à annoncelegale.pamb@legalnet.org



Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17Email : marches - oph - siaba@troyes - aube - habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches - publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0004.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél : 03-25-71-17-17.

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 8 justificatifs de formation du personnel d'intervention sur des matériaux, équipements..., susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (sous section 4) ;

Pour le lot 1, certification RGE en application du décret 2014-812 du 16 juillet 2014 ;

3 références identiques à l'objet du marché (prestations et nature de bâtiments similaires) ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : lundi 3 mars 2025 à 18h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres sont autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

«Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

Critères de jugement des offres :

1. Prix des travaux en €/HT (60 %) ;

2. Valeur environnementale (15 %) ;

3. Valeur technique (25 %) ;

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

Intitulé du marché : Travaux d'entretien des façades 2025 de divers bâtiments de Troyes Aube Habitat dans l'Aube (10).

Code CPV principal : 45443000-4 : Travaux de façade.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : le département de l'Aube (10).

Durée du marché :

Délai d'exécution des travaux : Lot 1 : 10 mois, Lot 10 9 mois, Lots 2 et 3 : 7 mois, Lot 7 : 5,5 mois, Lots 6 et 9 : 5 mois, Lot 5 : 4 mois, Lots 3 et 8 : 3 mois. Ces délais s'entendent période de préparation de chantier et congés payés compris.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :

- Lot n°1 : 1-3-5 allée des Charmilles aux Noës Près Troyes (45 logts) (CPV 45321000-3 : Travaux d'isolation thermique) ;

- Lot n°2 : 52-54 rue Jean Moulin à La Chapelle Saint Luc (36+30 logts) (CPV 45321000-3 : Travaux d'isolation thermique) ;

- Lot n°3 : 5-7 rue des 3 Ormes à Troyes (16 logts) (CPV 45321000-3 : Travaux d'isolation thermique) ;

- Lot n°4 : 12 rue Raymond Poincaré à Troyes (49 logts) (CPV 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments) ;

- Lot n°5 : 1-3 rue des Canotiers à Saint Julien les Villas et 58 rue de Chanteloup à Sainte Savine (8+4 logts) (CPV 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments) ;

- Lot n°6 : 3-5-7 rue Henri Berthelot à Saint Parres aux Tertres (11+15 logts) (CPV 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments) ;

- Lot n°7 : 8-10 vieille route de Bray et Il Olive rue de la Brosserie à Nogent sur Seine (21+4 logts) (CPV 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments) ;

- Lot n°8 : 20 place du Marché à Ery le Châtel (6 logts) (CPV 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments) ;

- Lot n°9 : 277 faubourg Croncels à Troyes (29 logts) (CPV 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments) ;

- Lot n°10 : Allé du Joli Saut dit «Porte de Chaillouet» (90 logts) (CPV 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments) ;

- Lot n°11 : 17 rue du Berry et 24-26-28 rue de Bourgogne à Troyes (74 logts) (CPV 45452000-0 : Travaux de nettoyage extérieur de bâtiments - 45443000-4 : Travaux de façade).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : NON, seulement préconisée.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3 % pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/2025.

M2501421

Appel d'offres ouvert



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Accord cadre à bons de commande multi

Attributaire relatif à l'entretien des réseaux d'évacuation EV/EU, des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025 - 2028

Avis de classement sans suite

Marché de prestations de service

Aoo suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les travaux suivants : Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS.

Le marché contient trois lots :

- Lot 1 : Secteurs Troyes Champagne Métropole ;

- Lot 2 : Secteur Extérieur 1 : Aube/Haute Marne ;

- Lot 3 : Secteur Extérieur 2 : Seine et Marne/Yonne.

TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Exécution.

Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 08/11/2024 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 05/02/2025.

M2501569

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

Rubrique spéciale

IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT
de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**
auprès des décideurs régionaux !

Visibilité parfaite

Dégressif multiparutions

Contactez **Christine SERAINE**

03 26 08 38 30

OU **06 24 99 12 36**

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

PETITES AFFICHES
Matot Braine

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS



AVOCATS ASSOCIÉS

ADERCOL

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/01/2025, enregistré au SPFE du Vauluse, le 22/01/2025, dossier : 2025 00003314, référence : 8404P01 2025 A 00217, la société « SAS ADERCOL », SAS au capital de 1.084 €, ayant son siège social 20 chemin des Barres, immatriculée R.C.S. d'AVIGNON sous le n°501 731 343, a cédé à la société « ADERCOL », SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social 11 rue Henri Lelarge - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n°938 795 267, les éléments isolés de fonds de commerce de gros, moyennant le prix de 80.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 16/01/2025.

Les oppositions seront reçues à l'adresse suivante : 20 chemin des Barres - 84510 CAUMONT SUR DURANCE, pour la validité et pour la correspondance. M2501444



SCP Maître David EULLER & Maître Pascal JUNG

Notaires Associés
36 rue de la Monnaie - 10000 TROYES
Tél : 03.25.45.22.22
Courriel : euller.jung@notaires.fr
Site : euller-jung.notaires.fr

« AIR-SOL »

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Pascal JUNG, le 26 décembre 2024, enregistré à TROYES, le 24 janvier 2025 Bordereau n°2025 N 00146, M. Denis TRUCHOT, demeurant à FERE-CHAMPENOISE (51230) 156 faubourg Saint Aignan, a cédé à la Société dénommée AIR SOL, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à FERE-CHAMPENOISE (51230) 142 faubourg Saint-Aignan, identifiée au SIREN sous le n° 938132172 et immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Un fonds de commerce de ventes en semences, engrais compost phyto, outillage, prestations helico de traitements aériens, travaux aériens, divers sol, épandage engrais épandage phyto, prestations de traitement pour les collectivités et particuliers, biocontrôle et phytosanitaires exploité à FERE-CHAMPENOISE (51230) 156 faubourg Saint Aignan, leur appartenant, connu sous le nom commercial «AIR-SOL», et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. d'EPERNAY, sous le n° 391 871 100.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent dix-huit mille euros (318.000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour deux cent cinquante mille euros (250.000,00 €),
- au matériel pour soixante-huit mille euros (68.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office de Me Marie-Laure MODÈME, Notaire à SEZANNE (51151) 33 Rue Aristide Briand ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2501482

« ESPLANADE »

Suivant acte reçu par Me Anne-Elisabeth SARCELET, Notaire à REIMS (51100), le 27/01/2025, enregistré le 30/01/2025 au SIE REIMS (51100), dossier n° 4762, référence n° 2025 N 00371 - la SARL ESPLANADE au capital de 7.800,00 € immat. 479 728 446 RCS REIMS, siège social 14 Place Aristide Briand à REIMS (51100) a cédé à la SARL LES EPICURIEUX au capital de 7.500,00 € immat. 938 239 357 RCS REIMS, siège social 69 Rue Ponsardin à REIMS (51100), le fonds de commerce «ESPLANADE» exploité 14 Place Aristide Briand à REIMS (51100). Activité : bar, brasserie, restaurant, jeux, activités annexes. Jouissance : rétroactivement au 16/12/2024. Prix : 140.000,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales auprès de l'Etude de Me Anne-Elisabeth SARCELET : 57 Avenue Jean Jaurès, REIMS (51100). M2501393

GERANCE

FIN DE GERANCE



Etude de Me Séverine FILAINE

Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. Thierry RONTET / M. Anthony LOISELLE

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société par actions simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 28 janvier 2025, Monsieur Thierry Jacques RONTET, et Madame Isabelle Geneviève DUVAL, demeurant ensemble à FERE EN TARDENOIS (02130), 6, Rue du Marché,

Ont loué par location gérance à : Monsieur Anthony Jean-Bernard Christian LOISELLE, et Madame Alexia Séverine Christelle DELAVEINE, demeurant ensemble à DOMPIERRE-BEQUINCOURT (80980), 17, rue de Cappy.

Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PÂTISSERIE, exploité à FERE EN TARDENOIS, 6 Rue du Marché, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 388 438 616 00012, RCS SOISSONS, à compter du 24 février 2025 pour une durée de dix huit (18) mois.

Pour unique insertion.

M2501602

CONSTITUTION

DE SOCIETE

NV CONCEPT

Par acte SSP du 31/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : NV CONCEPT.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Jean de la fontaine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M^{me} VALENZISI NATHALIE, demeurant 1 rue Jean de la fontaine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Immatriculation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2501487



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SUZON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 janvier 2025 à DAMERY (51), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SUZON

Siège : 69 rue Paul Douce - 51480 DAMERY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : l'activité d'opticien-lunetier

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Anthony GOFFIN, demeurant : 69 rue Paul Douce - 51480 DAMERY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.

Pour avis : Le président

M2412160



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

B2A OPTIC

Société Civile
au capital de 1 000 euros
5 Rue de Lalouette
51470 ST MEMMIE

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT MEMMIE du 28/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : B2A OPTIC
Siège social : 5 Rue de Lalouette, 51470 ST MEMMIE

Objet social : la prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelle forme que ce soit, l'acquisition et la gestion desdites participations; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, apport ou autrement d'actions, de parts sociales ou autre titres de sociétés, quelles qu'en soient leur forme juridique, ainsi que la vente desdites titres; toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts avec ou sans garantie; toutes prestations de nature administrative, financière au profit de toutes entités; l'exploitation directe ou indirecte de toutes activités commerciales et prestations de services, domiciliaires bancaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M Baptiste ABITBOL, 5 Rue de Lalouette - 51470 ST MEMMIE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Pour avis la gérance

M2500948

LA PETILLANTE REMOISE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social :
20 boulevard du Chili - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 3 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LA PETILLANTE REMOISE.

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 20 boulevard du Chili - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'œnotourisme, notamment la planification, préparation, organisation, réservation, encadrement de visites privées touristiques œnologiques à la journée y compris le service de transport et de réservation de restaurants.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Sara, Aude CANIVENQ épouse GAGNIERRE, demeurant 20 boulevard du Chili - 51100 REIMS.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La gérance.

M2501227



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaires associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI BCP

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 31/01/2025 par Maître Eric VUILLEMIN, Notaire à ROMILLY SUR SEINE CEDEX (10102) - 9 B, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 67, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI BCP

Objet social : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société, tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : 3 Rue de Sézanne, 51230 LINTHELLES

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. PLOIX Bruno 3 Rue de Sézanne 51230 LINTHELLES et M^{me} PLOIX Charlotte 1 Rue de Sézanne 51230 LINTHELLES et M. PLOIX Pierre 7-9 Rue des Créneaux 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément.

La Gérance

M2501308

SCI DES HUSSARD

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 31/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DES HUSSARD

Siège social : 2 RUE DES HUSSARD, 51270 CHAMPAUBERT

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M^{me} TREBUTIEN GWENNAELLE 26 RUE DES 4 VICTOIRES 51270 CHAMPAUBERT et M^{me} BRUGNON LYSE 26 RUE DES 4 VICTOIRES 51270 CHAMPAUBERT et M^{me} BRUGNON AMELY 26 RUE DES 4 VICTOIRES 51270 CHAMPAUBERT

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président M2501310

La Présidence.

M2501310



SCI CHARLES ET GIULIA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire associé à REIMS, le 24 janvier 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI CHARLES ET GIULIA.

FORME : Société Civile.

SIÈGE : REIMS (51100), 56 rue Georges Boussinesq.

OBJET : Propriété, administration, gestion, exploitation et mise à disposition au profit de tous les associés, de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL : 1.000 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Ludovic JACQUINET et Madame Stéphanie JACQUINET, demeurant ensemble à REIMS (51100), 56 rue Georges Boussinesq.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : RCS de REIMS.

Pour avis.

M2501338

« 4AG IMMO »

Suivant acte reçu par Me Guillaume DRAPIER, notaire à LE MESNIL SUR OGER, le 31 janvier 2025 a été constituée une S.A.R.L. dénommée «4AG IMMO».

SIÈGE SOCIAL : CUIS (51530), 30 grande rue.

CAPITAL : 1.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune.

OBJET SOCIAL : L'acquisition de tous immeubles, leur vente, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location nue, meublée, saisonnière et touristique de courte durée, ou autrement desdits immeubles ou droits immobiliers;

Ainsi que les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, l'administration générale, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et des entreprises qui en dépendent; la gestion de tous portefeuilles de bourse; et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

DURÉE : CINQUANTE (50) ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : Monsieur Gauthier ARNOLD, demeurant à REIMS (51100), 8 rue Saint Symphorien.

Régime fiscal : SARL de famille.

M2501340

JLM CONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :
4 rue de l'Observatoire
51490 BEINE NAUROY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} février 2025 à BEINE NAUROY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : JLM CONSEILS.

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de l'Observatoire - 51490 BEINE NAUROY.

OBJET SOCIAL :

- Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment de la finance, du droit, de l'économie, des affaires privées, des affaires publiques, du commerce, de l'éducation, de l'environnement, de l'organisation, du management et de la gestion commerciale, administrative ou technique.

- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres,

- L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique,

- La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé,

- La réalisation à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

PRÉSIDENT : Madame Jennifer, Isabelle, Paulette, Colette LAMBERT épouse MURIAS, demeurant 4 rue de l'Observatoire - 51490 BEINE NAUROY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Présidence.

M2501370

PÂTISSERIE Y NORMAND

2 ALLEE MARCEL L'HERBIER
51430 TINQUEUX

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/01/2025 à TINQUEUX, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : PÂTISSERIE Y NORMAND

Siège social : 2 ALLEE MARCEL L'HERBIER 51430 TINQUEUX

Capital social : Dix Mille (10 000) euros, divisé en 100 parts de 100 € chacune libérée en totalité.

Objet de la société : La pâtisserie, pâtisserie salée, préparation ou fabrication de glaces alimentaires, artisanales, chocolaterie, confiserie et produits similaires, biscuits, boulangerie, activité de traiteur, plats préparés à emporter ou à consommer sur place, la vente de sandwiches, salades à emporter, boissons et généralement toutes activités se rapportant à directement ou indirectement à l'objet social

Durée : 99 années à compter de la date d'immatriculation au R.C.S

Gérant : Mr Yoann NORMAND - 2 ALLEE MARCEL L'HERBIER 51430 TINQUEUX

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims.

Le gérant

M2501365

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Exp&Reims

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 30/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DÉNOMINATION : Exp&Reims
SIÈGE : 2 parvis Camille Muffat -Centre aquatique UCPA Sport Station I Grand Reims 51100 REIMS
DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans
CAPITAL : 15 000 euros
OBJET : Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Arnaud DITRICE, demeurant 4 rue César Poulain 51100 REIMS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
M2501343

OASIRIA

Société Civile Immobilière
Capital social : 5.000 Euros
Siège social :

47 rue Edouard Manet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Société en cours de constitution

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS du 28 janvier 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.
DÉNOMINATION : OASIRIA.
SIÈGE : 47 rue Edouard Manet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : L'acquisition, la gestion de tous biens immobiliers.

GÉRANT : Monsieur BENDJEGUELLAH Ahmed, domicilié au 17 route des Ardennes - 02150 NIZY LE COMTE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le gérant.
M2501344

MANISA PATRIMOINE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 Rue du Colonel Fabien
51480 OEUILLY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OEUILLY du 3 Février 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : MANISA PATRIMOINE.

SIÈGE SOCIAL : 14 Rue du Colonel Fabien - 51480 OEUILLY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Madame Isabelle, Paule CATTEAU, épouse LEFRANC, demeurant 14 Rue du Colonel Fabien, 51480 OEUILLY, Monsieur Meddy LEFRANC, demeurant 14 Rue du Colonel Fabien - 51480 OEUILLY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

agrément requis dans tous les cas
agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2501387

L2G AUTOS

Suite à l'annonce n° M2501261 parue le 31/01/2025, il convenait de lire : que l'adresse du gérant est 2 rue du Thermot - 51520 SARRY, et que l'immatriculation de la société est à CHÂLONS EN CHAMPAGNE et non REIMS.

M2501402

SCI LILA 51

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 rue des Cabouzets
51420 WITRY LÈS REIMS

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 31 janvier 2025 à REIMS, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LILA 51.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue des Cabouzets - 51420 WITRY LÈS REIMS.

OBJET : L'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 1 000€, divisé en 1 000 parts de 1 euros.

GÉRANT : Monsieur EL HAOUARI Majid, demeurant 6 rue des Cabouzets - 51420 WITRY LÈS REIMS, né le 12/05/1973 à Beni Arafaj (Maroc), de nationalité française.

Pour avis : Le gérant.
M2501483

LMSINVEST

Rectifié à l'annonce n° M2501187 parue le 31/01/2025, il convenait de lire :

GÉRANCE : M^{me} LEMOS Patricia
21 RUE du Puits - 21610 MONTIGNY MORNAY VILLENEUVE.
M2501488

IDEA

18 rue René Cassin
51430 BEZANNES

Pressoir Amé Prestations Viticoles

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
15 rue Saint Vincent
51390 COURMAS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à COURMAS (51) du 03/02/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : Pressoir Amé Prestations Viticoles.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue Saint Vincent - 51390 COURMAS.

OBJET SOCIAL : Toutes prestations de services agricoles, viticoles et vinicoles notamment tous travaux manuels, mécaniques, traitements et toutes tâches associées à cette activité ; Tous aménagements viticoles .
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : M. Valentin Baillet, demeurant 15 rue Saint Vincent - 51390 COURMAS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2501507

SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

ACCT AUTO

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social :
12 rue du Docteur Roux
51350 CORMONTREUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORMONTREUIL (51350), le 3 février 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION SOCIALE : ACCT AUTO.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue du Docteur Roux à CORMONTREUIL (51350).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

OBJET SOCIAL : La vente et la réparation de tous véhicules automobiles, ainsi que la vente de toutes pièces et accessoires relatives à cette activité.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions, sauf cession entre associés, au conjoint, à un ascendant ou à un descendant, sera soumise à agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Christophe LACAILLE, demeurant 22 Grande Rue à RETHEL (08300).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2501508

HTP CARE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/02/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HTP CARE.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, de manière directe ou indirecte, tant en France qu'à l'étranger : Prestataire de santé à domicile spécialisée dans le domaine de la perfusion, de la nutrition et du diabète à l'exception de toute activité réglementée ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 31 Chaussée Sainte-Anne - 51220 SAINT THIERRY.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : M. PIERROT David 31, chaussée Sainte Anne - 51220 SAINT THIERRY.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession d'actions : soumise à agrément.
M2501570

CTGP

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 Euros

Siège social :
ZI Les vareennes
10 rue de la Sablonnière
51700 DORMANS
Société en formation

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DORMANS du 30 janvier 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.
DÉNOMINATION : CTGP.
CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE : ZI Les vareennes - 10 rue de la Sablonnière - 51700 DORMANS.

OBJET : Activité de contrôle technique.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur PANIZZUT Guillaume, demeurant 17 rue de l'étang - 02130 VILLERS SUR FERRE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2501596

GCA

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 4 février 2025, par acte sous seing privé, d'une société civile immobilière :

DÉNOMINATION SOCIALE : GCA.
FORME : Société Civile Immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire, divisé en cent (100) parts de dix (10) euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE SOCIAL : EPERNAY (51200), 1 rue Lafage

OBJET : L'acquisition, la construction et la gestion par voie de location ou autrement, notamment par voie de mise à disposition des associés, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations immobilières ayant un lien avec l'objet civil de la société, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet, à l'exclusion de celles pouvant porter atteinte au caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE : Monsieur Cyril JANISSON, demeurant à EPERNAY (51200), 1 rue Lafage, a été désigné gérant pour une durée indéterminée.

AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS : Libre entre associés ; agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales pour toutes les autres cessions.

R.C.S. : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2501604

SARL Restaurant de la Gare

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal «Les Petites Affiches Matot Braine» du 22/01/2025, référence n° M2500851. Il convient de lire 06/02/2025 en lieu et place du 18/01/2025.

Pour avis : Le représentant légal.
M2501618

MODIFICATION

DE STATUTS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

ALAIN BAILLY

Société à responsabilité limitée au capital social de 60 000 Euros

Siège social :
3 rue du Tambour
51170 SERZY ET PRIN
828 392 324 R.C.S. Reims

Avis modificatif

Aux termes d'une AGE en date du 13/12/2024, il a été mis fin à la fonction de gérant de Monsieur Franck BAILLY, demeurant 7 rue du Tambour - 51170 SERZY ET PRIN, à compter du 26/12/2024. Il a été remplacé dans cette fonction par Monsieur Maxime BAILLY, demeurant 6 A rue Fanart - 51100 REIMS à compter de cette même date, pour une durée indéterminée.

Pour avis : La gérance.
M241475

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE CHAMPAGNE ALAIN BAILLY

Société civile au capital social de 570.000 Euros

Siège social :
3 rue du Tambour
51170 SERZY ET PRIN
412 968 463 R.C.S. Reims

Avis modificatif

Aux termes d'une AGE en date du 13/12/2024, il a été mis fin à la fonction de gérant de Monsieur Franck BAILLY demeurant 7 rue du Tambour - 51170 SERZY ET PRIN, à compter du 26/12/2024. Il a été remplacé dans cette fonction par Monsieur Maxime BAILLY demeurant 6 A rue Fanart - 51100 REIMS à compter de cette même date, pour une durée indéterminée.

Pour avis : La gérance.
M2414471

EARL LIEBART-VISNEUX

EARL au capital de 10 000 €
Siège social : 13 Bis rue de Tirvet, CERSEUIL
51700 MAREUIL LE PORT
RCS de REIMS n°503 439 770

Avis de modification

L'AGE du 15/01/2025 a décidé à compter du 31/12/2024 de rendre effective la démission de M. LIEBART Laurent aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de REIMS.
M2500641

SCEA « DUMONT-FERTE »

Société civile d'exploitation agricole
Capital social : 668.800 Euros
Siège social :
44 rue de l'Eglise
51230 CONNANTRAY-VAUREFROY
R.C.S. de Reims n° 391 445 483

Modification du capital

Suivant procès-verbal en date du 2 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour la réduction du capital social initialement fixé à la somme de six cent soixante huit mille huit cents Euros (668.800 €) pour le fixer à la somme de six cent trente cinq mille six cent soixante quatre Euros (635.664 €).

Pour avis : La gérance.
M2500753



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

AUGUSTE 37

8 Rue Henri IV
51100 REIMS
921 943 841 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 25/01/2025, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée AUGUSTE 37 a décidé de préciser au niveau du siège social 8 Rue Henri IV, Chez Monsieur Patrice LOCATELLI - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis le Président
M2500985

FRANCOIS HEUCQ ET FILS

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros

Siège social :
3 impasse de l'Ecole
51480 FLEURY LA RIVIERE
453 515 579 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 janvier 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FRANCOIS HEUCQ ET FILS a décidé de transférer le siège social du 3 impasse de l'Ecole - 51480 FLEURY LA RIVIERE au 13 rue de Vergers - 51480 FLEURY LA RIVIERE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2501032

VINCI ENERGIES FRANCE INDUSTRIE NORD EST

SAS au capital de 50 500 €
Siège social : 78 rue Frédéric Passy
51430 BEZANNES
RCS de REIMS n°814 568 267

Avis de modification

En date du 20/01/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/02/2025 de nommer en qualité de président M. SCHMITT Matthieu, demeurant 5 rue des Lauriers - 51410 DRUSENHEIM en remplacement de M. FREY Didier, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
M2501096

SARL « JOSE MICHEL ET FILS »

14 Rue Prélôt

51530 MOUSSY

Modifications statutaires

Aux termes d'un acte de donation partage en date du 27 Décembre 2024, reçu par Me Nathalie DENOUAL-BURGHIER, notaire à DORMANS (Marne) constant la donation de parts par Mr Christophe MICHEL au profit de Mr Antonin MICHEL et constatant la nomination d'un nouveau co-gérant enregistré le 13 Janvier 2025 au SPFE de la MARNE, sous les références 5104P04 2025 N 99 dossier 2025 1298, il a été constaté les modifications des statuts de la sté ayant les caractéristiques suivantes : Société A Responsabilité Limitée dénommée «SARL JOSE MICHEL ET FILS», siège social MOUSSY (51530), 14 Rue Prélôt, durée 99 ans, capital social DIX MILLE EUROS (10.000,00€), immatriculée RCS REIMS : 483 416 228. Nouveau cogérant nommé pour une durée indéterminée : Antonin MICHEL, demeurant à EPERNAY (51200), 37 rue de la Cité à compter du 27 Décembre 2024.

Pour avis. Le notaire.
M2501281

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SCI DU 58 RUE DE TALLEYRAND

Société civile immobilière
au capital de 207.330,66 Euros
Siège social : 1 rue Werle
51100 REIMS
342 605 862 RCS REIMS

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 23 août 2024, il a notamment été décidé :

- de modifier totalement sa dénomination pour adopter désormais l'appellation suivante :

«HÉMÉRA». Le premier alinéa de l'article 2 «APPELLATION» des statuts a été modifié en conséquence ;

- de transférer le siège social de la société à MANDELIEU-LA-NAPOULE (06210), 32 avenue du Maréchal Leclerc, à compter du même jour. L'article 3 «SIEGE» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2501309

SCEV « CHAMPAGNE JOSE MICHEL ET FILS »

14 Rue Prélot - 51530 MOUSSY

Modifications statutaires

Aux termes d'un acte de donation partage en date du 27 Décembre 2024, reçu par Me Nathalie DENOUIL-BURGER, notaire à DORMANS (Marne) constatant la donation de parts par M. Christophe MICHEL au profit de Mr Antonin MICHEL et constatant la nomination d'un nouveau co-gérant enregistré le 13 Janvier 2025 au SPFE de la MARNE, sous les références 5104P04 2025 N 99 dossier 2025 1298, il a été constaté les modifications des statuts de la sté ayant les caractéristiques suivantes : Société Civile d'Exploitation Viticole dénommée «SCEV CHAMPAGNE JOSE MICHEL ET FILS», siège social MOUSSY (51530), 14 Rue Prélot, durée 50 ans, capital social TRENTE MILLE EUROS (30.000,00€), immatriculée RCS REIMS : 437 740 962. Nouveau co-gérant nommé pour une durée indéterminée : Antonin MICHEL, demeurant à EPERNAY (51200), 37 rue de la Cité à compter du 27 Décembre 2024.

Pour avis. Le notaire.

M2501282



POLE OPHTHALMOLOGIQUE DE CHAMPAGNE

Société civile de moyen
au capital de 12.801,60 Euros
Siège social :
59 avenue François Jacob
51430 BEZANNES
309 663 359 RCS REIMS

Aux termes de délibérations en date du 28/06/2024, l'Assemblée générale extraordinaire a nommé à compter du 01/07/2024 pour une durée indéterminée en qualité de cogérant M^{me} Charlotte MAFFRE demeurant 9 rue de l'écrevisse, 51100 REIMS en remplacement de M. François FAVRE, cogérant démissionnaire.

Pour avis.

M2501347



Société à Responsabilité Limitée
Capital : 500 Euros
76 rue du Commandant Derrien
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS Châlons En Champagne
984.189.514

Par AGE en date du 01/01/2025, l'assemblée générale pris acte de la démission de M^{me} Emilie BERRANGER de son mandat de Directrice Générale et nommé M. Jeffrey ROUSSEL en remplacement ; puis étendu l'objet aux activités suivantes : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises, la gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la société et, à cet effet, la souscription et l'acquisition de toutes valeurs cotées ou non, obligations ou parts de sociétés, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre; l'acquisition de biens immobiliers et la gestion de son propre patrimoine immobilier

ANCIENNES MENTIONS :
Présidente : M^{me} Léa TUROT
demeurant 76 rue du Commandant Derrien

Directrice Générale : M^{me} Emilie BERRANGER demeurant 161 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Objet : Prestation de services administratifs et RH aux entreprises, accompagnement des TPE, combinaison de services administratifs de bureau quotidiens.

NOUVELLES MENTIONS :
Présidente : M^{me} Léa TUROT épouse ROUSSEL demeurant 76 rue du Commandant Derrien

Directeur général : M. Jeffrey ROUSSEL demeurant 76 rue du Commandant Derrien

Objet : Prestation de services administratifs et RH aux entreprises, accompagnement des TPE, combinaison de services administratifs de bureau quotidiens, La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises, la gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la société et, à cet effet, la souscription et l'acquisition de toutes valeurs cotées ou non, obligations ou parts de sociétés, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre; l'acquisition de biens immobiliers et la gestion de son propre patrimoine immobilier

Pour insertion : La présidente.

M2501288

Maîtres BOUFFIN, MARCHAND

Notaires associés
51120 SEZANNE

AUTO CASSE CHICHEY

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, notaire associé à SEZANNE, Marne, le 20 décembre 2024, les associés de la société dénommée AUTO CASSE CHICHEY, société à responsabilité limitée, au capital de 150.000,00 €, dont le siège social est à CHICHEY (51120), Route de Saudoy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de la ville de REIMS sous le numéro SIREN 501 690 325 ont :

- Constaté la démission de Monsieur Pascal PETIT, de sa fonction de gérant,
- Nommé Monsieur Gendous DEROUICHE, demeurant à MITRY MORY (77290), 52 Avenue des Lilas, né à MONTFERMEIL (93370), le 24 août 1981, de nationalité Française, gérant.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion :
Me Xavier BOUFFIN, notaire.

M2501301

SAS PIO

SASU au capital de 10 000 €
Siège social : 6 place Roosevelt
51370 SAINT BRICE COURCELLES
RCS de REIMS n°810 448 076

Transfert de siège

En date du 30/01/2025, le président a décidé le transfert du siège social au 10 avenue Gabriel Péri, 51430 TINQUEUX à compter du 30/01/2025.

Mention : RCS de REIMS

M2501250

SMP AMENAGEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 19 rue Thiers - 51150 AIGNY
838 475 994 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Nomination d'un co-gérant

Aux termes d'une délibération en date du 25 octobre 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Nathan THOMAS, demeurant 1 rue Nicolas Roland, 51100 REIMS, pour une durée indéterminée à compter du 25 octobre 2023.

Pour avis, la Gérance

M2501223

ART DE VIVRE EPERNAY

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 avenue Hoche
51100 REIMS
837 895 929 RCS REIMS

Suivant décision collective des associés en date du 31/12/2024 :

Le capital a été réduit de 400 euros pour être ramené à 600 euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Suivant décision collective des associés en date du 02/01/2025 :

La société a pris acte de la démission de Monsieur Eric COYON en tant que gérant à compter du 31/12/2024. L'article 20 des statuts a été mis à jour afin de supprimer son nom.

Mention sera faite au RCS de REIMS

POUR AVIS LA GERANCE

M2501265



FUNDACJA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 25 Boulevard Foch
51100 REIMS
919 683 847 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 25 Boulevard Foch, 51100 REIMS au 2 bis rue Winston Churchill 57000 METZ à compter du 1^{er} janvier 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance

M2501266



JLS L'APOSTROPHE

SAS au capital de 293.000 Euros
Siège social :
59-59 Bis place Drouet d'Erton
51100 REIMS
439 105 818 RCS Reims

En date du 31/01/2025, l'assemblée a nommé la société «FINANCIERE COURTOIS», SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social 2 rue de Londres - 75009 PARIS, identifiée sous le n° 818 466 278 au R.C.S. de PARIS, en qualité de Président en remplacement de M Jean-Luc LAZZARIN, démissionnaire.

Mention : RCS de REIMS.

M2501332

SARL GUAY LOGIS

Avis d'augmentation de capital social et de changement de siège social
Suivant acte reçu par Maître Sarah DRIGUET, Notaire associé de la Sté Civile Professionnelle dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», titulaire d'Offices Notariaux, nommé pour exercer dans l'Office Notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, le 12 juin 2024, a été effectuée une augmentation de capital social et un changement de siège social de la société dénommée SARL GUAY LOGIS, Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, dont le siège est à MAREUIL LE PORT (51700), 27 avenue Hubert Pierson, identifiée au SIREN sous le numéro 891942674 et immatriculée au RCS de REIMS, par voie d'apport en nature par Monsieur Gilles Henri René GUAY, Retraité, et Madame Gilberte Claudine LEBLOND, Retraîtée, demeurant ensemble à FESTIGNY (51700) 4 Impasse des Moines, Monsieur est né à FESTIGNY (51700) le 17 avril 1938, et Madame à BAULNE EN BRIE (02330) le 19 décembre 1938,

Des biens et droits immobiliers cidevot désignés : Dans un ensemble immobilier situé à SAINT-QUENTIN (02100) Avenue de la République, lot numéro 96 : un appartement et lot numéro 137 : un parking.

L'ancien capital est de : trois mille Euros (3.000 €).

Le nouveau capital est de : deux cent quatorze mille deux cents Euros (214.200,00 €).

ANCIEN SIÈGE SOCIAL : 27 Avenue Hubert Pierson - 51700 MAREUIL LE PORT.

NOUVEAU SIÈGE SOCIAL : 4 Impasse des Moines - 51700 FESTIGNY.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de REIMS par l'intermédiaire du guichet unique.

Pour avis : Le notaire.

M2501303

BK EPERNAY

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €
Siège social : 39 avenue HOCHÉ
51100 REIMS
878 035 179 RCS REIMS

Suivant décision collective des associés en date du 02/01/2025 :

La société a pris acte de la démission de la société GUEKO en tant que Directeur général à compter du 31/12/2024. L'article 33 des statuts a été mis à jour afin de supprimer son nom.

Mention sera faite au RCS de REIMS

POUR AVIS LE PRESIDENT

M2501307



ETHAN'HOL

SARL au capital de 859 341 €
Siège social : 11, Boulevard Foch
51100 REIMS
RCS de REIMS n°815 221 049

Avis de modification

L'AGE du 30/01/2025 a décidé à compter du 30/01/2025 de :

- transférer le siège social de la société au 3, rue des Anciens Puits, 51140 TRIGNY.

- procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 3 les activités suivantes : la réalisation, à titre purement interne au groupe ou au profit de tiers, de prestations de services et de prestations de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ;

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS de REIMS.

M2501317



SARL LE CRAY

SARL au Capital de 117.950,00 Euros
Siège social :
20 rue de la Libération
51240 VITRY LA VILLE
442 151 643
R.C.S Châlons en Champagne

L'Assemblée du 24/12/2024 a nommé M Pol-Antoine BOBAN, demeurant 27 rue du docteur Pellier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, en qualité de co-gérant. Mention au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2501329



GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU VIEUX CHÊNE

au capital de 2.298.626,28 euros
Siège social : 14 rue des Sorbiers
51210 LE BREUIL
418 196 200 RCS REIMS

Changement de gérance

L'assemblée générale mixte des associés du 7 janvier 2025 a décidé de nommer, aux côtés de Madame Marie-Line MOUTARDIER, en qualité de co-gérants du groupement, sans limitation de durée, Monsieur Simon MOUTARDIER SAXBY, demeurant Ferme des Poulettes 51270 CORRIERT, et Monsieur Grégory GÉRARDIN, 2 rue du Parc 51270 ORBAIS L'ABBAYE.

La gérance du groupement est donc composée, depuis le 7 janvier 2025, de Madame Marie-Line MOUTARDIER, de Monsieur Simon MOUTARDIER SAXBY, et de Monsieur Grégory GÉRARDIN.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, la gérance.

M2501349

SCI BOCAHU

Rectificatif dans l'annonce référence n° M251217 parue le 30 janvier 2025, il convenait de lire : Aux termes d'une délibération en date du 24 janvier 2024.

Pour avis : La gérance.

M2501371



SCI LA BELLE ETOILE

SCI au Capital de 664.050 Euros
Siège social :
20 rue de la Libération
51240 VITRY LA VILLE
442 432 357
R.C.S Châlons en Champagne

L'Assemblée du 24/12/2024 a nommé M Pol-Antoine BOBAN, demeurant 27 rue du docteur PELLIER, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, en qualité de co-gérant. Mention au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2501380



SARL PRIMO LECCI

Société à responsabilité limitée en cours de transformation en société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 6 rue d'Aubilly, 51390 ST EUPHRAISE ET CLAIRIZET
921 590 089 RCS REIMS

1. Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de remplacer à compter du 31 décembre 2024 la dénomination sociale «SARL PRIMO LECCI» par «PRIMO LECCI» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

- de modifier l'objet social comme suit :

- La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, dont la Société est ou peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement,

- La mise à disposition à titre gratuite au profit de ses associés des biens dont la société est ou peut devenir propriétaire,

- La gestion et l'entretien desdits biens, ainsi que la réalisation de tous travaux d'aménagement, de rénovation ou de construction nécessaires à leur conservation ou à leur valorisation ;

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

2. Suivant délibération du même jour, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 31 décembre 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Madame Barbara JUNG et Monsieur Olivier PRIMAULT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :

- Madame Barbara JUNG, épouse PRIMAULT demeurant 6 rue d'Aubilly 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZE (Marne) ;

- Monsieur Olivier PRIMAULT demeurant 6 rue d'Aubilly 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZE (Marne).

Pour avis : La Gérance

M2501382

SMURFIT WESTROCK BAG IN BOX

Société par action simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.211.520 Euros
Siège social : Quai de l'Île Belon
51200 EPERNAY
383 735 420 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 03 février 2025, l'associé unique a pris acte de la démission du mandat de président de Monsieur Thierry MINAUD à l'issue de la présente assemblée et décide de nommer Monsieur Massimiliano BIANCHI, demeurant Via Di Tempagnano 2062/R, Loc. Tempagnano - 55100 LUCCA, Italie, aux fonctions de Président, en remplacement de Monsieur Thierry MINAUD pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

M2501385

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LES CHENEVIÈRES DE FISMETTE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 €uros
Siège social :
3 rue du Bassin - 51170 FISMES
420 840 316 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24/01/2025, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Bassin - 51170 FISMES au 39 rue de la Sécherie - 85690 NOTRE DAME DE MONTS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2501304

FRANCOIS VALLOIS HATT & SÖNER PRODUCTION SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 €uros

Siège social :

10 avenue des Comtes de Champagne
51130 BERGERES LES VERTUS
RCS : Châlons en Champagne
799 279 542

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2024, il résulte qu'à compter du :

- 31/05/2022 : il a été mis fin aux fonctions d'administrateur de M. François MIRIEU de la BARRE

- 30/06/2024 : il a été mis fin aux fonctions d'administrateur de M^{me} Daniela ROSENLEW

- 30/12/2024 : ont été nommés en qualité d'administrateurs :

* M. Michel RUSCON demeurant 5294 Route de Gilette 06830 GILETTE
* M. Kristofer RUSCON, demeurant Bragevågen 8 - 11424 STOCKHOLM
Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2501390

SARL « Via-Trans »

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros

Siège social :

11 rue de Champagne - Morains
51130 VAL DES MARAIS
R.C.S. Châlons En Champagne
844 890 483

Suivant décisions de l'associé unique en date du 21 janvier 2025, il a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Toutes prestations de services agricoles.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2501392

EARL « FRAPART-PETIT »

Capital social : 109 000 €uros

Siège social :

3 rue de l'Abbé Jean Brion
51130 VILLESÈNEUX
RCS Châlons En Champagne
437 973 563

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} janvier 2025 a décidé de transformer l'EARL «FRAPART-PETIT» en SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SCEA.

Dénomination : «FRAPART-PETIT». Durée : 99 années, terme fixé au 31 mai 2100.

Siège social : 3 rue de l'Abbé Jean Brion - 51130 VILLESÈNEUX.

Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Capital social : 109 000 €.

Gérance : Madame Maryse FRAPART née PETIT, demeurant 3 rue de l'Abbé Jean Brion - 51130 VILLESÈNEUX et Monsieur Yann FRAPART demeurant 37 rue de l'Abbé Jean Brion - 51130 VILLESÈNEUX.

Cession de parts sociales : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

Pour avis : La gérance.

M2501420



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

MAINNEVRET - MALBLANC AVOCATS ASSOCIES

SELARL au capital de 1 000 €
Siège social : 9-11 rue Gaston Boyer
51100 REIMS
RCS de REIMS n°882 935 984

Transfert de siège

Par acte constatant les décisions unanimes des associés du 09/12/2024, les associés ont décidé le transfert du siège social au 9 rue Marlot, 51100 REIMS à compter du 01/02/2025.

Mention : RCS de REIMS

M2501429

CHAMPINVEST

Société à responsabilité limitée transformée en

société par actions simplifiée au capital de 7.241 €uros

Siège social :

ZAC les Escarnotières
1 avenue du Maquis des Glières
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
399 497 452
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024 l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 7.241 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Monsieur Philippe BIEN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Philippe BIEN, demeurant 12 rue de Poix - 51470 ST MEMMIE.

Il a été décidé, également aux termes de l'assemblée générale du 31/12/2024, de remplacer à compter du 31/12/2024 la dénomination sociale SARL CHAMPINVEST par CHAMPINVEST et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2501505

SC

« Groupe H T H »

Capital social : 6.000 €uros
Siège social : 1 rue Saint Martin
51390 PARGNY LES REIMS
R.C.S. Reims 912 984 366

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20/01/25, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 54.000 € le portant à 60.000 €, à compter du 20/01/25.

Pour avis : La gérance.

M2501595

S.C.I. DES BRIQUES

Société civile immobilière
au capital de 2.286,74 €uros
Siège social : 10 allée des Peupliers
51520 SARRY
R.C.S. Châlons En Champagne
380 864 967

Aux termes de l'assemblée générale en date du 16 octobre 2024, il a été acté à l'unanimité, la démission de Monsieur Michel AUBERT de ses fonctions de gérant de la société, à compter du 1^{er} janvier 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Monsieur Yvon FLEURY reste gérant de la société. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Michel AUBERT sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2501430



KALYCE

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 42 A Route des Crayères
51240 POGNY
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°953 681 426

Avis de transformation

En date du 10/01/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 10/01/2025 et a nommé en qualité de gérant M^{me} ROUSSEAU KAREN, demeurant 42 A Route des Crayères 51240 POGNY. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

L'associée unique

M2501445



MKI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
11 rue François Lefebvre
51490 BEINE NAUROY
834 704 629 RCS Reims

Modification de la gérance

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 08/01/2025, M^{me} Emeline HAUTOCEUR épouse LAPLAIGE, demeurant 2 Rue Belle Tour 51100 REIMS a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 01/01/2025, en remplacement de M^{me} Cyrielle CHARPENTIER, demeurant 11 Rue François Lefebvre 51490 BEINE NAUROY.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2501477

NOEL MATERIAUX

Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 €uros
Siège social :
ZAC des Accrues
51800 SAINTE MENEHOULD
735 820 326
RCS Châlons en Champagne

Par décision du 31/07/2020, les associés ont constaté la cessation du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la Société SOVEC.

Dépôt légal au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2501594



OFFICE 1543 NOTAIRES

Notaires associés à REIMS (Marne)

133 avenue de Laon

GRAPHIC EXE

Société à responsabilité limitée

Capital 8.000,00 €uros

Siège à :

REIMS (51100), 37 avenue Hoche

R.C.S. de Reims 488 123 951

Avis de changement de gérant

Suivant décision du 13 décembre 2024, Monsieur Philippe SOURMAIL a présenté sa démission aux fonctions de gérant de la société.

Les associés ont pris acte de cette démission et l'ont accepté.

Par suite de cette démission, le seul gérant de la société est à compter du jour de la décision, Madame Mercedes THOMET épouse SOURMAIL.

Pour avis : Le gérant.

M2501515



Expert-comptable à CHALONS EN CHAMPAGNE

LC COURVERTURE

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 7 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918
51400 MOURMELON LE PETIT
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°927 703 140

Transfert de siège

L'AGE du 04/02/2025 a décidé le transfert du siège social au 1 ROUTE DE POCANCY, 51510 THIBIE à compter du 04/02/2025.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

M2501525

LE NOUVEL ATELIER

Avis de changement de représentant du président

DÉNOMINATION : Le Nouvel Atelier. FORME JURIDIQUE : Société par actions simplifiée unipersonnelle. CAPITAL SOCIAL : 305.000 €. SIÈGE SOCIAL : 5 rue du clair Marais - 51200 EPERNAY.

Siren 524 186 962 R.C.S. REIMS.

Par décision du 28 janvier 2025, Madame Béatrice BARREDA, domiciliée professionnellement au 136 rue Georges Charpak à Bezannes, a été nommée représentante du Président, l'Association Papillons Blancs en Champagne, à compter du 28 janvier 2025, en remplacement de Madame Catherine SCAGLIOTTI.

M2501529

AYAN ACADEMY

Société par actions simplifiée

au capital de 3.000 €uros

Siège social :

101 avenue de Laon - 51100 REIMS
980 831 952 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 janvier 2025, l'associé unique a décidé :

- D'étendre l'objet social aux soins de beauté, prothésiste ongulair, extension de cils, épilation au fil, tatouage cosmétique semi-permanent et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

- De transférer le siège social du 101 avenue de Laon - 51100 REIMS au 2 rue des Capucins - 51100 REIMS à compter du 01 janvier 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2501546

PAUL IN MARS

Société à responsabilité limitée

au capital de 10.000 €uros

Siège social :

30 rue de Mars - 51100 REIMS

531 957 991 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 10/10/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente de tout produit d'épicerie fine italien, commerce de détail alimentaire et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2501557

SCEA « DE LA COTE PLEE »

Capital social : 151.500 €uros

Siège social :

1 rue des Cerisiers
51320 BUSSY LETTREE

R.C.S. Châlons en Champagne

453 980 500

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 05 février 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

- Nomination de Monsieur Christophe BRODIEZ, demeurant 18 rue Sainte-Croix - 51320 SOUJÉ, en qualité de gérant ;

- Retrait de Monsieur Jérôme BRISSON, de la gérance ;

- Transfert du siège social au 18 rue Sainte-Croix - 51320 SOUJÉ.

Pour avis : La gérance.

M2501579

SCEA DOLLAT-MIRAND

Capital social : 167.380,00 €uros

Siège social :

10 route d'Esclavolles
10400 PÉRIGNY LA ROSE

RCS Troyes 511 141 178

Avis de modifications

Par AGE en date du 05/02/2025 avec effet rétroactif au 31/12/2024, les associés de la SCEA DOLLAT-MIRAND,

- constituée pour une durée de 99 ans à compter du 20 mars 2009 ;

- ayant pour objet l'exploitation agricole ;

- et un capital social constitué d'apports de biens meubles pour 167.380,00 € ;

Ont modifié la gérance et transféré le siège social.

ANCIENNES MENTIONS :

SIÈGE SOCIAL : 10 route d'Esclavolles - 10400 PÉRIGNY LA ROSE.

GÉRANCE : Madame Chantal DOLLAT née MIRAND.

NOUVELLES MENTIONS :

SIÈGE SOCIAL : 6 rue du Vieux Pont - 51260 CONFLANS SUR SEINE

GÉRANCE : Monsieur Bruno NAUROY demeurant 2 rue des Fossés - 51260 CONFLANS SUR SEINE

et Monsieur Jean-Charles TURIOT demeurant 11 rue de la Louvière, SOULAUNOY - 10400 BARBUIS.

La société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 511 141 178 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS désormais compétent.

Pour insertion, la gérance.

M2501608

QUATRE F

Société civile Immobilière

au capital de 115.861,24 €uros

Siège social :

28 Rue des Fortes Terres
51140 JONCHERY SUR VESLE

412 983 504 RCS Reims

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes de la collectivité des associés du 2 janvier 2025 : Madame Marie-Christine FAGOT, a été nommée en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Hugues FAGOT, décédé le 30 octobre 2024 L'article 13des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jean-Hugues FAGOT sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2501624

POURSUITE D'ACTIVITE

ROGIER ET FILS

Société à responsabilité limitée

au capital de 5 000 euros

Siège social :

7 rue Blanche de Castille
51700 LEUVRIGNY

R.C.S. Reims 831 724 075

Aux termes d'une délibération en date du 23 janvier 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2500951

SARL « PAUWELS »

Société à responsabilité limitée

au capital de 10.000 €uros

Siège social : ferme de la montagne
51310 COURGIVAUX

R.C.S. Reims 751 371 188

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2024, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

JULIE CHEF PHOTOGRAPHY

Société à responsabilité limitée au capital de 4.000 Euros
Siège social et siège de liquidation : 7 rue Félix Faure
51500 MAILLY CHAMPAGNE
807 838 180 RCS Reims

L'AGE réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Par décision du 28/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/01/2025.

Pour avis : Le liquidateur.
M2500845

LA FUSTE DES GARCEAUX

SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue de la sablière - 51300 ORCONTE
RCS Châlons en Champagne
899 168 983

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2024 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame FOURCART Sandrine, demeurant 2 rue Nouvelle - 51300 VITRY LE FRANCOIS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

FOURCART Sandrine.
M2501232

DIMAPA & PHI

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 23 bis rue Gambetta
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°844 325 969

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2023 a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 24/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LESNE Philippe, demeurant 23 bis rue Gambetta 51200 EPERNAY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur
M2501289



ESPLANADE

EURL au capital de 7 800 €
Siège social : 14 PL ARISTIDE BRIAND
51100 REIMS
RCS de REIMS n°479 728 446

Avis de dissolution

En date du 03/02/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/02/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DARDART Eric, demeurant 1 RUE ALEXANDER FLEMING 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2501509

SARL

« **CIEL INGENIERIE** »
Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 Euros
Siège social : 9 rue Désiré Jacqueminet
51360 VAL DE VESLE
RCS Reims 794 238 881

Par décision du 28/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/01/2025.

Monsieur Laurent BREMONT demeurant 9 rue Désiré Jacqueminet - 51360 VAL DE VESLE est nommé comme liquidateur à compter du 28/01/2025.

Le siège de liquidation est fixé 9 rue Désiré Jacqueminet - 51360 VAL DE VESLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2501612



LIEGE ET PASSION

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 RUE DES CAPUCINS, 51100 REIMS
Siège de liquidation : 26 B rue Amundsen
51100 REIMS
829 236 751 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 22/01/2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Régine FOURCHET, épouse PAULIN, demeurant REIMS 51100 26 B rue Amundsen, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 26 B rue Amundsen 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2501327



INNOV'ORGA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège : 8 bis rue Gabriel Voisin, 51100 REIMS
Siège de liquidation : 8 bis rue Gabriel Voisin
51100 REIMS
507 749 000 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 janvier 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sonia BIRONNEAU, demeurant 39 Rue Jean Racine, 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 bis rue Gabriel Voisin 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2501341

CLOTURE DE LIQUIDATION



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

HOMNIUM

EURL au capital de 900 €
Siège social : 23 Rue Aubert
51100 REIMS
RCS de REIMS n°525 310 447

Avis de liquidation

En date du 30/01/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. THIRIET Philippe de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/01/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le Liquidateur
M2500996

DIMAPA & PHI

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 23 bis rue gambetta
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°844 325 969

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LESNE Philippe de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Philippe Lesne
M2501290

SA.BE

EURL au capital de 10 000 €
Siège social : 42 rue des petits Ayeux
51460 COURTISOLS
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°534 871 702

Avis de liquidation

En date du 06/01/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DROUIN Claude de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Claude DROUIN
M2501328

Union Viticole de Développement Champenois

Union de coopératives agricoles à capital variable
51530 CHOUILLY - Plumecoq, CD 40 A
R.C.S. de Reims n° 428 670 889

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de clôture de la liquidation de l'Union de Coopératives Agricoles « Union Viticole de Développement Champenois » s'est réunie le 31 janvier 2025 à 9h au siège social de l'Union, situé 51530 CHOUILLY - Plumecoq, CD 40 A sur convocation de Véronique BLIN. Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de son mandat à la liquidatrice et constaté la clôture de la liquidation.

La liquidatrice.
M2501375

SARL « JEAN SERVAGNAT »

Société à responsabilité limitée en liquidation
Capital social : 5.000 Euros
Siège social : Domaine d'Irval - 51140 VANDEUIL
RCS Reims 535 100 580

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25/10/2024, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2501471

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

SELAS «AY-CHAMPAGNE NOTAIRES»

Notaires
5 rue de la Chartre
51160 AY CHAMPAGNE

EPOUX GUILLOUX

Suivant acte reçu par Maître Maxence LEFEBVRE le 31 janvier 2025, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale du survivant, par :

Monsieur Gérard René GUILLOUX et Madame Françoise Marie ROYER, demeurant ensemble à EPERNAY (51200), 79 rue des Huguenots
Mariés à la mairie d'EPERNAY (51200) le 7 juin 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe AMILLET, notaire à LE MESNIL SUR OGER (51190) le 1^{er} juin 1978, homologué suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de CHALONS-SUR-MARNE (51000) le 6 décembre 1978.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.
M2501458

SCP Corinne PAGEOT et Benoît VINOT
Notaires associés
5 place de la République
51260 ANGLURE

EPOUX LEUYER

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Benoît VINOT notaire à ANGLURE, le 3 janvier 2024,

Monsieur Philippe, Henri, André LEUYER, et Madame Katia, Geneviève DANDELLOT, demeurant à SAINT JUST SAUVAGE (51260), 9 rue du Général de Gaulle.

Né à PROVINS (77160), le 11 juillet 1964.

Née à LES ANDELYS (27700), le 3 mars 1959.

De nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de PROVINS (77160), le 2 août 1997 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle prévu par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, en l'Etude de Me PAGEOT & VINOT notaires à ANGLURE (51260) 5 Place de la République.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2501306



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

EPOUX AMBLOT

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 29 janvier 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre :

Monsieur Michel Robert AMBLOT, retraité, et Madame Catherine Marie-Louise KOSTRBA, retraitée, demeurant ensemble à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) 26 avenue du Maréchal Leclerc. Monsieur est né à BERRIEUX (02820) le 26 juin 1953, Madame est née à REIMS (51100) le 19 juin 1958. Mariés à la mairie de AUBIGNY EN LAONNOIS (02820) le 9 juillet 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2501324



Xavier MANGIN
Bertrand DEVINGT
Notaires
30 rue Courmeaux - BP 70213
51058 REIMS CEDEX

ÉPOUX SEVERS/FRISON

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Xavier MANGIN, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Xavier MANGIN et Bertrand DEVINGT, Notaires Associés» titulaire d'un office notarial situé à REIMS (Marne), 30 rue Courmeaux, CRPCEN 51088, le 5 février 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Luc Joseph Louis SEVERS né à PONTFAVERGER MORONVILLIERS (51490) le 31 août 1950 et Madame Michèle Marie Raymonde FRISON, née à LE NOUVION EN THIERACHE (02170) le 4 septembre 1952, demeurant ensemble à REIMS (51100), 1 rue Boulard.

Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 22 mai 1974 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe CALMET, notaire à MACHAULT, le 21 mai 1974 ; régime non modifié depuis.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Xavier MANGIN où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2501600



OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND
Notaires Associés
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.49.32.20

EPOUX OUAROISS

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND Notaire à 24, rue de l'Isle, le 5 février 2025, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : changement de régime matrimonial : Monsieur Haroune OUAROISS, demeurant à REIMS (51100), 13, allée des Rèmes, Né à REIMS (51100), le 30 mai 1987. Mariés à REIMS (51100) le 16 avril 2011.

Et Madame Laëtitia Marcelle Chantal Gisèle SOATTO, demeurant à REIMS (51100), 13, allée des Rèmes, Née à REIMS (51100), le 30 janvier 1990. Mariés à REIMS (51100) le 16 avril 2011.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial. Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51100), 24, rue de l'Isle.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Le notaire.
M2501593

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCP LMBS NOTAIRES
1 Place du Marché
79120 LEZAY

ÉPOUX
SIMON/FELIX

Monsieur Jean-Claude Robert Charles SIMON, exploitant agricole et viticole retraité, né à COURJEONNET (51270), le 19 août 1955 et Madame Marie-Claude Lucie FELIX, exploitante agricole et viticole retraitée, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 03 mars 1954, demeurant ensemble à COURJEONNET (51270), 15 rue du Chêne, La Jansonne, mariés à la Mairie de LENHARREE (51230), le 27 mai 1978, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial en procédant à l'apport d'un bien propre de l'époux.

L'acte a été reçu par Me Jessica CLUZEAU REGALADO, notaire à LEZAY, le 1 février 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Jessica CLUZEAU REGALADO, notaire à LEZAY, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Jessica CLUZEAU REGALADO. M2501394

LUTUN & SHALGIAN
Notaires - Huissiers
Commercial - Foncier - Vins et Terroirs

ÉPOUX
SACRÉ/LACOUMEChangement
de régime matrimonial

M. Bruno Pierre SACRÉ, né à EPERNAY (51200), le 17 juin 1967 et M^{me} Valérie Simone Marie LACOUME, née à REIMS (51100), le 20 juillet 1967, demeurant ensemble à CORMONTREUIL (51350), 18 rue des Tamaris, mariés à la Mairie de CORMONTREUIL (51350), le 30 juin 2007, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial : apport à la communauté par l'épouse d'un immeuble propre situé à CORMONTREUIL (51), 18 rue des Tamaris, aux termes d'un acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 4 février 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion : Me Romain SHALGIAN. M2501537

SAFER

SAFER Grand Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/02/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS - Tél. : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse smarciaux@safergrandest.fr

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

Berzieux : 6 ha 22 a 16 ca de terres et bois-taillis ZD-0062 ZK-0001 - RNU
PRIORITE AUX CANDIDATS
S'ENGAGEANT A MAINTENIR
L'EXPLOITANT EN PLACE
M2501526

AVIS

ADMINISTRATIF

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNE
DE BRIMONT

Avis d'enquête publique

Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° CUGR - DUPAANC-2024 -005 en date du 26 novembre 2024, la Communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU de la commune de BRIMONT.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 36 jours :

DU LUNDI 27 JANVIER 2025 à 9H
AU LUNDI 03 MARS 2025 à 12 H

Les principaux objectifs de l'élaboration du PLU définis par la délibération du 31 mars 2015 sont les suivants :

- L'obsolescence constatée du POS actuel datant de 1997 dont les zones NAA et Ab ont déjà été modifiées et déjà en partie aménagées ;

- La gestion de la consommation de l'espace qui se doit d'être raisonnée et conforme aux recommandations du SCOT ;

- La politique de transport et la maîtrise du développement urbain qui doivent être intégrés au prochain document d'urbanisme ;

- L'intérêt de créer des zones d'aménagement d'urbanisme pour une progression maîtrisée de l'habitat en préservant l'identité du village et en respectant son activité agricole.

Monsieur François SCHUESTER, demeurant à COURTISOLS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par monsieur le président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de BRIMONT pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les LUNDIS de 9h à 12h.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie de BRIMONT, et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de BRIMONT et sur le site www.grandreims.fr dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 27 janvier 2025 de 9 h à 12 h ;

- Samedi 22 février 2025 de 9 h à 12 h ;

- Lundi 03 mars 2025 de 9h à 12h.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de BRIMONT et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique le projet d'élaboration du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims. M2414374

Commune
de Avenay-Val-d'OrPrescription de la
modification simplifiée
du plan local d'urbanisme

Par arrêté du 06/02/2025, le maire de la commune de AVENAY VAL D'OR a prescrit la modification simplifiée du plan local d'urbanisme.

Cette procédure est engagée pour :
- Rectifier une erreur matérielle dans la rédaction de l'article UI 10 du règlement du PLU.

L'arrêté est affiché et consultable en Mairie de AVENAY VAL D'OR pendant un mois à compter du 07/02/2025.

Le Maire, Ph. MAUSSIRE.

AVIS DIVERS

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

EPERNAY - APPARTEMENT :
- 23 rue de Chocatelte - T5 - Lots 11-15 - 3 CH - 84,31 m² - DPE : E - 144 500 € - réf : ER.61653

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2501386

M^{me} Christiane
ANQUIERAvis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007
du Code civil - Article
1378-1 Code de procédure
civile - Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 mars 2010, Madame Christiane Paquerette Ginette ANQUIER, en son vivant retraitée, demeurant à AVIZE (51190), 86 allée Simon Dinet, née à MERS LES BAINS (80350), le 16 avril 1939, veuve de Monsieur Pierre Pol Henri DOMINE et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, est décédée à AVIZE (51190) (France), en son domicile, le 27 octobre 2024.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benoît MOITTE, Notaire à EPERNAY (51200) 9 rue Jean Chandon Moët, le 3 février 2025.

Suivant acte reçu par Maître Benoît MOITTE, Notaire à EPERNAY, le 3 février 2025, aux termes duquel il a constaté que le légataire rempli les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Benoît MOITTE, Notaire susnommé, référence CRPCEN : 51025, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion, le Notaire. M2501478

ADH. CHAQUE JOUR DANS VOTRE VILLETTE
ET CELLE DE LA SOCIÉTÉ

CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS
DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Le 3 février 2025, le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (ci-après la Caisse régionale) a fixé le prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) sur la base de l'arrêté des comptes individuels au 31 décembre 2024.

Le nouveau prix indicatif de référence des C.C.A. est de 252,50 euros par titre (dividende inclus).

La valorisation des C.C.A. est fondée sur une méthode multicritère qui repose, d'une part, sur l'actif net de la Caisse régionale, retraité des plus-values latentes de ses principales filiales (Nord Est Capital Investissement, Nord Est Expansion, Nord Est Aménagement Promotion, La Foncière Rémoise, Nord Est Immo), de SAS Rue La Boétie et de SACAM Mutualisation et, d'autre part, sur le cumul des résultats nets retraités de la Caisse régionale et de ses principales filiales.

A la demande de l'AMF, ce prix a été validé par un expert indépendant. Il prend effet à compter du 11 février 2025 et reste valable jusqu'à la prochaine fermeture du carnet d'ordres.

Pour mémoire, le prix indicatif de référence des C.C.A. était de 248,00 euros sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, de 245,52 euros après le paiement du dividende de 2,48 euros par titre en avril 2024 et de 251,10 euros sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2024.

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (1)
Relations Porteurs :
03 26 49 58 50 (2)

(1) Coût selon fournisseur d'accès
(2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances

Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09
Siège social : 25 rue Liebigier, 51100 REIMS

N° SIREN 394 157 085 RCS Reims -
N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME :
FR234269_01FBNY
M2501496

Commune d'AY
-CHAMPAGNE
(51160), BISSEUILVente
de parcelle forestière

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés :

Des parcelles sises sur la commune d'AY-CHAMPAGNE (51160), BISSEUIL cadastrées section 064 D n°488, 496, 497, 499, en nature de taillis d'une contenance totale de 00ha 15a 20ca.

Moyennant le prix de mille cinq cent vingt euros (1.520,00 €) payable comptant à la signature, auquel il convient d'ajouter les honoraires de négociation de six cent euros (600,00 €) à la charge de l'acquéreur, outre la provision sur droits et frais d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de AY-CHAMPAGNE -BISSEUIL, soit à compter du 28 novembre 2024 ou à compter de la présente la publication, pour faire connaître à Me Laetitia CONREUR-HERRMANN, notaire à AVENAY VAL D'OR, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions précitées.

Les oppositions des propriétaires d'une parcelle boisée contiguë à cette vente, s'il y a lieu, seront reçues en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé.

Pour insertion : Le Notaire. M2501513

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENTS :
- 1D bd Clémenceau - T5 au 5^{ème} étage - 96,20 m² Carrez - lot 93 - DPE : D - 219 500 € - réf : ER.15259

- 301B av Laon - T4 au 1^{er} étage - 82,32^m Carrez - lot 33 - DPE : D - 157 500 € - réf : ER.16200

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2501376



CHEUVREUX
REIMS

Office notarial DELLOYE-
ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

Nicaise
ROUSSEAUAvis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} mars 2015,

Monsieur Nicaise Jean Luc ROUSSEAU, Célibataire, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès survenu à REIMS le 8 février 2024, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe ETIEN, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Baptiste DELLOYE, Christophe ETIEN et Hélène LEREAULT, notaires associés », titulaire d'un office notarial à REIMS (Marne), 18 rue de la Tirelire, le 5 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe ETIEN, Notaire à REIMS, 18 rue de la Tirelire, référence CRPCEN : 51048, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2501578

RÉDACTION

BUSSON Benjamin

03.26.08.38.31

DESANTI Nastasia

03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalfnet.org

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
5 allée Monet - T3 au 4^{ème} étage - 62,29 m² Carrez - lot 217 - DPE : D - 137 000 € - réf : ER.11532

AY - APPARTEMENT
64 bd de Gaulle - T4 au 2^{ème} étage - 54 m² env - lot 246 - DPE : en cours - 70 200 € - réf : ER.64248

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2501605

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES
DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 janvier 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert les opérations de redressement judiciaire en application du III de l'article L681-2 du Code de commerce à l'égard de :

Sylvie CALAIS (EI)

37 rue de Talleyrand - 51100 REIMS. Activité : Enseignement de discipline sportive et d'activités de loisirs. SIREN n° 842 565 384.

A désigné la SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Me Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS en qualité de mandataire judiciaire.

Date de cessation des paiements : 17 septembre 2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire, la SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Me Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. M2501311

EXTRAIT DES MINUTES
DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 janvier 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a étendu les opérations de redressement judiciaire au patrimoine personnel de :

Christelle TAYOU épouse BEUGRE

Entreprise individuelle, 6 rue des Vignes - 51500 VILLERS AUX NOEUDS. Activité : Activité des médecins généralistes. SIREN n° 533 107 967.

Le point de départ du délai de déclaration des créances ne courra à l'égard des créanciers qu'à compter de publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire, la SELARL AMANDINE RIQUELME, prise en la personne de Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch - 51100 REIMS. M2501312

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 janvier 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert les opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION ACADEMY FOOTBALL EPERNAY TRIOMPHE

214 lot des Terres Rouges - 51500 DIZY. SIREN n° 820 845 717.

A désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY en qualité de liquidateur judiciaire.

Date de cessation des paiements : 13 septembre 2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire, la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. M2501313

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 janvier 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert les opérations de redressement judiciaire en application du III de l'article L681-2 du Code de commerce à l'égard de :

Karine CHOLEZ (EI)

46 rue de la Gare - 51140 JONCHERY SUR VESLE. Activité : Pratique dentaire. SIREN n° 392 529 483.

A désigné Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS en qualité de mandataire judiciaire.

Date de cessation des paiements : 10 septembre 2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire, Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. M2501314

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 janvier 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a homologué l'accord intervenu dans la procédure de conciliation ouverte à l'égard de :

ASSOCIATION RESIDENCES AUTONOMIE

182 avenue d'Épernay - 51100 REIMS. Activité : Hébergement social pour personnes âgées. SIREN n° 780 429 676.

Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance. M2501315

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 janvier 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a ouvert les opérations de redressement judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION AVENIR JEUNES REIMS, 36 Rue de Roubaix - 51100 REIMS. Activité : Aide par le travail. SIREN n° 331 631 242.

A désigné la SELARL V&V, prise en la personne de Maître Stéphane VERMUE, 4 rue Thiers - 51100 REIMS en qualité d'administrateur judiciaire avec mission d'assistance ;

A désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY en qualité de mandataire judiciaire.

Date de cessation des paiements : 7 janvier 2025.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire, la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 17 quai de la Villa - 51200 EPERNAY. M2501403

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

EXTÉRIEUR

Jugement du 30 janvier 2025

SARL «DESIGNES SARL», 10 rue de la Prairie, 91140 Villebon-sur-Yvette, RCS Evry 423 245 745. Café, hôtel, restaurant. Jugement du tribunal de commerce de Evry prononce en date du 30 janvier 2025, la liquidation judiciaire sous le numéro 2025J00145, date de cessation des paiements le 1 mars 2024, désigne liquidateur Selafa Mja, prise en la personne de Me Benjamin Laurent, Mandataire Judiciaire Associé 5 Boulevard de l'Europe 91000 Évry - Courcouronnes, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée. M2501457

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Référence :

POMPES FUNEBRES MAMBRE FERTOISE

29 Bis, Avenue Franklin Roosevelt - 77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE. RCS MEAUX : 413 618 802. Etablissement(s) secondaire(s) : 12 rue du Docteur Philippe Amelin - 51210 MONTMIRAIL. RCS REIMS : 2006 B 50017.

Jugement du tribunal de commerce de Meaux prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 03/02/2025. M2501473

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE CHÂLONS-

EN-CHAMPAGNE

Jugement du 23 janvier 2025

SAS A.C.T.I., L'Épinette, 51510 Coolus, RCS Châlons-en-Champagne 822 487 567. Chaudronnerie, tuyauterie, Métrallerie, soudure, serrurerie, charpente métallique, déplacement de machine, maintenance industrielle. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2501292

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 23 janvier 2025

RICART (nom d'usage RICART (EI)) Franck Pierre Edouard, 22 rue de l'Église, 51240 Saint-Quentin-sur-Cooles, RCS Châlons-en-Champagne 918 075 037. Travaux D'etancheification. Jugement en date du 23 janvier 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 23 juillet 2023. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501293

FRANCIS (nom d'usage HILARICUS (EI)) Violène Marlica, quartier Terres Gueydon, 97270 Saint-Esprit, RM 891 270 431. Vente en détail de vêtements tissages et accessoires. Jugement en date du 23 janvier 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 23 juillet 2023. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501294

SARL S.A.R.L. ACM, rue, 5 Vieille, 51130 Chaintrix-Bierges, RCS Châlons -en-Champagne 908 727 340. Travaux de menuiserie et aménagement intérieur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501295

SAS So Wonderful, 1 rue Blaise Pascal, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 843 088 865. Vente de bijoux et articles de décoration en pierres naturelles, bijoux fantaisie, articles écotériques. Soins et formations dans le champ du bien-être (Reiki, Lithothérapie, hypnose, etc). Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2501296

INTERDICTION

DE GÉRER

Jugement du 23 janvier 2025

DHIEVRE (nom d'usage DHIEVRE (EI)) Jean-Rémy, 15 rue des Montieux, 51290 Arzillières-Neuville, RM 509 098 067. Non précisée. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Jean-Rémy Dhievre pour une durée de 5 ans. M2501297

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE REIMS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Par Jugement du 4 février 2025 le Tribunal de Commerce de REIMS a ordonné la poursuite de la période d'observation initialement fixé à six mois par notre jugement en date du 10/12/2024 soit jusqu'au 10/06/2025 de la société

HT FLUIDE (SARL)

8B rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS. RCS : 852 897 552. Activité : Tous travaux de bâtiment, construction, rénovation, pour professionnels, industriels et particuliers.

Et a désigné en qualité d'administrateur judiciaire la SELARL AJLINK LABIS CABOOTER DE CHANAUD (Me Jérôme CABOOTER) - 18, rue de l'Abreuvoir - BP 40006 - 77101 MEAUX CEDEX avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion courante de l'entreprise. M2501494

Jugement du 14 janvier 2025

SA PARTNER ENGINEERING, 11 rue du Commerce, 51350 Cormontreuil, RCS Reims 399 508 910. Non précisée. Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 12-12-2024. M2501298

Jugement du 04 février 2025

SARL P.A.M. MACONNERIE RENOVATION, Zone Artisanale de Champagny, 51400 Sept-Saulx, RCS Greffe de Reims 481 275 436. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. M2501491

SARL SKF TRANSPORT, 28 Boulevard du Maréchal Joffre, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 901 580 803. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. M2501492

SARL MARNE CARRELAGE, 4B Rue du Lavoir, 4 Bis, 51700 Vincelles, RCS Greffe de Reims 852 661 693. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2501493

SAS COWORK-R, 8B Rue Gabriel Voisin, Cs 40003, 51688 Reims Cedex 2, RCS Greffe de Reims 814 029 161. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Janvier 2025 et désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2501584

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 04 février 2025

SARL OSY 46, Rue Sorbon, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 753 618 834. Fonds de placement et entités financières similaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2501522

SARL S.A.R.L. DUFOR-TASSEL, Rue Sorbon, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 350 998 688. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2501523

SARL CHAMPAGNE METAL CONCEPT, 8 Rue Pierre Et Marie Curie, 51500 Taissy, RCS Greffe de Reims 813 870 664. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2501524

SAS AU DÉSIR FLEURI, 3 Place de la Fontaine, 51150 Ambonnay, RCS Greffe de Reims 889 350 856. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Janvier 2025, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2501541

SAS HAPPY LARRY, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 834 233 959. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Janvier 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2501549

SARL TURQUOISE CORDONNERIE, Route de Neufchâteau, Galerie Marchande Cora, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 753 841 527. Réparation de chaussures et d'articles en cuir. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2501550

SARL BUSAN CAFE, 97 Rue Clovis, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 953 476 942. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2501551

SARL AMA FRANCE, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 827 977 463. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Décembre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2501560

SAS ALLOYS AND STAINLESS, 16 Rue de la Tour, 51120 La Villeneuve -lès-Charleville, RCS Greffe de Reims 839 795 853. Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Mars 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2501574

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 04 février 2025

Par jugement du 04/02/2025 le tribunal de commerce de REIMS a désigné dans la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

3D CAR WASH (SARL)

7 rue du Château Gaillard - 51700 IGNY COMBLIZY, R.C.S. B 903 864 486.

Administrateur judiciaire : La SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE), 4 rue Thiers - 51100 REIMS afin de lancer un appel d'offres. M2501484

SAS COLONEL FABIEN

ALIMENTATION, 12 Rue du Colonel Fabien, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 749 828 323. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Juin 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. M2501561

SARL TP Construction

Champagne, 291 Bis Rue de Cemay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 920 503 299. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Janvier 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2501575

FAILLITE

PERSONNELLE

Jugement du 31 janvier 2025

SAS HKS - HOLDING KARL SIVIGNON, 16 Rue des Telliers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 815 218 110. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur SIVIGNON Karl pour une durée de 12 ans. M2501316

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 29 janvier 2025

SAS SOLIBOIS NATURE, 67 Avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 805 195 088. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501269

SARL ISAUURA, Place des Carrières, 51360 Verzenay, RCS Greffe de Reims 500 826 060. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501270

SAS NAVETTE GDYM (GDYM), 5 Rue Henri Matisse, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 853 964 062. Transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501271

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SAS Rénovation Installation Intérieur (R2i), 78 Rue Metz, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 822 612 180. Construction d'autres bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501272

SARL S.A.R.L. 3V-INFORMATIQUE, 2 Rue Aristide Boucicaut, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 483 571 873. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501273

SAS ANNE ET SES VOYAGES, 27 Rue de Vesle, Passage du Commerce, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 814 565 164. Activités des agences de voyage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501274

SARL F.L. AUTO, Mareuil-sur-Ay -Mareuil sur Ay Le Poncelot, 51160 Ay-Champagne, RCS Greffe de Reims 320 441 124. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501275

SARL CAP - ALTITUDE, 11 Rue des Rémoleurs, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 807 649 348. Autres travaux spécialisés de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501276

SAS MELISSA GRILL RESTAURANT, 35 Rue du Général Leclerc, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 878 525 906. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501277

SAS Histoire de réussite (HdR), 9-11 Rue Gaston Boyer, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 831 296 249. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501278

SAS PORTUCALE, 8 Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 912 206 620. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501279

SAS B2B SECURITY, Rue Gaston Boyer, 9/11 Bis, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 880 527 122. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501280

SAS SIKA CONSTRUCTION, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 895 341 204. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501352

SARL MYMOTORS, 150B Boulevard Saint-Marceaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 792 187 858. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501353

SAS E4U, 9 Rue André Pingat, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 528 385 982. Édition de revues et périodiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501354

SAS W.A.D., 81 Résidence Favart d'Herbigny, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 838 184 125. Activités spécialisées de design. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501355

SARL CONSTRUCTIONS MODERNES DE CHAMPAGNE, 88 Rue Libergier, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 336 480 199. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501356

SAS READY CAR'S, 7 Rue Etienne Oehmichen, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 880 508 361. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501357

SARL COMMUNEAU COIFFURE, 13 Rue du Colonel Fabien, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 790 852 354. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501358

SAS FORM'ETHIK, 3 Rue Ceres, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 893 115 865. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501359

SARL ANAM, 56 Avenue du Général Bonaparte, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 792 778 011. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501360

Monsieur CHAZARIN Pierre, Le Vieux Petit Chemin, 51480 Cuchery, RM 443 271 937. . Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501361

SAS EN FAIM DE COMPTE, 8 Rue de la République, 51490 Pontfaverger -Moronvilliers, RCS Greffe de Reims 921 848 297. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501362

SAS LABORATOIRE DENTAIRE GENESTIN, 10 Rue Clairmarais, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 327 570 883. Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501363

SARL LES EXPERTS S2R, 420 Rue Blaise Pascal, 77550 Moissy-Cramayel, RCS Greffe de Melun 750 010 019. Construction d'autres bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501364

SARL MAINTENANCE TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE REMOISE (M.T.C.R.), 11 Rue de la Fossé Cochard, 51370 Saint-Brice -Courcelles, RCS Greffe de Reims 434 818 167. Réparation d'ouvrages en métaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501395

ZOUAOUI Rachid Lakdar, 11 rue du Petit Sillery, 51500 Sillery, RCS Greffe de Reims 450 223 979. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501396

KRNETA (nom d'usage PEPIN) Annick Jacqueline, 2 rue du Jard, 51160 Avenay-Val-d'Or, RCS Greffe de Reims 348 387 010. Commerce de détail de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501397

SAS IHSAN NEGOCE, 1 Avenue Benoit Frachon, La Neuville, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 849 456 447. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501398

SAS PIZZA TOP, 88 Rue Lesage, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 840 980 858. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501399

SARL QUENTIN ROSSI, 12 B Rue L'Étoile, 51120 La Forestière, RCS Greffe de Reims 850 426 719. Travaux d'isolation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501400

SARL AMFI-SOL RENOVATION, 48B Rue Michel Simon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 817 675 200. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501405

SARL SM5 AUTOMOBILE, 3 Rue des Artisans, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 978 807 436. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501406

SAS AUMERSOL SECURITE PRIVEE (AMS SP), 9 Rue André Pingat, 51065 Reims Cedex, RCS Greffe de Reims 834 387 821. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501407

SAS NJ PROTECTION, 52 Place Drouet d'Erlon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 902 042 696. Activités liées aux systèmes de sécurité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501408

SARL LE PARISIEN, 31 Rue Des Poissonniers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 531 831 188. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501422

SAS ALIMAR, 20 Rue des Créneaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 900 719 998. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501423

SAS FINANCIERE GENESTIN, 10 Rue de Clairmarais, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 534 010 921. Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501424

LAMBERT Philippe sous la dénomination PHILIPPE LAMBERT EIRL, 4 rue Jean Moulin, 51260 Saint -Just-Sauvage, RM 879 423 820. . Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501425

SARL O.V.R.B., 2 Boulevard Pommery, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 520 655 085. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501426

SARL SCH HABITAT, 150B Boulevard Saint-Marceaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 948 824 198. Activités spécialisées de design. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501427

SARL Eazy Marquage, 42 Rue de Courcelles, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 752 110 247. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501428

SAS LIKORNE, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 825 333 172. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501437

SARL CEDRINE, 77 Avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 829 076 108. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501438

SARL ENVIRONNEMENTALE, 6 Rue d'Oger, 51190 Avize, RCS Greffe de Reims 829 049 436. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501439

SARL ANNA STUDIO, 198 Avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 898 199 161. Soins de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501440

SARL R.BACK SECURITE, 23 Rue de la Source aux Loups, 51310 Bouchy-Saint-Genest, RCS Greffe de Reims 534 368 170. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501441

DEBOUCHE Patrice Jean Robert, 3 Rue du Général de Gaulle, 51220 Cauroy-lès-Hermonville, RCS Greffe de Reims 812 363 646. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501449

SARL BATIMAD, 28 Blanchon, 51170 Magneux, RCS Greffe de Reims 888 299 955. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501450

SAS TRANSPORT DURAN, 1 Rue de l'Équerre, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 889 309 084. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501451

SAS AMRITA, 5 Avenue de Laon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 815 226 253. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501452

SARL H&I ALCHIMIE, 82 Boulevard Saint-Marceaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 912 490 059. Commerce d'électricité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501453

SARL FAC, 7 Rue Étienne Oehmichen, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 807 944 152. Autres travaux spécialisés de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501454

SARL ACTISS, 16 Route de Champigny, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 519 422 687. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2501455

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LudiK'Sens

Avis de constitution

FORME : SASU.
DÉNOMINATION : LudiK'Sens.
SIÈGE : 43 Av De La 2^e Div D'Infanterie 08300 TAGNON.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN.
CAPITAL : mille Euros (1.000,00 €).
OBJET : Prestations de conseils et de services à destination des entreprises et des particuliers, en tous domaines, et notamment en matière de prévention des risques professionnels, promotion du sport santé, de la Qualité de Vie au Travail (QVT), de la Qualité Sécurité Environnement (QSE) ; Formation non continue, non certifiante dans les domaines précités ; L'organisation, la participation, l'animation de tous événements privés et publics à caractère professionnels, récréatifs, culturels et de divertissement ;
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
PRÉSIDENTE : Madame Karine Naveau demeurant 43 Av De La 2^e Div D'Infanterie 08300 TAGNON. M2500307

MY CARS 08

Par acte SSP du 27/01/2025 il a été constitué une SASU dénommée : MY CARS 08 Siège social : 12B RUE ROBERT RAGUET 08000 CHARLEVILLE MEZIERES Capital : 3.000€ Objet : ACHAT VENTE, REPRISE, DEPOT VENTE, NETTOYAGE, REPARATION, ENTRETIENS, DEPANNAGE ET LOCATIONS DE VEHICULES D'OCCASION Président : M^{me} HYUSEIN EP HABILOV ZEYNEB, 41 RUE EDOUARD VAILLANT 59220 DENAIN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN M2501073

PINTEAUX DOUETTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME JURIDIQUE : Société par Actions Simplifiée
DÉNOMINATION : PINTEAUX DOUETTE
SIÈGE SOCIAL : 9 rue Basse 08260 ANTHONY
OBJET : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat, et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, licences, marques et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 5 000 euros
PRÉSIDENT : Monsieur Marc PINTEAUX demeurant 9, rue basse à ANTHONY (08260)
DIRECTRICE GÉNÉRALE : Madame Marie PINTEAUX-DOUETTE demeurant 9, rue basse à ANTHONY (08260)
IMMATRICULATION : RCS de SEDAN (08)
Pour avis : Le président
M2501286

EOLE LA NACELLE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETHEL du 30 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : EOLE LA NACELLE.
SIÈGE : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : L'aménagement, le développement et l'exploitation d'un ou plusieurs parc(s) éolien (s) constitué(s) d'une ou plusieurs éoliennes(s).
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Nicolas -Alexandre VERDBOIS, demeurant avenue Montjoie 229 à BRUXELLES (1180).
DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Monsieur Valentin LECLERCQ, demeurant 12 Grande Rue à BETHENY (51450) ; Monsieur Alexandre GILAIN, demeurant rue de la réforme 23 à IXELLES (1050).
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : Le président.
M2501502



EMILIE ROMAGNE

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros

Siège social : 10 rue de la République
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) du 4 février 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : EMILIE ROMAGNE.
SIÈGE : 10 rue de la République, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 3 000 €.
OBJET : Le commerce de détails de chaussures et accessoires s'y rapportant. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations conglomères contribuant à la réalisation de cet objet.
PRÉSIDENT : Monsieur Nicolas SEMBENI, demeurant à BAIRON ET SES ENVIRONS (08390), 4 chemin de Halage. DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Madame Chloé SEMBENI, demeurant à BAIRON ET SES ENVIRONS (08390), 4 chemin de Halage et Monsieur Bonaventure SEMBENI demeurant à BOULT AUX BOIS (08240), 11 rue de la Héronnière.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : Le Président.
M2501530

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

SARL « SOLAGRI »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 janvier 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «SOLAGRI».

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue Basse - 08400 BOURCQ.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La prestation de travaux agricoles avec application de produits phytosanitaires.

- La location de matériels agricoles.

- La location de matériels agricoles et de travaux publics ainsi que les prestations de services pouvant s'y rattacher.

- L'achat et/ou la revente, en France et/ou à l'étranger de matériels agricoles et de travaux publics neufs ou d'occasion et de toutes pièces détachées.

- Le déneigement.

- L'exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes

- La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE :

- Monsieur Christophe MANCEAUX demeurant 1 bis lieudit Constantine - 08310 LEFFINCOURT

- Monsieur Cédric MANCEAUX demeurant 6 bis rue Basse - 08400 BOURCQ

nommés pour une durée illimitée avec pouvoir d'agir séparément

Immatriculation : au RCS de SEDAN.

Pour avis, le représentant légal.

M2501599

MODIFICATION

DE STATUTS

EURL BOUCHERIE DE LA GARE

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social :

130 rue Gambetta - 08400 VOUZIERS R.C.S. Sedan 792 872 558

Aux termes des décisions de l'associé unique, l'indivision suite au décès de M. Olivier DA SILVA, représentée par M^{me} Sandrine DA SILVA née COMPAGNON, en date du 20/01/2025, a pris acte du décès de M. Olivier DA SILVA, gérant, survenu le 04/01/2025 et a décidé de nommer à la fonction de gérant pour une durée illimitée, M^{me} Sandrine DA SILVA née COMPAGNON, demeurant à (08400) VOUZIERS - 130, Rue Gambetta - pour une durée illimitée avec effet au 04/01/2025.

ANCIENNES MENTIONS :

GÉRANT : DA SILVA Olivier 130, rue Gambetta - 08400 VOUZIERS.

NOUVELLES MENTIONS :

GÉRANT : DA SILVA née COMPAGNON Sandrine, 130 rue Gambetta - 08400 VOUZIERS.

Le gérant.

M2500899



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

GREEN GAMES

Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros

Siège social :

60 rue François 1^{er} - 75008 PARIS

925 358 939 R.C.S. Paris

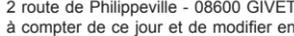
Aux termes d'une décision en date du 27 janvier 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

2 route de Philippeville - 08600 GIVET à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 925 358 939 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

PRÉSIDENT : Monsieur Rudy BOUDIN, demeurant 17 rue des Navetières - B5600 NEUVILLE.

M2501145



03 21 13 20 65
contact@msb-formalites.fr

Cabinet de formalités juridiques

M.S.B Formalités

95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

SAS PRESSING DU BLANC MONT

SAS au capital de 1.000 Euros

Siège social :

Le blanc mont - 08400 VOUZIERS

798 232 856 R.C.S. de Sedan

Suivant acte authentique, reçu par Maître Frédéric INFANTINO, en date du 25 novembre 2024, les associés ont nommé présidente Madame SZELAG NOÉMIE, demeurant 6 esplanade de Lac - 08200 SEDAN en remplacement de Monsieur KEVIN SABLIN, président partant.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2501242

VALIM

Société Civile Immobilière au Capital Social de 1.000 Euros

Siège Social :

21 rue de la Reine des Prés
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

RCS Sedan 898 113 394

N° SIRET : 898 113 394 00016

Suivant décisions en date du 17 Octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a transféré le siège social de la Société fixée antérieurement à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 21 rue de la Reine des Prés, à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 49 bis avenue de Saint-Julien, à compter de ce jour.

L'article 4 a été modifié en conséquence.

La Gérance.

M2501413

SAS WARZEE Henri

Société par actions simplifiée A capital variable

937 856 854 RCS SEDAN

3 Grande Rue

08450 MAISONCELLE ET VILLERS

Avis de modification

Par AGE du 29/01/25, il a été décidé à effet rétroactif du 01/11/24, de réduire le montant du capital social et le montant minimum du capital variable à 27.260 €.

Pour avis, la présidence.

M2501459

SAS WARZEE Fernand

Société par actions simplifiée A capital variable

937 824 381 RCS SEDAN

3 Grande Rue

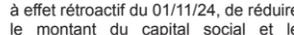
08450 MAISONCELLE ET VILLERS

Avis de modification

Par AGE du 29/01/25, il a été décidé à effet rétroactif du 01/11/24, de réduire le montant du capital social et le montant minimum du capital variable à 27.260 €.

Pour avis, la présidence.

M2501461



Expertise Comptable

CLINIQUE VETERINAIRE DE LA CHIERS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 40 000 euros

Siège social : Route de Saily
08110 BLAGNY

793 349 903 RCS SEDAN

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 4 février 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Jean-Benoît LAMORT.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société JBMC, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à BLAGNY (08110), route de Saily, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 935 378 356, représentée par Monsieur Jean-Benoît LAMORT en sa qualité de cogérant.

Pour avis La Gérance

M2501510



8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

H.K DUN SUR MEUSE

désormais dénommée SCI HanartJardin

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social :

1 rue du Poirier de Cloche
08240 THENORGUES

450 592 787 RCS Sedan

Changement de la dénomination sociale

Aux termes d'une délibération en date du 04/02/2025, l'AGE a décidé de remplacer à compter du 29/01/2025 la dénomination sociale «HK DUN SUR MEUSE» par «SCI HanartJardin», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis.

M2501518

U-NUMERA

SAS au capital de 11.150 Euros

Siège social :

1 rue de Mulhouse - 08200 SEDAN

910 700 707 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGO en date du 14/01/2025 les actionnaires ont nommé :

- Président M. Albert FAZLIJA, demeurant Auf Der Roll - 4700 EUPEN (Belgique) en remplacement de M. Laurent LE MEN ;

- DG M. Faruk HADZISMAJLOVIC, demeurant 71 rue Warfusée - ST GEORGES SUR MEUSE (Belgique) en remplacement de M. Albert FAZLIJA.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2501536

« THE BUILDING »

La société civile dénommée «THE BUILDING», siège social : SEDAN (08200), La Sauvageonne, capital social : 457,35 €, R.C.S. SEDAN : SIREN : 377 646 518. Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2025, et par suite du changement de gérant, les associés ont décidé de transférer le siège social de SEDAN (08200), La Sauvageonne à NICE (06100), 32 chemin du vieux de Gairaut.

Pour insertion,

Me Maud ZEBERT LANDRIN.

M2501544

MAISON BILLARD REPUBLIQUE

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 2.000 Euros

Siège social : 24 rue de la République
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

932 413 412 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/01/2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière de CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) le 13 janvier 2025, dossier 20250000643 référence 0804P012025A00020.

M^{me} BILLARD née EDOUARD Sandra demeurant 7 rue des Tourterelles à TOURNES (Ardennes) a fait apport à la société MAISON BILLARD REPUBLIQUE ayant son siège social 24 rue de la République à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes) immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro SIREN 932 413 412, de son entreprise individuelle de pâtisserie, chocolaterie, salon de thé fabrication de snacking, exploitée à 24 Rue de la République à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes).

Cet apport sus désigné évalué à 368.000 € a été consenti net de tout passif ; il a été rémunéré moyennant l'attribution aux apporteurs à titre d'augmentation du capital de 36.800 actions de 10 €.

La date d'entrée en jouissance du fonds a été fixée au 1^{er} octobre 2024.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN et pourront, sous le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de M^{me} BILLARD Sandra demeurant 7 rue des Tourterelles chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : La Présidente.

M2501566



Expertise Comptable

TAXI QL

Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros

Siège social : 66 Avenue Charles de Gaulle

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

901 096 610 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 5 février 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 66 Avenue Charles de Gaulle, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 15 rue du Mont 08460 THIN-LE-MOUTIER à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2501567

SCI AZURAWHITE

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 25 rue Georges Clémenceau

08350 DONCHERY

RCS de SEDAN n°979 415 395

Transfert de siège

L'AGE du 20/01/2025 a décidé le transfert du siège social au 49 Chemin des Romains, 08200 SEDAN à compter du 20/01/2025.

Mention : RCS de SEDAN

Logan Henneville

M2501591

« DELALOI GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES »

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

au capital social de 120.000 Euros

Siège social : 22 rue Waroquier

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

R.C.S. Sedan B 420 950 305

N° SIRET : 420 950 305 00011

Suivant décisions en date du 31 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire, a :

- transformé la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée avec effet du 31 décembre 2024 et adopté le texte des nouveaux statuts,

- constaté la fin des mandats de gérants de Monsieur Christophe DELALOI et de Madame Nathalie DELALOI,

- nommé, en qualité de président de la société d'exercice libéral par actions simplifiée, Monsieur Christophe DELALOI,

- nommé, en qualité de directeur général de la société d'exercice libéral par actions simplifiée, Madame Nathalie DELALOI.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

La Gérance.

M2501609

TRAVERT

SAS au capital de 39.256 Euros

Siège social :

21 avenue de la Dernière Cartouche

08140 BAZEILLES

313 651 218 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale du 01/02/2025 a décidé de nommer M^{me} Valérie TRAVERT, demeurant 40, rue Nicolas Henriot 51100 REIMS, en qualité de Présidente, en remplacement de Mr Rémi TRAVERT, pour une durée indéterminée.

M2501617

SAS WARZEE Ernest

Société par actions simplifiée A capital variable

937 807 121 RCS SEDAN

3 Grande Rue

08450 MAISONCELLE ET VILLERS

Avis de modification

Par AGE du 29/01/25, il a été décidé à effet rétroactif du 01/11/24, de réduire le montant du capital social et le montant minimum du capital variable à 27.260 €.

Pour avis, la présidence.

M2501460

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LAROCHE Didier décédé le 28/04/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808136790.

M2501470

DISSOLUTION

DE SOCIETE

IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

EPOUX DUCHATEAU

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SELARL Jordan MATHIEU, Notaire», titulaire d'un Office Notarial à RETHÉL (Ardennes), 6 Place de la République, CRPCEN 08073, le 31 janvier 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur Didier André DUCHATEAU, retraité, et Madame Nathalie Charline CHAUSSON, sans profession, demeurant ensemble à THUGNY-TRUGNY (08300) 38 route d'Attigny. Monsieur est né à SAULT LES RETHÉL (08300) le 19 janvier 1962, Madame est née à RETHÉL (08300) le 24 juin 1962. Mariés à la mairie de THUGNY-TRUGNY (08300) le 21 mai 1983 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe KALER, notaire à RETHÉL (08300), le 13 mai 1983. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2501350

EPOUX PLOS

Monsieur Alain Jean-Pierre Joseph PLOS, retraité, né à AIREL (50680), le 7 mars 1950 et Madame Chantal Eliane Michèle Marie PATRIE, retraitée, née à BERNAY (27300), le 21 novembre 1950, demeurant ensemble à FLIZE (08160), 4 rue des Polyanthas, mariés à la Mairie de AIREL (50680), le 29 mai 1971, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN, notaire à SEDAN, le 31 janvier 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN, notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN.
M2501486

AVIS DIVERS

Commune de NOYERS PONT MAUGIS

Insertion purge droit de préférence des propriétaires de parcelles boisées

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des parcelles suivantes : Commune de NOYERS PONT MAUGIS (Ardennes). Parcelles cadastrées section AH n°50, lieudit «La cote d'Argy» pour 35a07ca et AH n°60, lieudit «La cote d'Argy» pour 45a49ca. Prix : Quinze mille Euros (15.000,00 €). Le droit de préférence est applicable uniquement aux propriétaires contigus des parcelles vendues, qui pourront faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions résultant de l'affichage en mairie et ce pendant un délai de 2 mois, par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante : «OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE» 20 Rue Nationale 08450 CHEMERY-CHEHERY. M2501339

Maître Thomas CALMET

Notaire à VOUIZERS (08400)

51 rue Gambetta

Commune de FALAISE

«En application de l'article L.331-19 du Code forestier, Monsieur Daniel ASSEL avise de son intention de mettre en vente les terrains en sol de bois situés à FALAISE (08), cadastrés :

- section A n°181 lieudit «sous-la-verte-voie» pour 27a 82ca,
- section A n°423 lieudit «sous-la-verte-voie» pour 2a 57ca,
Moyennant le prix de 1.000,00 €, payable comptant.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ces terrains dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de FALAISE de cet avis de vente, soit à compter du 28 janvier 2025, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Thomas CALMET, notaire à VOUIZERS (08400), 51 rue Gambetta.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente».

M2501346



CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS
DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Le 3 février 2025, le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (ci-après la Caisse régionale) a fixé le prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) sur la base de l'arrêté des comptes individuels au 31 décembre 2024.

Le nouveau prix indicatif de référence des C.C.A. est de 252,50 euros par titre (dividende inclus).

La valorisation des C.C.A. est fondée sur une méthode multicritère qui repose, d'une part, sur l'actif net de la Caisse régionale, retraité des plus-values latentes de ses principales filiales (Nord Est Capital Investissement, Nord Est Expansion, Nord Est Aménagement Promotion, La Foncière Rémoise, Nord Est Immo), de SAS Rue La Boétie et de SACAM Mutualisation et, d'autre part, sur le cumul des résultats nets retraités de la Caisse régionale et de ses principales filiales.

A la demande de l'AMF, ce prix a été validé par un expert indépendant. Il prend effet à compter du 11 février 2025 et reste valable jusqu'à la prochaine fermeture du carnet d'ordres.

Pour mémoire, le prix indicatif de référence des C.C.A. était de 248,00 euros sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, de 245,52 euros après le paiement du dividende de 2,48 euros par titre en avril 2024 et de 251,10 euros sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2024.

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (1)

Relations Porteurs :
03 26 49 58 50 (2)

(1) Coût selon fournisseur d'accès
(2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances

Prestataire de services
d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09

Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS

N° SIREN 394 157 085 RCS Reims

- N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY

M2501497

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 18 Janvier 2025 au greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du code de commerce, au passif de la procédure collective de

Monsieur Jean DELAITRE
(SIRET 394 709 125 00014), la

Verrerie, 6 rue de Guerigny, 08220 ROCQUIGNY, où les réclamations seront recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 30 janvier 2025,

Le Greffier
des Procédures Collectives,
Delphine RABIER.

M2501383

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 13 novembre 2024 au greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du code de commerce, au passif de la procédure collective de la

SCI DU HAM

(SIRET 45161986000013), 240 rue de Fayet, 02100 ST QUENTIN, où les réclamations seront recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 29 janvier 2025,

Le Greffier des Procédures Collectives,
Delphine RABIER.

M2501384

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

APHELYS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 31/01/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : APHELYS
Objet social : La création, la conception, l'étude, l'exécution de plans et dessins pour l'enveloppe de tout type de bâtiment y compris structures, la direction de travaux, la surveillance et la coordination.

Siège social : 13 rue Vauban, 10000 TROYES

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Président : M. FILLION Geoffrey 6 B, rue du 20^{ème} siècle 51150 BOUZY
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserves des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Geoffrey FILLION

M2501319

SCI LÉKEDI

Il y a lieu de compléter l'annonce n°M2413863 parue dans le journal en date du 10 décembre 2024 relative à la SCI LÉKEDI, société civile immobilière en cours de constitution au capital de 420.000,00 €, ayant son siège social à BAR SUR AUBE (10200), 26 Boulevard du 14 juillet, par la mention suivante :
La société LÉKEDI sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le notaire.

M2501531



TANGRAM
NOTAIRES

« SCI FAMILLE ENG »

Suivant acte reçu par Me Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, le 31 janvier 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «SCI FAMILLE ENG».

SIÈGE SOCIAL : TROYES (10000), 41 Avenue Marie de Champagne.

CAPITAL SOCIAL : mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES : librement cessibles entre associés et leurs descendants. Soumises à l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire pour les transmissions à des tiers.

GERANCE : Madame Jeanne ENG, demeurant à TROYES (10000), 41 Avenue Marie de Champagne.

Pour avis : Me Frank KOSMAC.
M2501479

SCI 2M

Suivant acte reçu par Me DAMAY CENSIER, notaire associée à TROYES, 30 bd Victor Hugo, le 17 janvier 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION : SCI 2M.
SIÈGE SOCIAL : TROYES (10000), 39 rue de la Monnaie.

DURÉE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : 1.200 € divisé en 120 parts de 10 € numérotées de 1 à 120.

GERANTS : M^{me} Capucine MALAUSSENA, demeurant à SAINTE-SAVINE (10300), 5 rue Gambetta et M^{me} Hélène MELMI, demeurant à LA RIVIERE-DE-CORPS (10440), 34 rue Victor Hugo.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La notaire.

M2501555

ALICE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 20 décembre 2024 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ALICE.
FORME : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES.

ACTIVITÉS : Les prises de participations dans toute société constituée ou à constituer ; le conseil, la gestion et l'organisation de l'activité des filiales ainsi que la fourniture de toutes prestations de nature administrative, financière ou technique au profit desdites filiales.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 850.000 €.

GERANT : Monsieur Florian Paillotet, demeurant 18 rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2501377



REVOLISTIX

Société par actions simplifiée

au capital de 2.000 Euros

Siège social :

8 Rue Louis Lumière
10300 STE SAVINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST SAVINE du 30 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : REVOLISTIX.
SIÈGE : 8 Rue Louis Lumière - 10300 STE SAVINE.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : Achat, vente de tous produits dont matériels électroniques
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Thomas SAUVAGE, demeurant 8 Rue Louis Lumière - 10300 ST SAVINE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2501481



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI DU 133

Avis de constitution

DENOMINATION : SCI DU 133.
FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : 2.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 33 avenue Gabriel Deheurles - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers pour son propre compte.

DURÉE : 99 ans.
APPORTS EN NUMERAIRE : 2.000 €.

GERANCE : M. Christophe BENARD, 2 Grande Rue - 10190 MESSON.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.
M2501506

ANNONCES LÉGALES

**NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie**
03.26.40.21.31
annonceleale.pamb@forumeco.com

LE BALCON DU MALRIF

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à ROSIERES PRES TROYES du 03/02/2025, il a été constitué une société :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LE BALCON DU MALRIF.

SIÈGE SOCIAL : 29 rue Jules Ferry - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'aliénation au moyen de vente, échange, ou apport en société, de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La location meublée de courte ou longue durée de tous biens immobiliers. Et plus généralement, la participation à toutes opérations immobilières, sous toutes ses formes, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANTE : M^{me} Lucie CLEMENT, demeurant 29 rue Jules Ferry - 10430 ROSIERES PRES TROYES.

Pour avis, La Gérance.
M2501512

MODIFICATION
DE STATUTS

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI MAJOJO
SCI au capital de 4 000 €
Siège social : 4 Rue Veuve Dupont Rigault
10700 ARCIS SUR AUBE
RCS de TROYES n°490 680 345

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

AVIS DE MODIFICATION

L'AGM du 16/12/2024 a décidé à compter du 01/01/2025 de rendre effective la démission de M. RICHEL Joël aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de TROYES.
M2414025

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI MONOPOLY
SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social : 5 Avenue Pasteur
10000 TROYES
RCS de Troyes n°922 121 355

Transfert de siège

L'AGE du 30/12/2024 a décidé le transfert du siège social au 12 Bis rue de Bretagne, 10120 LAINES AUX BOIS à compter du 30/12/2024.
Mention : RCS de TROYES
M2500733

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE LEFEBVRE MORET
Capital social : 8.470,00 Euros
Siège social :
20 rue Haute - 10220 ONJON
RCS Troyes 510 087 331

Modification de gérant

Par AGE du 22/01/2025, avec effet rétroactif au 31/12/2024, les associés ont modifié la gérance.
ANCIENNE MENTION :
GÉRANCE :
- M^{me} Ghislaine MORET, épouse LEFEBVRE ;
- M. David LEFEBVRE.
NOUVELLE MENTION :
GÉRANCE : M. David LEFEBVRE, demeurant à ONJON (10220) 4 rue de la Grenonne.
Pour avis, la gérance.
M2500935

MASSART-VALLET
Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros porté à 300.000 Euros
Siège social :
37 rue du Luat - 10130 CHAMOY
800 238 610 R.C.S. Troyes

Aux termes de décisions unanimes en date du 09/12/2024, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 292.000,00 € par l'incorporation directe de réserves au capital.
En conséquence, l'article 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts a été modifié.
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à huit mille euros (8.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300.000,00 €).
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2501257

ACTION DEPANNAGE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 11 500 euros
Siège social : 12 Rue Gustave Eiffel
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
511 205 023 RCS Troyes

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 28 janvier 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 11 500 euros.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Sébastien BILLIET BIGUET.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société HOLDING BST, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros ayant son siège social 34 Rue Brusle de Valsuzenay 10600 Barberey-Saint-Sulpice immatriculée au RCS sous le numéro 938 076 791 TROYES représentée par Monsieur BILLIET BIGUET Sébastien
Pour avis La Gérance
M2501291

SF CONSEIL
et associés
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ESPACE MEDICAL DE SPECIALISTES DE CHAMPAGNE

Société par actions simplifiée au capital variable
Siège Social :
19 bis boulevard Danton
(10000) TROYES
RCS Troyes 908 500 051

Aux termes du procès-verbal du 30/12/2024 la collectivité des associés a décidé de modifier l'objet social à compter du 30/12/2024 comme suit :
ANCIENNE MENTION : «La société a pour objet, en France et à l'étranger : La gestion et l'exploitation de tout établissement de santé, de cabinets médicaux, ainsi que ceux relevant du champ social et médico-social participant à cet objet avec la mise en oeuvre des services associés. L'acquisition de tout immeuble bâti ou non bâti, en pleine propriété ou nue-propriété seulement, par voie d'achat, échange, apport ou autrement. L'activité de conseil pour la création, le développement et la transmission d'entreprises à objet médical, social, médico-social, de cabinets médicaux. La prise de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales. Le tout, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription, d'achat de titre ou droit sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance, de tous biens ou droits, ou autrement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.»
Nouvelle mention : «La société a pour objet, en France et à l'étranger : La gestion et l'exploitation de tout établissement de santé, de cabinets médicaux, ainsi que ceux relevant du champ social et médico-social participant à cet objet avec la mise en oeuvre des services associés. L'animation, la coordination et l'accompagnement de l'activité tout établissement de santé, de tout professionnel de santé, de cabinets médicaux ainsi que ceux relevant du champ social et médico-social et la réalisation de toutes prestations de services y associées. L'achat, la vente, la location et la mise à disposition de tout matériel médical. L'acquisition de tout immeuble bâti ou non bâti, en pleine propriété ou nue-propriété seulement, par voie d'achat, échange, apport ou autrement. L'aménagement, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation par location ou autrement de tout immeuble bâti ou non bâti, de toute cellule professionnelle et de tout cabinet et bloc médical et la réalisation de toutes prestations de services y associées. L'activité de conseil pour la création, le développement et la transmission d'entreprises à objet médical, social, médico-social, de cabinets médicaux. La prise de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales. Le tout, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription, d'achat de titre ou droit sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance, de tous biens ou droits, ou autrement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.»
L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2501299

LEGi Société
d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CABINET DUCHARME

SARL au capital de 400.000 Euros
Siège social :
7 Rue des Cortillots
10110 CELLES SUR OURCE
RCS de Troyes n°421 524 182

Avis de transformation

L'AGE du 30/01/2025 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/01/2025 et a nommé en qualité de président M. VIAULT Jean-Benoit, demeurant 38 Quai Georges Gorse 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.
Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.
Transmission des actions : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.
Mention : RCS de TROYES.
M2501331

SUPER PIZZA

SARL au capital de 3.000 Euros
Centre commercial Saint Exupery,
rue Michel Ange - 94380 BONNEUIL SUR MARNE
R.C.S. 524 986 536 Creteil

GÉRANT : M. KHENISSI Abdelaziz demeurant 2 boulevard Meder - 91170 VIRY CHATILLON.
L'AGE du 21 novembre 2024 a décidé de transférer le siège social au 8 bis rue Emile Zola - 10100 ROMILLY SUR SEINE. Mention au R.C.S. TROYES.
M2501409

SCEV « BINVAUX »

Capital social : 1.600 Euros
Siège social : 2 rue Gaston Cheq
10200 BERGERES
R.C.S. Troyes 435 049 671

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31/12/2024 :
- Suppression de la forme juridique de l'article 3 «Dénomination sociale» ;
- Retrait de M. Patrice BOUR de la gérance.
Pour avis : La gérance.
M2501416

ARCOGEST
EXPERTISE COMPTABLE
• artisanat • conseil • gestion

YVERNEAU PICHOT

Forme : SARL
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
799 Rue des Hainelles
10320 SOULIGNY
931 548 085 RCS de Troyes

Les associés en date du 31/01/2025, ont décidé à compter du 10/01/2025 de :
- transférer le siège social à 6 Chemin des Vignes - 10700 TORCY LE GRAND
- modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination WITEK
- nommer en tant que cogérant, M. Quentin WITEK--SIMON DIT ROY demeurant 6 rue du Docteur Bardou - 10700 LHUITRE.
Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
Mention sera portée au RCS de TROYES.
M2501417

SF CONSEIL
et associés
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ASI

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 Euros
Siège social : 171 Route d'Auxerre
10430 ROSIERES-PRES-TROYES
493 214 837 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/01/2025, il a été décidé d'étendre l'objet social à compter du 01/01/2025 aux activités suivantes : «La vente, l'installation, la vérification et la maintenance de tous systèmes de lutte contre l'intrusion, la sécurisation des personnes et des espaces. La vente, l'installation, la vérification et la maintenance de tous équipements de premier secours. La formation, le conseil et l'audit dans le domaine de la sécurisation des biens et des personnes».
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Aux termes du procès-verbal du 01/01/2025, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 01/01/2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
CAPITAL :
-Ancienne mention : le capital social est fixé à 60 000 euros. Il est divisé en 6 000 parts égales de 10 euros chacune.
-Nouvelle mention : le capital social est fixé à 60 000 €. Il est divisé en 6 000 actions de 10 euros chacune entièrement libérées.
FORME
-Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
-Anciennes mentions :
GÉRANTS : Monsieur Christophe DROUIN, né le 2 février 1978 à TROYES (Aube), demeurant 6 rue de la Saussaie de Courbeton 10260 VILLEMoyENNE
Monsieur Sébastien OUDAR, né le 3 janvier 1979 à TROYES (Aube), demeurant 8 rue du Docteur ROUX 10410 SAINT-PARRES-AUX-TERTRES
-Nouvelles mentions :
PRÉSIDENT : La société ML FINANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 497 760 € immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 803 810 332, ayant son siège 8 RUE DOCTEUR ROUX, 10410 SAINT-PARRES-AUX-TERTRES
DIRECTEUR GÉNÉRAL : La société GEINVESTIS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 040 € immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 890 161 243, ayant son siège 6 RUE DE LA SAUSSAIE DE COURBETON, 10260 VILLEMoyENNE
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quantité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote.
Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis
M2501351

CHAMPAGNE DISTRIBUTION II

Additif

ADDITIF à l'insertion parue dans matot-braine.fr du 23 décembre 2024, concernant la société CHAMPAGNE DISTRIBUTION II, demeurant 10110 Balnot sur Laignes. Il y a lieu d'ajouter à la dénomination de la société est désormais CHAMPAGNE DISTRIBUTION II.
M2501554

SCEA DES VIGNOBLES DU GRAND MALLET
Forme : SCEA en liquidation
Capital social : 15.244,90 Euros
Siège social :
LE VALVIMBOURG
10360 NOELES-MALLETS
345017354 RCS de Troyes

Avis de modification

Aux termes d'un jugement en date du 31 décembre 2021, le Tribunal Judiciaire de TROYES a changé le liquidateur de la société : Maître Alexandre BORTOLUS, demeurant 12 rue du Ravelin - 10000 TROYES a été nommé en remplacement de Maître Stéphane MAIGROT.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du nouveau liquidateur.
Mention sera portée au RCS de TROYES.
M2501431

ID Swing

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 1.500 Euros
Siège social :
56 Rue du Général Saussier
10000 TROYES
910 149 269 RCS Troyes

Par décision du 31/12/2024, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 01/01/2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1.500 €, divisé en 150 parts sociales de 10 € chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : Monsieur Julien MOULIN, demeurant 12 Rue Viardin, 10000 TROYES
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Julien MOULIN, Associé Unique.
Par décision en date 31/12/2024 l'associé unique, a décidé de transférer le siège social du 56 Rue du Général SAUSSIER, 10000 TROYES au 12 rue Viardin 10000 TROYES à compter du 01/01/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
M2501511

Etude de Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE
26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.30.34

SASU ANTOINE VIGIER

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Me Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (10340), 26 rue Saint Robert, le 23 décembre 2024, enregistré à SPFE DE L'AUBE, le 15 janvier 2025, a été effectuée une augmentation du capital social de la société dénommée «SASU ANTOINE VIGIER», société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège est à LES RICEYS (10340), 2 rue de Pragnon, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n° 938 441 482, par voie d'apport de 96 actions entièrement libérées de la SAS «Lucien, Michel & Antoine VIGIER», avec création de 21.216 actions sociales nouvelles de 15 € chacune, afin de le porter à 319.740 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
ANCIENNE MENTION : Capital de mille cinq cents euros (1.500 €).
NOUVELLE MENTION : Capital de trois cent dix neuf mille sept cent quarante euros (319.740 €).
Les modifications statutaires seront publiées au R.C.S. de TROYES par l'intermédiaire du guichet unique.
Pour avis : Le Notaire.
M2501527

EARL DAY
Capital social : 50.796,00 Euros
Siège social : Rue de la Gare
10170 VALLANT SAINT GEORGES
R.C.S. TROYES 410 026 371

Avis de transformation

Par AGE du 31/01/2025, les associés ont transformé l'EARL en société civile d'exploitation agricole, modifié la dénomination sociale, augmenté le capital social et transféré le siège social.
Les nouvelles caractéristiques de la société au 31/01/2025, sont les suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : DAY.
FORME : Société civile d'exploitation agricole.
OBJET : Exploitation agricole.
CAPITAL SOCIAL : 75.276,00 €. SIÈGE SOCIAL : 10 rue de la Gare - 10170 VALLANT SAINT GEORGES.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. Julien DAY demeurant 10 rue de la Gare - 10170 VALLANT SAINT GEORGES.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.
Pour insertion : La gérance.
M2501611

ACTION DEPANNAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 11 500 euros
Siège social : 12 rue Gustave Eiffel
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
511 205 023 RCS TROYES

Transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique gérant du 27 janvier 2025, il résulte que :
Le siège social a été transféré au 5B Rue des Aulnes 10800 BUCHERES à compter du 27 janvier 2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : TROYES.
Pour avis,
M2501553

SCEA DOLLAT-MIRAND

Capital social : 167.380,00 Euros
Siège social :
10 route d'Esclavolles
10400 PÉRIGNY LA ROSE
R.C.S. Troyes 511 141 178

Par AGE en date du 05/02/2025 avec effet rétroactif au 31/12/2024, les associés ont modifié la gérance et transféré le siège social.
ANCIENNES MENTIONS :
SIÈGE SOCIAL : 10 route d'Esclavolles - 10400 PÉRIGNY LA ROSE.
GÉRANCE : Madame Chantal DOLLAT née MIRAND.
NOUVELLES MENTIONS :
SIÈGE SOCIAL : 6 rue du Vieux Pont - 51260 CONFLANS SUR SEINE.
GÉRANCE : Monsieur Bruno NAUROY, demeurant 2 rue des Fossés - 51260 CONFLANS SUR SEINE et Monsieur Jean-Charles TURIOT, demeurant 11 rue de la Louvière, Soulaunoy - 10400 BARBUISE.
La société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 511 141 178 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS désormais compétent.
Pour insertion, la gérance.
M2501607

SCEA DES SAVARTS CHAMPENOIS

Capital social : 81.300,00 Euros
Siège social :
13 rue du Colombier
10240 DAMPIERRE
R.C.S. Troyes 322 365 479

Avis de modification

Par AGE du 27/01/2025, les associés ont réduit le capital social par voie de rachat et d'annulation d'une part sociale.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 81.300,00 €
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 81.285,00 €
Pour avis : La gérance.
M2501610

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

DEMEYERE
« MECANIQUE
INSTRUMENTALE »

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
14 avenue du Président René Coty
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
345 164 255 R.C.S. Troyes

Aux termes du PV d'AGE du 31/12/2024, le siège social a été transféré au 73 Grande Rue - 10240 ISLE AUBIGNY, et ce à compter du 01/01/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2501480

FUSION

SAS CHAMPAGNE
GREMILLET

Société par actions simplifiée au
capital de 3.000.000 €uros
Siège social : 1 Envers de Valeines,
10110 BALNOT-SUR-LAIGNES
RCS Troyes 341 921 344

Avis de dissolution

Aux termes des décisions unanimes du 31/12/2024, les associés ont approuvé le projet de traité de fusion du 29/11/2024, prévoyant l'absorption de la SAS CHAMPAGNE GREMILLET par la SCEA LE CLOS DES VIGNES, société civile d'exploitation agricole au capital de 1470 euros, RCS TROYES 503 879 348, dont le siège social est situé 19 rue Envers de Valeines, 10110 BALNOT-SUR-LAIGNES.

En conséquence, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SAS CHAMPAGNE GREMILLET, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

Les associés de la SCEA LE CLOS DES VIGNES, Société absorbante, réunis le 31/12/2024, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélatrice de son capital, la fusion et la dissolution de SAS CHAMPAGNE GREMILLET sont devenues définitives à cette date.

Pour avis : Le représentant légal.

M2501287

DISSOLUTION

DE SOCIETE



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

JL INFO

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 100 €uros
Siège social :
9 B rue François Lionnet
10220 BOUY LUXEMBOURG
Siège de liquidation :
9 B rue François Lionnet
10220 BOUY LUXEMBOURG
908 678 881 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur JODY LECORCHE, demeurant BOUY LUXEMBOURG 10220, 9 B rue François Lionnet, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 B rue François Lionnet - 10220 BOUY LUXEMBOURG. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2501260



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

BELKE

PERE ET FILS

Société à Responsabilité Limitée en
liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 22 Rue Carnot, 10800 ST JULIEN LES VILLAS
920 120 375 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 14 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jérôme BELKE, demeurant 22 Rue Carnot, 10800 Saint-Julien-Les-Villas, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 22 Rue Carnot, 10800 Saint-Julien-Les-Villas. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2501180

GFA

« DES ECRINS »

Société en cours de liquidation
Capital social : 175 011,47 €uros
Siège social : Ferme du Val Saint Jean
10150 MONTSUZAIN
RCS Troyes 415 401 272

Par décision du 30/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/01/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Ludovic RENAUDIN, demeurant 20 rue Charles Delaunay - 10000 TROYES, a été nommé liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés Ferme du Val Saint Jean - 10150 MONTSUZAIN, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2501447

SARL

AGENCE INFO

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2025, l'associé unique de la SARL AGENCE INFO, au capital de 7.500 € ayant son siège social 27 rue de la Lune - 10000 TROYES et immatriculée au R.C.S. TROYES n° 442 978 540, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Frédéric MARAIS, demeurant 27 rue de la Lune - 10000 TROYES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 27 rue de la Lune - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2501556

CLOTURE

DE LIQUIDATION

MARIE-CHRISTINE

Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à MERGEY (10) du 14/10/2020, enregistré au SPFE de TROYES 1, le 22/03/2023, dossier 2022 00014378 référence 2023 N00355, la société MARIE-CHRISTINE (en liquidation), capital 162.300 €. Siège social à MERGEY (10), 137 rue du Général de Gaulle. R.C.S. TROYES 812 619 526.

Représentée par son liquidateur M. Jean-Marie LIEVRE, demeurant à MERGEY (10) 137 rue du Général de Gaulle, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, du 09 janvier 2025 a été clôturée le 14/10/2020, suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de TROYES (10), via le guichet unique de l'INPI.

Pour insertion : Le liquidateur.

M2501535



4 Rue Aristide Briand
10000 TROYES

SAVEUR D'ASIE

EURL au capital de 3.000 €uros
Siège social :
39 rue du Gén De Gaulle
10000 TROYES
912 165 719 R.C.S. de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 23/01/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} DAM Marie, demeurant 39 rue du Gén De Gaulle - 10000 TROYES pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2024.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Radiation au R.C.S. de TROYES.
M2501540

AVIS DIVERS

Madame Monique
Aline GAUPILLAT

Suivant testament olographe en date du 04 mars 2009 et d'un codicille en date du 03 octobre 2013, Madame Monique Aline GAUPILLAT, en son vivant retraitée, demeurant à SOULAINES DHUYS (10200) EHPAD, Résidence Le Domaine sis 2 rue de la Verrière, née à LOUZE (52220) le 18 avril 1932. Célibataire. Décédée à SOULAINES DHUYS (10200) (FRANCE), le 18 juillet 2024. A consenti un ou plusieurs legs universels et particuliers. Ce testament et ce codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Peggy KEYSER-FRANCOIS, notaire à DOULEVANT LE CHATEAU (52110), 9 Rue Basse, le 31 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine compte tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritiers réservataires. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :

Maître Peggy KEYSER-FRANCOIS, notaire à DOULEVANT LE CHATEAU (52110), 9 rue Basse, référence CRPCEN : 52037, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2501545

M^{me} Denise
BOURELIER
veuve LUTET

Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 3 mai 2007 et 18 novembre 2021,

Madame Denise Marie Maria BOURELIER, en son vivant retraitée, demeurant à l'EHPAD de BAR SUR SEINE (10110) 6 rue du Stade. Née à LES RICEYS (10340), le 30 décembre 1935. Veuve de Monsieur Michel Louis Jules LUTET et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BAR-SUR-SEINE (10110) (FRANCE), le 3 janvier 2025.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (Aube), 26 rue Saint-Robert, le 5 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire à LES RICEYS (Aube), référence CRPCEN : 10044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ces testaments.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2501601

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 24/12/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SOKOLJI Januz décédé le 06/12/2021. Réf. 0218140298. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2501462

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 24/12/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} PIAT Rejane décédée le 16/03/2020. Réf. 0218140295. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2501463

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 24/12/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PIFFERLING Marcel décédé le 02/03/2020. Réf. 0218140292. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2501464

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 24/12/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession vacante de M^{me} HEIMBURGER Jacqueline décédée le 14/09/2020. Réf. 0218140376. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2501465

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DELICOURT Carole décédée le 03/12/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218127234.
M2501466

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 24/12/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BADART Gisele décédée le 12/09/2020. Réf. 0218140297. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2501467

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 21/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KREMER Jacques décédé le 01/10/2023. Réf. 0218140300. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2501468

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DUPUIS Claude décédé le 14/10/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218127955.
M2501469

Aisne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

M. Bruno SEGARD/
SNC KAEL

Par acte SSP reçu par Me Thierry DAVID, du 24/01/2025, enregistré au SIE de l'AISNE, le 29/01/2025, dos 2025 00003428, réf 0204P01 2025 A 00091
Vendeur Mr Bruno SEGARD, demeurant à 14 rue Diderot 02430 GAUCHY
Acheteur SNC KAEL, RCS SAINT-QUENTIN 937 815 041, siège social est 190 rue de Fayet 02100 SAINT-QUENTIN.

Le fonds de commerce de TABLETTERIE, CAFE, BAR, VENTE DE BOISSONS A EMPORTER, PRESSE, FRANÇAISE DES JEUX, LOTO, VENTE DE CIGARETTES ELECTRONIQUES, CBD AUQUEL EST ASSOCIEE LA GERANCE D'UN DEBIT DE TABAC ET PMU situé 190 rue de Fayet 02100 SAINT-QUENTIN
Prix 95.000 €.

Entrée en jouissance 01/02/2025
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours à compter de la parution de la publicité dans le BODACC, pour la validité au fonds de commerce cédé sis Saint-Quentin (02100) 190 rue de Fayet et pour la correspondance au Cabinet de Maître Marie Odile PONCHARD, Avocat à la Cour, 3 avenue Georges Pompidou 59400 CAMBRAI M2501268

SUP HAIR

Avis de modification à l'annonce M2501071 parue le 28 janvier 2025 :

Il convenait de lire «Un bail commercial» et non d'un fonds de commerce de salon de coiffure.
Pour avis : Le Président.

M2501321

CONSTITUTION

DE SOCIETE



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

AUX SAVEURS
DU CHALET

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 7 rue de la Vannerie
02160 CONCEVREUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CONCEVREUX (02160), le 20 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
DÉNOMINATION SOCIALE : AUX SAVEURS DU CHALET
SIÈGE SOCIAL : 7 rue de la Vannerie, 02160 CONCEVREUX
OBJET SOCIAL :

L'activité de traiteur, l'organisation de buffets, la livraison et le service à domicile de plats cuisinés et de plateaux repas,

La fabrication et la vente à emporter de produits alimentaires,

La vente ambulante de produits traiteur sur les marchés, emplacements privés et publics,

L'initiation à la cuisine sous forme d'atelier à destination de tout public.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 1 000 €
GÉRANCE : Monsieur Cyrille MILHEM, demeurant 7 rue de la Vannerie à CONCEVREUX (02160), assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN.
Pour avis : La gérance

M2501082



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

NETAUTO 02

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 05/02/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NETAUTO 02
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'exploitation de stations de lavage pour véhicules terrestres à moteur ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'activité spécifiée ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant cette activité ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 11 rue des Choucas des Tours, 02220 BRAINE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS
Président : M. LE LUHERNE Arnaud
11 rue des Choucas des Tours 02220 BRAINE

Directeur général : M. VUIART Xavier
91 avenue du docteur Manichon 51110 BOURGOGNE FRESNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.
M2501565

RESTAURANT DE LA VALLÉE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/01/2025 à EPERNAY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : RESTAURANT DE LA VALLÉE.
SIEGE : 1 rue des Dames - 02210 BRECQ.

OBJET : L'acquisition, la location et l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration traditionnelle à consommer sur place, à emporter ou en livraison ; Toutes activités de vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées fournis par les restaurants et cafés ; Toutes activités de traiteur et de dégustations, pour toutes occasions et réceptions dans tous lieux ; Toutes

activités de location de salle et de tous espaces ; L'organisation, la promotion et la gestion de tous événements ; Toutes activités de prestations, conseils, assistance et la formation dans les domaines ci-avant définis.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.
GERANTE : M^{me} Marion DELAITE, demeurant 16 rue Saint Denis - 02130 VILLERS SUR FERRE.

GERANT : M. Florent VINET, demeurant 16 rue Saint Denis - 02130 VILLERS SUR FERRE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis : Les co-gérants.
M2501283

MODIFICATION

DE STATUTS

E.A.R.L.

HAZARD-DEAVVRY

EARL au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
1 Chemin de Courtigny
02330 CONDE-EN-BRIE
R.C.S. Soissons n° 382 753 754

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2024, l'assemblée des associés a décidé :

- de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Michel HAZARD, à compter du 30 novembre 2024,

- de la nomination aux fonctions de gérante de Madame Christine HAZARD, demeurant 1 Chemin de Courtigny - 02330 CONDE-EN-BRIE, à compter du 30 novembre 2024.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de SOISSONS.

Pour avis et mention, La gérance.
M2500523



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ORFANI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros

Siège social :
17 rue d'Aurieux - 02360 IVIERS
534 049 101 RCS Saint Quentin

Par décision unanime des associés du 01/07/2024, Monsieur Yohan Orfani, demeurant 4 bis rue du Culot à Origny En Thierache (02550) et Madame Isabelle Orfani demeurant 17 rue d'Aurieux à IVIERS (02360), ont été nommés gérants à compter du 29/06/2024 et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Charles Orfani, décédé le 29 juin 2024.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN.

Pour avis : La gérance.
M2501418



PHARMA G8

GIE à capital variable
au capital minimum de 400 Euros
Siège :
10 place du Général De Gaulle
02140 VERVINS
491 469 359 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2025, le conseil d'administration a pris acte de la démission M^{me} Emilie DENOYELLE - MARIE de ses mandats d'administratrice et de directrice générale.

Pour avis.
M2501548



DOMAINES DES VIEILLES FONTAINES

SARL au capital de 25 000 €
Siège social : 2 rue du Lavoir
02160 CUIRY LES CHAUDARDES
RCS de SAINT-QUENTIN
n°915 265 532

Avis de modification

L'AGE du 31/12/2024 a décidé à compter du 31/12/2024 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement DOMAINES DES VIEILLES FONTAINES qui devient CABINET NOHA EXPERTISES.

- transférer le siège social de la société au 2 bis rue du Lavoir, 02160 CUIRY LES CHAUDARDES.

- modifier l'objet social anciennement toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation qui devient la réalisation d'expertises foncières, agricoles et immobilières, et expertises dans les domaines des dommages aux biens privés et professionnels, de l'agriculture, de la viticulture, de l'artisanat, de l'industrie, du commerce, des services et de l'immobilier ; la réalisation de missions liées à l'inscription sur une liste d'expert de justice près les cours d'appel civiles, administratives ou pénales. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

- diminuer le capital social de 10 000 € par rachat en vue d'annulation de parts en le portant de 25 000 € à 15 000 €. L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.
M2501580

FONDERIES DE SOUGLAND

SAS au capital de 417.600 Euros
Siège social : Sougland
02830 SAINT MICHEL
835 780 164 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 9.01.2025, il a été décidé de nommer en qualité de président, la société ACI GROUPE, SAS au capital de 1.409.677 € dont le siège est situé 31 rue Laure Diebold, Centre d'Affaires DMCI - 69009 LYON, 850 611 369 R.C.S. LYON, en remplacement de M^{me} Florange LANG.
Le dépôt légal sera fait au R.C.S. de SAINT-QUENTIN.
M2501414

AVIS DIVERS



CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST

Le 3 février 2025, le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (ci-après la Caisse régionale) a fixé le prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) sur la base de l'arrêté des comptes individuels au 31 décembre 2024.

Le nouveau prix indicatif de référence des C.C.A. est de 252,50 euros par titre (dividende inclus).

La valorisation des C.C.A. est fondée sur une méthode multicritère qui repose, d'une part, sur l'actif net de la Caisse régionale, retraité des plus-values latentes de ses principales filiales (Nord Est Capital Investissement, Nord Est Expansion, Nord Est Aménagement Promotion, La Foncière Rémoise, Nord Est Immo), de SAS Rue La Boétie et de SACAM Mutualisation et, d'autre part, sur le cumul des résultats nets retraités de la Caisse régionale et de ses principales filiales.

A la demande de l'AMF, ce prix a été validé par un expert indépendant. Il prend effet à compter du 11 février 2025 et reste valable jusqu'à la prochaine fermeture du carnet d'ordres.

Pour mémoire, le prix indicatif de référence des C.C.A. était de 248,00 euros sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, de 245,52 euros après le paiement du dividende de 2,48 euros par titre en avril 2024 et de 251,10 euros sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2024.

www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (1)
Relations Porteurs :
03 26 49 58 50 (2)

(1) Coût selon fournisseur d'accès
(2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable
- Agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances

Prestitaire de services
d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09

Siège social : 25 rue Libergier, 51100 REIMS

N° SIREN 394 157 085 RCS Reims
- N° ORIAS 07 022 663 - IDU ADEME : FR234269_01FBNY
M2501498

DISSOLUTION DE SOCIETE

DOM OCCASIONS MOTOS

Société à responsabilité limitée en liquidation Au capital de 1.500 Euros
Siège social : 14 Lieu-dit Saint Audebert 02370 PRESLES ET BOVES
Siège de liquidation :
14 Lieu-dit Saint Audebert 02370 PRESLES ET BOVES
899 381 610 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Dominique MEUNIER, demeurant 14 Lieu-dit Saint Audebert - 02370 PRESLES ET BOVES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 14 Lieu-dit Saint Audebert - 02370 PRESLES ET BOVES. C'est à cette adresse que la correspondance relative à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2501401

SCEA DU BARROIS

au capital social de 54.591,99 Euros
02210 GROUGIS
317 505 238 R.C.S. Saint Quentin

Suivant AGE en date du 31/12/2024 l'assemblée générale a décidé de dissoudre par anticipation la société SCEA DU BARROIS à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable. Il a été nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Claude HIDEUX, demeurant 1 rue du Barrois à GROUGIS (02210). La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN (02).

Pour avis : Le liquidateur.
M2501552

CLOTURE

DE LIQUIDATION

LAC 2 SCI

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON
Siège de liquidation : 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON
829 548 122 RCS ST QUENTIN

L'Assemblée Générale réunie le 17 janvier 2025 au 21 AVENUE CHARLES DE GAULLE, 02000 LAON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur VERPLANCK Laurent, demeurant 3 Chemin du Ponceau, 02860 Presles-et-Thiermy, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2501161



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

SCI APOLLINE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152,45 euros
Siège social : 50 RUE DE VERVINS
02500 HIRSON
Siège de liquidation : 50 rue de Vervins
02500 HIRSON
388 939 936 RCS ST QUENTIN

L'Assemblée Générale réunie le 02 septembre 2024 au 50 rue de Vervins, 02500 HIRSON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-François SERET, demeurant rue d'Hirson, 02550 ORIGNY EN THIERACHE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2501342

SCEV LAGRAVE-BOULOGNE

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 153.973,49 Euros
Siège :
13 rue du Pont - 02850 JAULGONNE
Siège de liquidation :
13 rue du Pont - 02850 JAULGONNE
388 320 665 R.C.S. Soissons

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2024 au siège social 13 rue du Pont - 02850 JAULGONNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Ludovic LAGRAVE, demeurant 5 rue du Gros Chêne, Marcilly - 02850 BARZY SUR MARNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2500548



s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org

03 26 40 21 31

PETITES AFFICHES
Matot Braine
LE BORDONNAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORNÉCO
CHAMPAGNE-ARDENNE

→ La publication de vos ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

vous offre des services permanents

→ La diffusion de vos annonces légales partout en France

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.pamb@legalnet.org

Législation. Pour éviter les délirantes pénalités financières promises par l'Europe aux constructeurs ne respectant pas les normes maximum d'émissions, l'industrie automobile s'organise.

« Pool CO2 » : arrangements entre amis



Tesla profite de sa production exclusivement électrique pour être le grand bénéficiaire des accords entre constructeurs.

La norme CAFE (Corporate Average Fuel Economy) en place depuis le 1er janvier impose aux constructeurs automobiles une moyenne d'émission de CO2 de 81g/km (-15% par rapport à 2024) pour l'ensemble de la gamme d'une marque, tous types d'énergie confondus. Un seuil intenable concrètement pour la quasi totalité des acteurs du marché européen. À quelques exceptions près, tels Tesla qui ne commercialise que des voitures exclusivement électriques et, dans une moindre mesure, Volvo dont l'électrification généralisée lui permet de passer entre les gouttes.

Pour les autres, il leur faudrait d'ici la fin de l'année monter à 25% les ventes de voitures à batterie. Totalement irréaliste quand on sait qu'en France, par exemple, le seuil des 17% n'a pas été atteint en 2024 et que le mois de janvier a confirmé la stagnation des immatriculations 100% électriques. A l'échelon du continent, elles n'excèdent pas 13%. Quasiment deux fois moins que le seuil requis.

Pour le moment, les tentatives d'assouplir les règles sont restées vaines, même si au niveau de la Commission européenne, la notion de « flexibilité » a été

évoquée il y a quelques jours. Presqu'unaniment, l'ensemble des constructeurs a réclamé un report de cette norme à l'exception de Stellantis, Carlos Tavares refusant de s'associer à cette demande. Depuis, le patron du Groupe Franco-italo-germano-américain a été brutalement sorti du jeu...

Cet indispensable retour à la réalité du marché est vital pour l'industrie automobile européenne car dans le cas contraire, ce sont des milliards d'amendes qui sont promis aux constructeurs. Les chiffres sont vertigineux et pourraient atteindre selon une esti-

mation du cabinet Alix Partners jusqu'à 50 milliards d'euros d'ici 2029. L'association des constructeurs européens d'automobiles l'a évaluée à 15 milliards d'euros pour la seule année 2025. A raison de 95€ d'amende par gramme supplémentaire par voiture immatriculée, l'addition grimpe très vite. Des marques comme Renault ou Peugeot pourraient voir leur rentabilité malmenée et leur avenir compromis à moyen terme. Cela au moment où l'état de l'industrie automobile chinoise se resserre sur le Vieux Continent.

LES CONSTRUCTEURS ORGANISENT LA RIPOSTE

En attendant un éventuel infléchissement de la Commission Européenne, les constructeurs ne sont pas restés les bras ballants et ont commencé à organiser une riposte ciblée. Elle prend la forme de la création de « pools CO2 ». À commencer par Tesla qui avait déjà été à l'initiative d'un premier pool réunissant plusieurs marques du groupe Fiat-Chrysler. Le système est simple et reprend le principe du « crédit carbone », bien connu dans l'industrie. Grosso modo, les producteurs vertueux dont les émissions se situent en dessous du seuil défini disposent d'un crédit qu'ils peuvent revendre à ceux qui polluent davantage pour leur éviter des pénalités. Entre 2019 et 2024, Tesla avait accumulé environ neuf milliards de dollars de revenus.

Cette fois, Tesla a élargi son offre à l'ensemble du Groupe Stellantis qui compte notamment dans son

porte-feuille Peugeot, Citroën, Fiat, Alfa Romeo, Chrysler, Jeep et Dodge. Le numéro un mondial Toyota devrait les rejoindre, tout comme Ford, Mazda ou Subaru. Selon une analyse, ce petit commerce tout à fait légal devrait permettre à Tesla d'engranger un milliard d'euros cette année.

Un autre « pool CO2 » a été créé par Mercedes à l'initiative de son actionnaire chinois, le Groupe Geely, propriétaire notamment de Volvo. Ce groupe qui possède également Smart et Polestar, deux marques diffusant des modèles 100% électriques, dispose de crédits carbone abondants auxquels contribue Volvo dont les ventes de voitures à batterie représentent près du quart de sa production. Au total, 300 millions d'euros devraient rentrer dans les caisses du Groupe, Mercedes réglant la facture à son actionnaire chinois. Un tour de passe-passe comptable permettant d'éviter les pénalités. D'autres « pools CO2 » sont en voie de constitution et devraient voir le jour à court ou moyen terme.

Une riposte généralisée à une technocratie européenne déconnectée de la réalité industrielle automobile et qui tente d'imposer ses diktats aux acheteurs européens de voitures neuves. Morale de l'histoire : le montant des amendes abondant les caisses de l'Europe sera très limité et les émissions de CO2 ne reculeront pas à la hauteur des seuils exigés. Un coup d'épée dans l'eau.

DOMINIQUE MAREE

51 millions d'euros la Mercedes de Fangio

Jamais une F1 n'avait encore atteint un tel sommet lors d'une vente aux enchères. Elle rejoindra la collection privée d'un acheteur particulier resté anonyme.



Pour 50 millions d'euros, on n'a plus rien. Mais en rajoutant un peu plus d'un million supplémentaire, on peut s'offrir une Mercedes W196R Stromlinienwagen de 1954. 51 155 500 € très exactement : c'est la somme déboursée par un enchérisseur anonyme pour devenir le propriétaire d'une pièce majeure de l'histoire de la Formule 1 des années 50 au volant de laquelle Juan Manuel Fangio et Stirling Moss se sont illustrés. Ce châssis 00009/54 avec lequel Fangio a remporté le GP d'Argentine a reçu une carrosserie exclusive avec les roues carénées, spécificité unique plus aérodynamique, réservée aux tracés de F1 les plus rapides. On a pu voir les W196R Stromlinienwagen notamment au GP de France disputé sur le

Circuit de Gueux à proximité de Reims où elles ont réussi le doublé, l'Argentin s'imposant devant Karl Kling. Seules les monoplaces Mercedes disposaient d'une telle particularité améliorant sensiblement leur vitesse de pointe. De quoi exploiter au mieux les 290ch de leur huit cylindres à injection, une technologie de pointe en course en 1954. Au total, la marque a construit quinze châssis dont seulement quatre ont reçu cette sublime carrosserie profilée collant parfaitement au surnom de « Flèche d'argent » des Mercedes de l'époque.

Cette W196R avait été donnée par le constructeur au circuit d'Indianapolis en 1966 qui a choisi de s'en séparer pour financer la restauration d'autres modèles de sa riche collection. Il

paraît que vendre ses cadeaux est un manque de savoir-vivre. Apparemment Mercedes n'a pas été vexé de la chose puisque c'est au sein même du Musée de la marque à Stuttgart que Sotheby a procédé aux enchères le 1er février.

Ces 51 155 000 € constituent le prix le plus important jamais atteint par une voiture de course. Une autre W196R à roues découvertes a atteint récemment 30 millions d'euros.

C'est cependant beaucoup moins que celui d'une autre Mercedes, un rarissime coupé 300SLR Uhlenhaut (le nom de l'ingénieur qui l'a conçue) partie aux enchères à 135 millions d'euros il y a deux ans.

D.M.

Anthony Pulby. Créateur d'entreprises, auteur, formateur, business influencer... l'entrepreneur rémois s'épanouit dans la création et le développement d'entreprises dans divers secteurs d'activité.

Serial entrepreneur

Comme tout bon sportif, chaque jour de la semaine, Anthony Pulby suit un agenda millimétré. Le réveil sonne à 6h, pour rejoindre son bureau 30 à 45 minutes plus tard. « Tous les matins je traite en priorité mes mails, c'est un moment de la journée où je ne suis pas dérangé. Puis, vers 9h j'appelle les responsables de boutiques, on fait le point sur les actions de la journée et je suis les réseaux sociaux. L'après-midi est consacré à mes rendez-vous clients ou déplacements utiles et à plus-value, qui sont ceux qui me permettent de réaliser du chiffre d'affaires ». Le chef d'entreprise aux multiples casquettes s'est fixé une règle intangible : à 16h, il termine sa journée et se rend au sport jusqu'à 19h. Une manière de déconnecter et de préserver son équilibre entre vie professionnelle et bien-être personnel. « En principe je ne décroche pas mon téléphone. Si c'est urgent les gens me laissent un message, cela me permet de ne pas être interrompu dans mes tâches ».

Cette hygiène de vie, le jeune entrepreneur rémois l'assume totalement « Google agenda est mon ami », sourit celui qui respecte sans faillir cette discipline de fer pour atteindre ses objectifs. « La discipline et l'organisation sont les deux éléments les plus importants pour un entrepreneur ».

Un rythme auquel le Troyen de naissance, s'est astreint dès le début de sa carrière professionnelle. Titulaire d'une Licence en AES et d'un Master en Ressources Humaines, il prend une année sabbatique pour se consacrer entièrement à sa passion du sport. Adeptes du body-building, il se plonge dans l'entraînement et la compétition et devient vice-champion de France, avant de se mettre en recherche d'un travail. Homme d'objectifs, il choisit de s'éloigner de sa région d'origine pour être entièrement concentré sur sa carrière. « Je voulais travailler dans l'univers du sport, j'ai donc postulé chez Decathlon à Besançon ». Responsable de rayon fitness et musculation, il ne compte pas ses heures passées dans les allées du magasin et perd même 25kg des muscles chèrement acquis les années précédentes dans les salles de musculation !

DES GAMMES CHEZ DECATHLON

Deux ans plus tard, il fait son retour à Reims, recruté par le directeur du magasin de La Neuville qui cherche un responsable exploitation et service client. Après avoir mis au point un projet d'amélioration de l'efficacité en magasin - reconnu nationalement par la marque - son profil est repéré par la chaîne qui lui propose la direction du magasin de Pierry, près d'Épernay, puis de Cormontreuil, dans l'agglomé-



Des trottinettes aux micro-crèches en passant par les formations à l'Intelligence Artificielle, Anthony Pulby est un passionné de business.

ration rémoise. Là encore, il propose des solutions en matière d'amélioration de l'efficacité et devient un expert en conseil en redressement. Il est alors régulièrement envoyé un peu partout en France auprès des directeurs pour les aider à trouver des solutions. « J'ai même été sollicité pour intervenir une fois par an pour faire une présentation stratégique devant tous les cadres lors du séminaire de l'entreprise ». Une expérience très formatrice pour le jeune trentenaire qui se voit alors proposer de rejoindre le siège du groupe à Villeneuve d'Ascq au sein de la branche fitness. Mais après quelques années éprouvantes

tête. Il se donne alors une stratégie pendant six mois pour rebondir. « J'ai lu tous les livres concernant le marketing, la vente, la création de sites internet, la publicité sur les réseaux... et en parallèle, je me suis inscrit dans tous les clubs business de la région de Reims pour me constituer un réseau. Je n'avais pas de boîte mais je savais que j'aurais besoin d'un réseau », rappelle-t-il tout en brandissant le livre de Jordan Belfort, le courtier américain qui a inspiré l'histoire du film de Martin Scorsese, Le Loup de Wall Street.

Après six mois de lectures intensives, il se lance dans le dropshipping, qui consiste à faire de la vente directe

« La discipline et l'organisation sont les deux éléments les plus importants pour un entrepreneur. »

tant physiquement que psychologiquement, il décline la proposition. « Je commençais à saturer du rythme et des nombreux déplacements. Mais les années passées chez Decathlon m'ont énormément appris et nous nous sommes quittés d'un commun accord ». Seulement, le jeune homme n'a pas encore vraiment de projet en

sur internet. Il monte plusieurs sites aux fortunes diverses, dont deux qu'il revendra à bon prix un an et demi plus tard. Parallèlement, il fait la connaissance de Laurence Cagniard dans un business club, une directrice de crèches. Elle est spécialiste de la petite enfance, lui maîtrise tous les outils et logiciels de gestion et d'agenda.

Complémentaires, ils comprennent qu'ils peuvent aider les responsables de crèches et les porteurs de projets à gagner un temps considérable dans leur activité. Ils créent alors l'entreprise Vanellope Services, spécialisée dans l'accompagnement et le montage de projet de micro-crèche. « Que ce soit pour trouver un emplacement, prévoir les travaux, le financement, l'étude de marché, le recrutement, jusqu'au dossier d'agrément, nous nous occupons de tout et nous vendons un pack complet », explique Anthony Pulby. « Aujourd'hui, en un an et demi, nous pouvons aider à monter un projet de crèche de A à Z ». Une société créée en 2019 et qui fonctionne très bien, avec plus de 30 crèches créées. « Nous suivons toujours un dossier jusqu'à ce qu'il aboutisse, ce qui fait que nous avons 100% de réussite, donc 100% de taux de satisfaction de la part de nos clients », souligne l'entrepreneur qui peut alors compter sur la réputation de Vanellope Services pour lui apporter de nouveaux clients de manière très régulière.

UNE AFFAIRE QUI ROULE BIEN

La même année, autre idée, autre secteur d'activité et destinée différente pour l'infatigable Rémois qui lance avec trois associés un site de e-commerce spécialisé dans la vente de trottinettes électriques. Un concept qui ne fonctionne pas mais qui ne décourage pas Anthony Pulby qui reste convaincu par l'avenir de ce produit. Il persévère et ouvre cette fois une boutique « physique » de vente de trottinettes électriques, à Reims, accompagné par trois Business Angels, Pierre Lesieur, Blaise Durand et Dominique Tellier. Le magasin Li6 Trottinette & co ouvre en janvier 2020 et joue de malchance avec l'arrivée du Covid et de son confinement dans la foulée. Un coup dur temporaire qui n'empêche pas le succès fulgurant de la boutique après-vente pour assurer sa croissance, avec quelques astuces comme la mise à disposition d'une trottinette de prêt pour les bons clients le temps de la réparation.

S'il aime réussir, le chef d'entreprise apprécie aussi de partager les recettes de son succès entrepreneurial. Il en a

aussi fait un business, en proposant des formations en ligne, du coaching particulier et des conférences pour apprendre à créer son entreprise. En 2020 il écrit même un livre sur le sujet, dont les plus de 2 000 exemplaires qu'il a auto-édités se sont écoulés. Il dispense aussi des cours aux jeunes étudiants des écoles de commerce et de communication de la région. « Cette année, on a ouvert une filière spécialisée Entrepreneurat avec le Campus Educatif de Reims. L'idée du premier séminaire c'est qu'à l'issue de leurs deux années d'école, les étudiants auront monté leur entreprise », précise l'infatigable dirigeant qui n'en finit pas de créer. « En août 2024, avec mon associé Mathieu Dauphinot, j'ai monté un cabinet de formation certifié, spécialisé dans l'Intelligence Artificielle, la RSE et le commerce. Nous proposons des formations financées à 100% notamment pour les commerçants dont je connais bien les problématiques. Aujourd'hui pour eux, la question est de savoir comment préserver leur marge alors que les flux de clients sont à la baisse dans les centres-villes. Donc, l'objectif c'est de mettre en place des outils concrets avec eux. C'est la nouvelle aventure ! »

Il y a fort à parier qu'elle ne sera pas sa dernière.

BENJAMIN BUSSON

1986
Naissance à Troyes le 9 mars.

Mars 2016
Directeur du Décathlon Pierry et Cormontreuil.

Juin 2019
Lancement de Vanellope Services.

2020
Ouverture de la première boutique Li6 à Reims.

2020
Rédaction du livre *L'almanach de la création d'entreprise*.

août 2024
Lancement du Cabinet Dauphinot-Pulby.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

